

<b>Projet de diagnostic en vue de la préparation des programmes européens 2007-2013</b>
---

<b>NOTE INTRODUCTIVE : Les enjeux</b>	<b>5</b>
<b>I) Les rapides et profondes mutations de l'île de La Réunion</b>	<b>6</b>
<i>I - 1 L'accélération de l'Histoire</i>	6
<i>I - 2 Les dynamiques qui renouvellent le territoire</i>	8
<b>II) Un contexte de fortes croissances</b>	<b>14</b>
<i>II - 1 La persistance de la croissance démographique</i>	14
<i>II - 2 L'explosion de la population active et la présence accrue des femmes sur le marché du travail</i>	15 <a href="#">15</a>
<i>II - 3 Une croissance économique soutenue porteuse d'emplois durables</i>	16
<i>II - 4 L'expansion constante de l'espace urbain et rural</i>	17
<b>III) Les défis de l'île</b>	<b>19</b>
<i>III - 1 Le défi humain</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
<i>III - 2 Le défi de la performance économique</i>	21 <a href="#">1</a>
<i>III - 3 Les enjeux territoriaux et environnementaux : le défi de la complexité</i>	28 <a href="#">8</a>

<b>A-PROFIL SOCIETAL</b>	<b>311</b>
<b>I) Une population en forte croissance et jeune face au défi de l'emploi</b>	<b>322</b>
<i>I- 1 Les moteurs de la croissance démographique</i>	322
<i>I- 2 Une forte croissance de la population active</i>	355
<i>I- 3 Un chômage durablement élevé</i>	388
<i>I- 4 La qualification de la population, enjeu de son employabilité</i>	400
<b>II) Le défi permanent du maintien de la cohésion sociale</b>	<b>444</b>
<i>II- 1 Un risque de reproduction « mécanique » de l'exclusion</i>	455
<i>II - 2 Les enjeux liés au vieillissement progressif et à la dépendance</i>	<i>Erreur !</i>
<i>Signet non défini.</i> <a href="#">49</a>	
<b>III) La participation des femmes à la prise de décision</b>	<b>52</b>

<b>B-PROFIL ECONOMIQUE</b>	<b>53</b>
<b>I) Les moteurs d'une croissance économique soutenue</b>	<b>55</b>
<i>I- 1 Croissance et place des secteurs traditionnels</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
<i>I- 2 Croissance et place des secteurs émergents</i>	67
<i>I- 3 De la mono-activité aux synergies économiques</i>	67
<i>I- 4 La contribution des TPE à la dynamique globale</i>	67
<i>I- 5 La contribution des activités non marchandes</i>	67
<i>I- 6 La demande finale</i>	67
<b>II) Croissance et déséquilibres économiques dans le contexte de l'ultra périphéricité</b>	<b>70</b>
<i>II - 1- Eloignement et échanges commerciaux extérieurs</i>	70
<i>II - 2 La composante en emploi de la croissance</i>	73
<b>III) Un environnement rendu favorable au développement économique malgré les handicaps physiques</b>	<b>75</b>
<i>III - 1 Des infrastructures d'échanges pour accompagner le développement du trafic maritime et aérien</i>	75
<i>III - 2- Des infrastructures routières en nette amélioration mais encore insuffisantes au regard du trafic</i>	77
<i>III - 3- Un marché des télécommunications en plein essor</i>	79
<i>III - 4 - Un foncier économique rare et coûteux mais une offre de locaux satisfaisante</i>	80
<i>III- 5 Les difficultés à établir une concurrence réelle</i>	81

<b>C-PROFIL ENVIRONNEMENTAL</b>	<b>822</b>
<b>I) Biodiversité et milieux naturels</b>	<b>844</b>
<i>I - 1. Espèces et diversité biologique</i>	844
<i>I – 2 Milieux naturels, espaces et habitat</i>	877
<b>II) Pollution et qualité des milieux</b>	<b>900</b>
<i>II - 1. La qualité de l'air</i>	900
<i>II - 2 Eaux</i>	91
<i>II - 3 Déchets</i>	955
<b>III) Ressources Naturelles - Principales caractéristiques environnementales</b>	<b>977</b>
<i>III - 1 Eaux</i>	977
<i>III – 2 Sols et espaces</i>	99
<i>III - 3 Energies</i>	1011
<i>III - 4 Matières premières : sol, sous-sol et matériaux</i>	1042
<b>IV) Risques</b>	<b>1066</b>
<i>IV - 1 Risques naturels et climatiques</i>	1066
<i>IV - II Risques technologiques et sanitaires</i>	1088
<b>V) Cadre de vie</b>	<b>1100</b>
<i>V – 1 Paysage des milieux terrestres</i>	1100
<i>V – 2 Nuisances sonores</i>	1122
<b>VI) Patrimoine</b>	<b>1133</b>
<i>VI - 1 Sites naturels : les milieux littoraux et marins</i>	1133
<i>VI – 2 Patrimoine architectural, culturel et historique</i>	1133
<b>D-ANALYSE ATOUTS – FAIBLESSES – OPPORTUNITES - MENACES</b>	<b>1155</b>

## **Note introductive : les enjeux**

## **Une RUP à forts potentiels mais isolée et fragile**

La Réunion comme les autres Régions Ultra Périphériques (R.U.P) se présente comme un territoire contraint, doté d'un relief et d'un climat difficiles. Son isolement résultant de l'étroitesse de son marché et du grand éloignement fragilise son développement.

En raison de sa position géographique et des handicaps structurels de son territoire, l'île de la Réunion voit plusieurs de ses filières - industrielle, agro-alimentaire, touristique, pêche - concurrencées par un environnement régional composé principalement de pays ACP, disposant d'un coût de main d'œuvre faible et de ressources parfois abondantes comme la ressource halieutique.

Dans ce contexte, la très forte croissance démographique de l'île qui devrait se traduire par 250 000 habitants supplémentaires d'ici à 2025 (soit 30% de sa population actuelle), constitue une donnée majeure à prendre en compte pour son développement économique et social.

Les profils sociétal, économique et environnemental de La Réunion à 2006, font apparaître une problématique générale de développement durable du territoire articulée autour de trois facteurs :

- la rapidité des mutations structurelles ;
- l'ampleur des phénomènes de croissance ;
- la complexité des défis à relever.

## **I) Les rapides et profondes mutations de l'île de La Réunion**

### ***I-1 L'accélération de l'Histoire***

#### **De la colonie à la départementalisation**

En 1946, avant qu'elle ne devienne un Département par une volonté partagée au niveau local et à l'échelle nationale, La Réunion affichait une physionomie proche d'un pays sous-développé.

*L'économie reposait « sur une articulation de deux composantes : une agriculture familiale de subsistance et un secteur d'exportation centré sur le sucre et subsidiairement, les huiles essentielles. La quasi-totalité de la population vivait de l'agriculture. »<sup>1</sup>*

Cette approche historique permet de mieux appréhender l'impact de la mutation politique qu'a apporté la départementalisation qui se met en place alors que la filière canne-sucre constitue le pivot incontournable du fonctionnement de l'île. Ce rôle pivot se déclinait tant sur le plan économique qu'en matière d'organisation d'un

---

<sup>1</sup> HO Hai Quang, « 38 chefs d'entreprises de La Réunion témoignent », Azalées Editions, 2001

territoire alors faiblement peuplé. Cette donnée en matière d'aménagement du territoire constitue un enjeu d'actualité.

### **De la départementalisation à l'intégration européenne**

Cette mutation politique se traduit, d'une part, par la mise en place de politiques sanitaires et sociales et, d'autre part, par la structuration de services administratifs. La mutation économique s'engage avec un monde agricole qui connaît une profonde restructuration (apparition d'une catégorie de petits exploitants agricoles) et se diversifie (filière élevage notamment).

De nouveaux secteurs économiques émergent également avec la structuration progressive de l'industrie, du BTP et des services (assurance, banque, commerce, transport, ...).

C'est à partir des années 80 que se dessine un nouveau tournant avec une mutation qui va concerner à la fois les hommes, les activités et le territoire dans la dynamique de la décentralisation et dans le cadre de l'intégration européenne. Le développement des équipements et des infrastructures, la poursuite de la diversification économique (artisanat, tourisme) s'inscrivent dans une double logique de rattrapage et d'ouverture alors que continue à se développer un chômage structurel.

Les enjeux principalement centrés autour de la question institutionnelle au milieu du siècle dernier ont évolué vers des questions liées à la valorisation des ressources humaines, au développement économique et à l'aménagement du territoire au cours des deux dernières décennies.

### **De l'intégration européenne à la mondialisation**

Le contexte rénové dans lequel s'inscrit le développement futur de l'île se dessine autour de deux repères indissociables : d'une part, la permanence des enjeux d'un rattrapage structurel dynamique et, d'autre part, les enjeux nouveaux liés à la mondialisation.

La permanence des enjeux en matière de rattrapage s'exprime plus fortement au niveau des politiques publiques visant la valorisation des ressources humaines, l'amélioration de la productivité et l'aménagement du territoire avec une double exigence de pertinence et de durabilité des priorités futures : quelle anticipation des mutations démographiques ? quels choix durables en matière d'aménagement du territoire ?

La mutation de la mondialisation oblige à s'interroger d'abord sur la politique d'ouverture conduite avec le soutien des fonds structurels depuis la fin des années 80 :

quelle participation aux processus d'intégration régionale en cours ? quels nouveaux horizons pour la jeunesse ? quels marchés pour l'économie de l'île ?

Mais la question de la mondialisation s'exprime également en termes de capacités à amortir et anticiper ses effets potentiellement contraignants : comment assurer la consolidation des secteurs traditionnels ? comment anticiper le choc énergétique ou encore les nouvelles pandémies ?

Plus globalement, les nouvelles mutations liées à (ou exigées par) la mondialisation posent la question de la performance globale de la Réunion, performance dont les ressorts ont constamment évolué au cours des mutations précédentes de notre jeune histoire.

**Dans une vision historique, les enjeux futurs sont moins liés aux mutations politiques qu'aux nouvelles mutations qui vont influencer le développement des hommes, des activités et du territoire dans un contexte marqué par la permanence de tendances lourdes.**

## ***I-2 Les dynamiques qui renouvellent le territoire***

L'île de La Réunion se trouve aujourd'hui à un nouveau tournant de son développement, qui concerne autant le tissu économique, l'organisation de son territoire que le socle culturel et patrimonial de sa population. Des dynamiques positives contribuent à structurer une économie compétitive, diversifiée et tournée vers l'avenir. Des dynamiques négatives persistent au premier rang desquels la permanence des questions liées à la qualification et à l'illettrisme. Enfin, quelques incertitudes liées aux processus d'ouverture issus de la mondialisation fragilisent encore la lisibilité du futur économique réunionnais. Ces dynamiques s'articulent également autour de la dualité suivante : anticipation des changements et accompagnement des dynamiques lourdes.

## I-2-1 Une évolution différenciée des moteurs de la croissance économique : un secteur primaire en évolution, un secteur secondaire largement consolidé, un potentiel de progression pour le secteur tertiaire

### Evolution de la répartition des emplois salariés par secteur d'activité

#### TOTAL

1989 : 123 944 emplois salariés  
1999 : 159 415 emplois salariés  
2003 : 183 361 emplois salariés

- Primaire (agriculture) :  
1989 : 3 179 emplois soit 2,6 % des emplois salariés  
1999 : 2 920 emplois soit 1,8 % des emplois salariés  
2003 : 3 067 emplois soit 1,7 % des emplois salariés
- Secondaire (industrie et BTP) :  
1989 : 24 044 emplois soit 19,4 % des emplois salariés  
1999 : 21 445 emplois soit 13,4 % des emplois salariés (crise du BTP)  
2003 : 24 731 emplois soit 13,5 % des emplois salariés
- Tertiaire (services) :  
1989 : 96 721 emplois soit 78,0 % des emplois salariés  
1999 : 135 050 emplois soit 84,7 % des emplois salariés  
2003 : 155 563 emplois soit 84,8 % des emplois salariés

Source : INSEE

L'approche historique développée au point I-1 a rappelé la diversification progressive des moteurs de la croissance économique de La Réunion. Cette tendance devrait se poursuivre au cours des prochaines années pour les activités traditionnelles et les activités émergentes.

**Dans le secteur primaire, le développement agricole s'inscrit dans une double logique de stabilisation et d'amélioration qualitative alors que la pêche et l'aquaculture sont des filières porteuses de développement.**

Les enjeux de la filière agricole s'expriment en termes de stabilisation (filière canne-sucre-rhum dans le cadre de la nouvelle OCM Sucre) et d'amélioration qualitative (filières de diversification). Si les marges d'évolution quantitative peuvent encore être optimisées, les enjeux des prochaines années se situent autour des questions liées à l'organisation de la production et à la rationalisation des circuits de commercialisation compte tenu du contexte interne (concurrence des systèmes de vente informelle, enjeux de la restauration scolaire, croissance de la demande locale) et externe (producteurs extérieurs mieux adaptés à l'économie de marché, développement de marchés de niches à l'export).

Par ailleurs, d'autres marges d'évolution qualitative se dessinent autour des démarches qualité, des démarches de labellisation ou encore du développement de l'agriculture durable essentiels à la visibilité du savoir-faire réunionnais.

La situation de la pêche est différente : à l'origine traditionnelle et artisanale, la filière pêche réunionnaise a vu la création, au début des années 90, d'une flottille de pêche palangrière et elle a également profité de la valorisation des ressources des TAAF. Dès lors, le secteur a connu une très forte progression ainsi qu'en témoignent tous les indicateurs (emplois, production, flotte, export) de l'activité halieutique. La poursuite de cette dynamique au niveau de la pêche, grâce à une utilisation raisonnée de la ressource halieutique et au niveau de l'aquaculture constitue un des enjeux économiques de ces prochaines années.

**Dans le secteur secondaire, les enjeux se situent au niveau du maintien d'un appareil de production compétitif pour l'industrie et l'artisanat de production ainsi que de la poursuite des grands chantiers liés au processus de mise à niveau des structures et de la défiscalisation pour le secteur du BTP.**

Grâce à des investissements considérables réalisés avec le soutien de l'Union européenne, les entreprises industrielles ont réussi à accroître leur compétitivité.

**Une création d'emplois dynamique mais insuffisante au regard de l'augmentation de la population active**

- 3 000 emplois créés par an
- 7 550 nouveaux habitants arrivant sur le marché du travail par an (source OCDE -2004)

Cependant, malgré le progrès de la performance de l'appareil de production, le « modèle » de « l'import-substitution » est à un tournant : a-t-il atteint ses limites ? Est-il raisonnable d'espérer aller au-delà des résultats déjà obtenus par la simple couverture des besoins locaux par de la production locale ?

De même, le modèle d'un développement industriel fondé sur une stratégie à l'export à partir d'investissements exogènes ne doit-il pas être reconsidéré au vu de l'évolution des avantages comparatifs de l'île ?

Pour sa part, le secteur du BTP est soutenu à la fois par la demande privée, encouragée par la défiscalisation, et par la commande publique. Stable sur le moyen terme, il exerce un effet d'entraînement sur les autres secteurs d'activité et notamment sur les services.

**Dans le secteur tertiaire où se situent les principaux gisements d'emplois nouveaux des prochaines décennies, la dynamique est induite par le développement de secteurs émergents tels que le tourisme, les services marchands et les services à la personne.**

L'émergence d'une économie touristique est le fait marquant de la décennie. Progressivement, l'ensemble des activités de la filière a constitué la première source de recettes externes de La Réunion devenant ainsi un nouveau moteur pour l'économie de l'île. Cependant, son expansion, qui a porté le nombre de touristes autour de 430 000 touristes pour l'année 2005, a été rompue par la récente épidémie de chikungunya qui crée une incertitude à court et moyen terme sur les objectifs de croissance du secteur.

Pour leur part, les services marchands offrent un potentiel important de développement autour des technologies de l'information et de la communication mais également des services à l'industrie et au BTP.

Enfin, en matière de services à la personne, face à l'émergence progressive des besoins, les réponses à apporter laissent augurer d'un développement significatif de ce secteur au cours des prochaines années.

**Mais ce potentiel endogène de La Réunion ne suffira pas, sans doute, à créer l'emploi nécessaire à faire face à l'augmentation mécanique de la population active.**

## I - 2 - 2 L'enjeu des ressources humaines : le niveau progresse

**Traditionnellement articulée autour des questions de sous-qualification et de précarité sociale, la question des ressources humaines doit prendre en compte une dimension nouvelle : l'émergence d'une ressource humaine qualifiée importante.**

• **244 000 élèves, étudiants et apprentis en 2004**

• Pas d'étudiants en 1973

• 5 788 étudiants en 1989

• 16 500 étudiants en 2004

Les effets de la politique de rattrapage engagée au niveau du système éducatif à la Réunion sont aujourd'hui perceptibles : un vivier de jeunes qualifiés et diplômés, en progression constante, s'est constitué depuis les années 80. Cette donnée nouvelle, mise en relation avec la tension sur le marché du travail mais également la capacité d'insertion du tissu local, interroge les politiques traditionnelles d'insertion et de mobilité.

Dans ce contexte, la structuration progressive de pôles d'excellence, fondés notamment sur l'enseignement et la recherche, pourrait constituer un atout déterminant pour le rayonnement international de l'île, désormais positionnée comme poste avancé de la coopération avec les pays voisins.

### L'exemple de la formation agricole

Les titulaires d'une formation agricole de niveau secondaire courte, ont été multipliés par 5 en plus de 10 ans (ils représentent aujourd'hui près de 15 % de l'ensemble) et le nombre de diplômés de niveau supérieur (B.T.S.A. ou plus) est en constante croissance.

## La professionnalisation des actifs

Tendance objectivement observable, le niveau de qualification des actifs est en nette progression avec le soutien du FSE. Ce constat qui pourrait paraître naturel dans le secteur tertiaire concerne également le secteur primaire ainsi que les entreprises relevant du secteur de l'artisanat.

Dans un contexte de recherche d'une performance globale accrue, la formation professionnelle continue prend une dimension nouvelle.

## I-2-3 L'environnement et les grands chantiers au cœur des mutations territoriales

### Répartition des sources d'énergie électriques livrées au réseau (en %)

	Hydr	Bagasse	Fossile	ENR*
1995	47	10	43	57
1996	45	18	36	64
1997	37	18	44	56
1998	36	14	50	50
1999	30	17	54	46
2000	32	15	53	47
2001	27	13	60	40
2002	31	12	57	43
2003	30	11	58	42
2004	26	11	63	37

\* Energie Nouvelle et Renouvelable

### Evolution de la puissance maximale appelée sur le réseau électrique en MW Source : EDF

1999	283
2000	299
2001	317
2002	335
2003	349
2004	370

- + 50 000 chauffe eau solaires, soit l'équivalent de trois fois le parc national
- + développement en cours du photovoltaïque connecté au réseau
- + projets de ferme éolienne
- + étude sur le potentiel géothermique de l'île (PRERURE)

Maintien du monopole d'EDF pour le transport et la commercialisation mais pas pour la production. Prix de vente inférieur au coût de production grâce au système national de péréquation. En 10 ans : croissance annuelle moyenne de la puissance et de l'énergie demandée de 7 %.

Source : IEDOM, rapport 2004

La croissance estimée de la consommation électrique amènerait à une progression de 75 % d'ici 10 ans pour atteindre 300 MGW.

En matière d'environnement, trois domaines sont confrontés à de profondes mutations : l'énergie, la gestion des déchets et la valorisation des espaces naturels.

S'agissant de l'énergie, le développement de l'île est fortement dépendant de l'énergie fossile importée : les efforts à fournir en matière de diversification des ressources énergétiques de l'île, en vue de garantir une plus grande autonomie et la sécurité de son approvisionnement, se présentent comme un enjeu important pour soutenir la dynamique régionale. A ce titre, le développement des énergies renouvelables (le solaire notamment) constitue un virage important en matière d'autonomie énergétique.

S'agissant de la gestion des déchets, elle constitue déjà un enjeu majeur compte tenu de l'urbanisation, de la croissance démographique, de l'évolution des modes de consommation mais également des risques sanitaires. Le tournant des prochaines années concernera, d'une part, les modes de valorisation des déchets et, d'autre part, l'organisation progressive des filières spécialisées.

S'agissant de la valorisation des espaces naturels, deux tendances se complètent : une tendance structurelle qui est celle de la valorisation des espaces ruraux et forestiers à travers l'aménagement, la promotion et la gestion et une tendance nouvelle qui concerne une ambition plus forte pour le cœur de l'île dans le cadre du projet de parc national.

**En matière de grands projets, la réalisation de la Route des Tamarins et l'achèvement du transfert des eaux vont profondément modifier le fonctionnement du territoire.**

L'impact de chantiers d'envergure au niveau des dynamiques territoriales doit être anticipé afin de permettre un développement harmonieux et maîtrisé des espaces concernés en fonction des besoins économiques et sociaux.

## I-2-4 L'émergence d'une nouvelle gouvernance



Au même titre que les enjeux économiques et sociaux, la question de la gouvernance est au cœur de mutations profondes qui concernent à la fois l'action publique mais également la conduite des politiques d'accompagnement au développement.

Au cours des dernières années, le territoire s'est structuré en quatre communautés d'agglomérations et une communauté de communes, investies de la capacité à faire émerger des stratégies de développement propres. A cet égard, si la structuration administrative se complexifie avec l'apparition d'un nouvel espace géographique de référence (Parc National des Hauts), la nécessité de définir des choix en matière d'aménagement du territoire et d'œuvrer dans une perspective stratégique collective se fait jour.

Dans ce contexte, l'expérience acquise dans la conception et la gestion des programmes européens par un partenariat actif entre l'Etat, la Région et le Département constitue le socle d'une gouvernance associant de nombreux acteurs de l'île, et garante de la capacité à définir une stratégie territoriale effectivement partagée.

L'enjeu de la gouvernance s'exprime également au niveau de la conduite de politiques d'accompagnement adaptées aux évolutions des filières économiques, politiques, mises en œuvre par plusieurs organismes de développement, qui devront tenir compte de la professionnalisation croissante des acteurs, des dynamiques collectives et de la nécessaire maîtrise des ressources.

## II) Un contexte de fortes croissances

De fortes croissances parfois génératrices de déséquilibres

### II-1 La persistance de la croissance démographique

#### La très forte croissance démographique

- 18,2% entre les recensements de 1990 et 1999 pour 3,4% en métropole
- 1,8% par an entre 1999 et 2004 pour 0,6% par an en métropole.

La projection centrale de la population réalisée par l'INSEE prévoit une population sur l'île proche du million d'habitants en 2030 (contre 760 000 habitants en 2004), soit une augmentation de l'ordre de 32 % par rapport à 2004. Cette projection repose sur l'hypothèse d'une décroissance de la fécondité des jeunes femmes, de la poursuite des gains d'espérance de vie, et du maintien des flux migratoires.

Ainsi, la force de la poussée démographique, sans s'accélérer, confirme une tendance opposée à celle du vieillissement de la population observée partout en Europe continentale.

#### Jeunesse de la population

Les moins de 20 ans représentant 36 % contre 25% seulement en France métropolitaine en 1999 et projection de 26 % en 2030 à La Réunion

Plus de 70 ans : 4,6 % en 1999 contre 12,1 % en France métropolitaine.

Cette dynamique démographique et l'augmentation sensible de la population active qu'elle engendre, induisent nécessairement une **demande sociale importante** en termes d'investissements publics, tendance structurelle du développement de l'île.

Le poids de la jeunesse pose également la question de l'accès des individus, notamment les plus jeunes d'entre eux, aux pôles d'enseignement et de recherche et aux gisements d'emplois des grandes capitales continentales.

De même, la qualité et la capacité d'intervention des structures de formation et d'éducation constituent toujours des enjeux de fond afin de répondre aux besoins croissants.

Le territoire connaîtra donc **une croissance démographique forte et durable qui va influencer l'ensemble des politiques publiques, et de manière plus que proportionnée celles du logement et de l'emploi**. En outre se posera à partir de 2014 la question du vieillissement.

## **II-2 L'explosion de la population active et la présence accrue des femmes sur le marché du travail**

L'emploi des femmes : une croissance de la population active féminine (132 000 en 2003 contre 119 000 en 1999 et 96 000 en 1990)

### **Un taux d'emploi des femmes croissant mais qui reste inférieur à celui des hommes**

Taux d'emploi :

- Hommes : 47,1% en 2003 contre 47,3 % en 1990
- Femmes : 33,7% en 2003 contre 28,6 % en 1990

(source INSEE)

La population active en 2004 (au sens B.I.T) est de 305 000 personnes. Son augmentation devrait se poursuivre jusqu'en 2010 et s'infléchir par la suite. En 2030, la population active devrait se situer autour de 442 000 personnes, cette explosion étant la conséquence directe de la dynamique démographique observée précédemment.

Singulièrement, la place des femmes dans la société et dans le système politique se renforce : une progression constante du taux d'emploi féminin au cours de la dernière décennie traduit des avancées dans l'égalité des genres. Elles restent à poursuivre.

## II - 3 Une croissance économique soutenue porteuse d'emplois durables

### Croissance économique

- Taux de croissance économique de 5 % par an entre 1974 et 1999 (contre 2,5 % en France métropolitaine)
- Productivité en progression de près de 3% par an (1,8 % en métropole) entre 1974 et 1999

### La part de l'Industrie Agro-alimentaire (IAA) s'établit à :

- 35 % des salariés de l'industrie,
- 2 % de l'emploi salarié et non salarié,
- 6 % de la production (9 % avec l'agriculture),
- 3 % de la valeur ajoutée (5 % avec l'agriculture).

### La croissance de la « grande pêche »

De 2000 à 2004 ...

- la flotte est passée de 6 à 11 unités
- les marins sont passés de 135 à 218
- 4 815 tonnes débarquées en 2005 contre 4 204 en 2000 pour des valeurs respectives de 1,1 million d'euros contre 0,8 million d'euros - *Source : DRAM*

Les comptes économiques régionaux publiés par l'INSEE de La Réunion font état d'une croissance annuelle du PIB de 3,3% entre 1993 et 2000. En 2001, le taux de croissance a été de 5,5% et de 3,8% en 2002. Cette dynamique est supérieure à la croissance nationale et européenne et dans le même temps on constate un accroissement de la productivité dans le secteur marchand.

Cette croissance a été fortement soutenue par la consommation des ménages, par le secteur des services et par le secteur du BTP dynamisé par la défiscalisation ainsi que par la commande publique liée aux grands chantiers.

Les évolutions tendanciennes confirment donc en structure que la valeur ajoutée est principalement tertiaire avec une croissance de la part du secteur tertiaire marchand. En évolution, les dynamiques de croissance de valeur ajoutée les plus fortes dans les secteurs marchands concernent l'industrie, les services et la pêche.

Dans le contexte réunionnais d'un chômage élevé durable, le diagnostic prospectif doit également prendre en compte la capacité de création d'emplois des branches de l'économie, capacité dépendant des décisions des acteurs privés et publics.

Sur la base de l'examen de la variation des effectifs de branches entre 1999 et 2003, l'actualisation de l'évaluation intermédiaire du DOCUP a mis en évidence, en matière d'emploi, l'impact différencié qu'avaient les choix d'intervention publics en fonction des dynamiques sectorielles : impact fort dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie avec un volume d'emplois créés très proche de la variation globale des effectifs, impact plus faible pour la branche commerce et services qui bénéficie d'une dynamique propre moins dépendante des choix de soutien public.

De même, l'analyse de l'impact sur l'emploi avait conduit à identifier des effets d'entraînement différents selon les catégories d'emplois : emplois directs créés ou consolidés ; emplois de réalisation (BTP, formation) et emplois liés aux services d'accompagnement au développement (notamment dans le domaine agricole).

Compte tenu des caractéristiques de la croissance réunionnaise et de sa contribution à l'emploi, les choix

futurs devront répondre à deux enjeux fortement liés : comment construire un nouvel équilibre entre les secteurs émergents et les secteurs traditionnels tout en tenant compte des dynamiques naturelles de croissance ? quels sont les leviers les mieux adaptés en matière d'emploi (emplois créés, emplois de réalisation, emplois dans les services d'accompagnement) ?

## **II - 4 L'expansion constante de l'espace urbain et rural**

### **Les logiques de l'étalement urbain**

- Densité théorique de 306 hab/km<sup>2</sup> en 1999 (280 hab/km<sup>2</sup> en 1990)
- Sur une superficie de 2 500 km<sup>2</sup>, environ 1 000 km<sup>2</sup> de territoire utile pour l'habitat et l'activité
- 24750 hectares d'espaces urbains recensés en 2003, dont 22 % de zones denses et 56 % de zones étalées
- Entre 1997 et 2003, l'étalement urbain a progressé de 2,3% par an alors que la population n'a augmenté que de 1,7% par an.

### **La densité démographique réelle de La Réunion**

- 730 000 habitants
- pour 1000 km<sup>2</sup> de surface utile
- **soit 730 hab/km<sup>2</sup>**

Soit une réalité différente de celle de l'île Maurice par exemple (643 hab/km<sup>2</sup>).

Le monde rural se situe entre :

- Un anneau urbain littoral de 30 km de rayon et 5 km de section, qui recevra dans les 20 prochaines années le vingtième de l'accroissement de la population de la France
- Un cœur forestier et volcanique de 1 000 km<sup>2</sup> constituant un des cinq lieux majeurs de la biodiversité de la France.

**La croissance urbaine, pourtant encadrée par un schéma d'aménagement régional (SAR), menace les espaces agricoles et naturels.**

La pression démographique sur un espace utile très limité par un relief difficile entraîne une croissance des espaces urbanisés dont la gestion constitue un des enjeux de fond du développement futur de l'île.

L'enjeu de l'étalement urbain est indissociable de celui des déplacements compte tenu de la croissance régulière des flux de trafic en raison notamment des trajets domicile-travail. Pour les prochaines années, les enjeux en matière de déplacement se présentent sous deux aspects : d'abord sous l'angle du rattrapage des retards structurels du réseau routier (et des réseaux en général) mais également aujourd'hui sous l'angle des nouveaux modes de déplacement.

**Un monde rural essentiel à l'identité de l'île pris en étau entre la pression urbaine et les débouchés économiques limités de ses productions.**

La place du monde rural dans l'espace et dans la société est remise en cause. Cette place est en effet convoitée, tant par la pression démographique que par les changements récents et profonds de l'économie, passés en moins d'une génération d'une dominante rurale à une dominante urbaine.

Face à cette urbanisation croissante, la place du monde rural est à la fois source d'interrogations et indispensable à la vitalité et à l'identité réunionnaises.

**Une surface agricole soumise à la forte pression foncière et démographique**

La croissance urbaine pose également l'enjeu de la part consacrée aux activités agricoles et forestières qui jouent un rôle régulateur en termes d'emploi et de richesse directement ou indirectement (impact sur le tourisme par exemple).

Le contexte n'est donc pas celui d'une déprise agricole et d'une dévitalisation économique du milieu rural comme en métropole, mais bien au contraire celui d'une surpression foncière contestant au quotidien le foncier à une activité agricole qui risque d'être ainsi contestée dans son aire naturelle de développement.

Dans ce contexte, la lutte contre le mitage des terres agricoles est à prendre en considération dans les réflexions sur les capacités de production de la filière canne-sucre.

### **Une prise en compte du cadre de vie**

La croissance urbaine prévisible conduit également à s'interroger sur les modalités de production de la ville et notamment sur la question importante du cadre de vie.

**L'enjeu consiste à trouver les moyens de concilier les réponses à des besoins aussi indispensables que sont :**

- **l'habitat et les équipements nécessaires à une population en augmentation rapide,**
- **le maintien d'une activité agricole forte,**
- **la préservation d'un cadre de vie de qualité.**

La finalité de toute la réflexion sur l'organisation du territoire revient à répondre simultanément, de manière équilibrée, à cette triple interrogation. Un des enjeux essentiel sera donc de définir l'usage futur des sols de manière concertée dans le cadre d'une forte politique d'aménagement du territoire et d'une politique foncière efficace.

### III) Les défis de l'Île

Les principaux défis auxquels devront faire face les acteurs locaux concernent le développement des ressources humaines, la consolidation de sa performance économique et la complexité des enjeux territoriaux et environnementaux.

#### III - 1 Le défi humain

▪ Le chômage touche quatre ménages réunionnais sur dix.

##### Taux de chômage comparé en 2003

La Réunion	31,8 %
France	9,3 %
Union Européenne (à 25)	9,1 %

(Source : Eurostat)

##### Chômage des jeunes

▪ Un jeune sur deux est au chômage contre un sur cinq en métropole.

Dans un contexte de forte croissance démographique et de mutations au niveau des qualifications, le défi humain se décline à travers trois dimensions : l'emploi, la qualification et la cohésion sociale.

#### Le défi de l'emploi

Dans un contexte insuffisamment générateur d'emplois et d'inclusion sociale - et très différent du contexte européen - La Réunion est face à deux défis : **créer de l'emploi durable sur place et permettre l'accès à d'autres emplois qualifiés à l'extérieur de l'île**.

La spécificité démographique pèsera de façon durable sur la situation de l'emploi dans un marché du travail de taille réduite. En dépit de son dynamisme, l'économie locale ne peut pas absorber un tel flux de jeunes. A titre d'exemple, selon l'enquête « emploi » de l'INSEE (2000), le nombre d'actifs supplémentaires est en moyenne annuelle supérieur d'environ 4 000 au nombre d'emplois offerts.

S'ajoute la pression migratoire qui agit comme une contrainte supplémentaire sur la saturation du marché du travail. Le solde migratoire de La Réunion est positif et contribue donc également à l'augmentation de la population active.

Les conséquences de cette situation sont multiples :

- un chômage structurellement élevé : entre 21 et 31,8 %, La Réunion étant, selon Eurostat, la région européenne dont le taux de chômage est le plus élevé, soit deux à trois fois supérieur à la moyenne communautaire,
  - Un chômage très élevé et de longue durée dans certaines catégories de la population survivant grâce aux minima sociaux,
  - mais aussi de plus en plus de jeunes diplômés qui ne trouvent pas d'emploi à l'issue de leur formation. Ce problème est aggravé par l'inadéquation des dispositifs d'insertion et de mobilité qui concernent peu ce public.
- Le défi de l'emploi sera donc également de plus en plus celui des emplois qualifiés et hautement qualifiés.

##### Taux d'accès d'une classe d'âge au Bac

Réunion (rentrée scolaire 2003)	54,4 %
Métropole (2002)	69,1%

Source : INSEE, RGP 1999

## Le défi de la qualification

### L'impact sociétal de l'illettrisme

2 indicateurs différents pour un même constat :

- Taux de sortie du système scolaire sans qualification : 15% à La Réunion (contre 7,5% en métropole)
- Tests de l'armée (JAPD) : en 2003, 18% des réunionnais de 20 ans avaient d'importantes difficultés de maîtrise de la langue et de calcul.

**On estime à 120 000 personnes le nombre d'illettrés.**

Les niveaux de qualification ont nettement progressé même s'ils sont encore inférieurs à la moyenne métropolitaine. Les difficultés scolaires des jeunes restent importantes avec 18 % des élèves qui quittent le système scolaire sans qualification. Ainsi, la sous-qualification d'une partie de la population reste une problématique auxquelles des réponses adaptées doivent être apportées.

A cela, il faut ajouter le poids de l'illettrisme, facteur premier d'exclusion économique et sociale et menace de compromettre toute stratégie de développement.

A ce titre, l'amélioration des performances du système éducatif constitue un défi encore d'actualité.

## Le défi de la de la cohésion sociale

**L'enjeu est également de sortir de la précarité et de la dépendance un quart de la population qui vit principalement des minima sociaux.**

Les politiques de rattrapage économique et d'ajustement structurel ne peuvent compenser les tensions démographiques et les déséquilibres induits sur le marché du travail. L'enjeu est donc d'apporter des réponses aux phénomènes de précarisation et d'exclusion des populations qui ont du mal à s'adapter aux mutations que traverse le territoire.

Ainsi, la proportion de la population qui bénéficie du RMI est près de six fois supérieure à celle constatée en métropole et nécessite de ce fait un effort d'accompagnement et d'insertion qui doit être démultiplié.

En matière de cohésion sociale dans le monde rural, la préservation des actifs agricoles joue également un rôle particulier dans la mesure où l'activité agricole continue de jouer un rôle fixateur en milieu rural malgré la baisse du nombre d'exploitations.

### Proportion de la population allocataire de minimas sociaux

(Pour 1 000 personnes)	Réunion	Métropole
Revenu Minimum d'Insertion	163	32
Allocation Parent Isolé	23	11
Allocation Adulte Handicapé	22	16
Allocation de Solidarité (FNS)	47	5

Source : PDCS

### **III - 2 Le défi de la performance économique**

Dans un contexte d'une dynamique économique endogène et de mondialisation des échanges, le défi de la performance économique se décline pour La Réunion à travers trois dimensions : les réponses à la permanence des handicaps liés à l'ultrapériphéricité, la consolidation des secteurs traditionnels et l'activation du potentiel de croissance des secteurs émergents.

#### **Le défi des handicaps structurels de l'ultrapériphéricité**

L'éloignement entraîne un accès difficile aux marchés européens. Elle implique des surcoûts de transport des personnes, d'acheminement des biens manufacturés, et de l'ensemble des liaisons en général, y compris des télécommunications. Cette distance se traduit également par des coûts d'approche et d'implantation élevés qui dissuadent souvent les grandes entreprises nationales ou européennes de se positionner sur des marchés aussi excentrés et de fait peu attractifs. Cette situation limite donc sérieusement l'impact bénéfique de l'appartenance au grand marché européen et relance l'intérêt a priori de combiner une approche de développement de l'économie régionale (ouverture) et de politique de compensation des surcoûts (effets incitatifs et d'ajustement).

#### **Mais une croissance en butte à des freins : La Réunion ne participe pas au grand marché européen**

L'insularité et la taille limitée du marché local créent un effet d'isolement du territoire réunionnais, au cœur d'un ensemble de pays limitrophes faiblement développés et peu solvables. Les débouchés dans la proche périphérie de l'île sont, de ce point de vue, quasi-inexistants et la distance kilométrique qui la sépare de l'Union l'isole totalement de l'attractivité du marché unique européen.

Ces contraintes physiques apparaissent comme un puissant frein au développement de l'industrie qui ne peut rentabiliser ses investissements lourds. La difficulté de réaliser des économies d'échelles entraîne un renchérissement des coûts de production. Dans le domaine industriel, le seuil d'un million d'habitants est habituellement cité pour permettre d'optimiser la rentabilité d'un investissement dans plusieurs secteurs d'activité.

## Les difficultés d'un développement loin des centres décisionnels national et communautaire et la dépendance à leur égard

Plus que dans les autres régions françaises, l'impact de la stratégie régionale est étroitement lié aux autres politiques communautaires telles que les politiques commerciales et douanières ou encore les politiques de concurrence. La cohérence et la coordination avec les différents niveaux de politiques communautaires constituent une véritable clé de l'attractivité réunionnaise.

A cet égard, il faut rappeler la forte dépendance de l'économie et de la société réunionnaises à l'égard des politiques nationales et communautaires. Un changement pouvant apparaître comme modéré à ces échelles aura un impact multiplié sur un marché étroit, éloigné et isolé

Par ailleurs, les résultats des négociations de l'OMC concernant la libéralisation des échanges mondiaux sont encore plus décisifs car, s'agissant d'engagements de l'Union européenne au niveau international, ils sont très difficilement réversibles.

Le présent et l'avenir du développement réunionnais s'inscrivent au cœur de ces mutations économiques et politiques.

### La nécessité de s'intégrer dans l'environnement régional pour dégager des interactions positives avec les économies de la zone Océan Indien

La Réunion est entourée de pays ACP<sup>2</sup> et PMA<sup>3</sup> dont le niveau de développement constitue un double handicap.

Cette configuration limite les stratégies de diversification économique, contrainte à la fois par les tensions concurrentielles périphériques et les perspectives négatives offertes par ces marchés faiblement solvables ce qui réduit d'autant la capacité d'exportation des produits réunionnais.

La proximité des systèmes économiques situés à des niveaux de développement moindres représente une source de concurrence supplémentaire sur les marchés locaux mais aussi européens. Ce constat est particulièrement valable pour les pays bénéficiaires des accords Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP) et des principes de non-réciprocité qui leurs sont liés. De plus, les pays de la Zone Sud de l'Océan Indien sont

#### En 2004

Aucun pays voisins ne figure parmi les 10 plus grands fournisseurs de La Réunion.

**Importations COI + Afrique de l'Est et du Sud** : 152 millions d'€ soit 3,1 % des importations en valeur  
Progression annuelle : 7,8 % entre 2000 et 2004

Part des clients voisins en valeur, hors échange avec la France métropolitaine, en 2004 :  
Mayotte (12 %)  
Madagascar (8 %)  
Maurice (7 %)

**Exportations vers COI + Afrique de l'Est et du Sud** : 28,2 millions d'€ soit 11,0 % des exportations en valeur

Sources : INSEE + IEDOM

<sup>2</sup> Afrique Caraïbes Pacifique

<sup>3</sup> Pays les Moins Avancés

particulièrement attractifs en termes de (dé)localisation des entreprises (coûts de la main d'œuvre, systèmes fiscaux intéressants, normes en matière de respect de l'environnement, législation sociale ...).

Ces éléments plaident pour une plus large ouverture de l'économie de La Réunion vers de nouveaux marchés et à une politique de co-développement avec les pays de la zone Océan Indien. C'est dans ce cadre que l'association de La Réunion aux futurs Accords de Partenariat Economique (APE) dans des conditions particulières apparaît comme indispensable. L'évolution de l'environnement proche aura sans aucun doute des impacts, encore mal identifiés à ce jour, sur les facteurs endogènes de développement du territoire.

En outre, La Réunion est la seule région française et européenne de l'Océan Indien, et de surcroît de tout l'hémisphère Sud. Elle est entourée de plus d'un quart des zones économiques exclusives françaises. Cette configuration plaide pour un renforcement des politiques de coopération.

### **La nécessaire consolidation des secteurs traditionnels**

Cet effort de consolidation concerne l'agriculture mais également l'industrie, l'artisanat et de la BTP.

### **L'enjeu d'une agriculture multifonctionnelle**

L'agriculture assure **3 067 soit 1,7 % des emplois salariés en 2003.**

*Source : INSEE*

Au cours des prochaines années, au-delà de son impact en termes de richesses et d'emplois, la contribution de l'agriculture au développement doit s'analyser tout autant en termes de contribution à la maîtrise du territoire, à l'autonomie énergétique, à la qualité paysagère et à l'identité rurale.

20% de l'énergie électrique produite à partir de la bagasse.  
(Source : INSEE)

Secteur historique de l'économie régionale, l'effet d'entraînement du secteur agricole est considérable. L'économie de la canne à sucre assure par exemple le revenu de 6 000 producteurs et 10 000 emplois directs et indirects. Elle représente 50 % des exportations (en valeur) de l'île. Sa sphère d'influence ne se limite pas au simple marché intermédiaire des produits alimentaires, et intègre la production d'énergie renouvelable (biomasse).

Le défi de l'agriculture au cours des prochaines années est de faire face à la pression d'une concurrence mondialisée dans un contexte qui offre une visibilité à moyen terme seulement pour les politiques de soutien. Au-delà de sa multifonctionnalité, l'autre enjeu interne majeur pour le secteur agricole de l'île réside dans

l'organisation de ses filières afin de répondre à la demande interne notamment au titre de la commande publique.

### L'optimisation des niches de développement industriel

L'industrie et le BTP assurent en 2003, 24 731 emplois soit 13,5 % des emplois salariés.

Source : INSEE

Après une période de forte croissance entre 1994 et 1998, le maintien des effectifs salariés entre 1998 et 2002 traduit bien le double défi face auquel se retrouve l'industrie réunionnaise : consolider ses acquis en optimisant sa productivité et identifier de nouvelles niches de développement potentiel.

Dominé par l'agro-alimentaire, le secteur productif, qui est fortement exposé aux contraintes de l'ultrapériphéricité, profite encore insuffisamment de l'essor de la consommation locale.

### La mutation progressive du secteur artisanal

Le secteur de l'artisanat a consolidé progressivement sa place au sein de l'économie réunionnaise avec une croissance régulière du nombre d'entreprises inscrites au répertoire des métiers et une part croissante d'entreprises dont l'ancienneté dépasse trois ans.

Compte tenu de la diversité du secteur des métiers, les défis sont de deux ordres : consolidation pour les secteurs productifs (alimentation et fabrication), optimisation des potentiels de croissance liés à la demande locale pour les secteurs liés aux BTP et aux services.

### La dynamique du BTP

A l'instar de son volet artisanal, l'ensemble du secteur du BTP connaît une forte croissance dynamisée par un volume important de travaux commandés par les maîtres d'ouvrages publics et privés.

L'analyse de l'impact du DOCUP actuel ayant mis en évidence le lien étroit entre les investissements soutenus par les fonds structurels et l'activité du BTP, l'enjeu principal pour ce secteur réside dans la capacité technique et financière de satisfaire les besoins en investissements publics au cours des prochaines années.

#### L'artisanat par activité principale en 2004

Activité principale	Nombre d'entreprise	part
Alimentation	1024	11%
Production	1774	20%
Bâtiment	3608	40%
Service	2612	29%
<b>Total</b>	<b>9018</b>	<b>100%</b>

Source : Observatoire économique de l'artisanat

#### Inscriptions et Radiations au registre des métiers

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<b>Inscriptions</b>	1274	1243	1360	1318	1485	1701
<b>Radiations</b>	971	899	1013	1348	1155	1095
<b>Solde</b>	303	344	347	-30	330	606

Source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat

1 emploi sur 5 du secteur BTP est lié à la réalisation d'opérations cofinancées au titre du DOCUP 2000-2006.

(Source : mise à jour évaluation mi-parcours DOCUP)

## Les défis communs aux secteurs traditionnels

Au-delà des enjeux spécifiques, le premier défi commun à relever sur les marchés locaux se situe au niveau de la productivité et de la qualité car les capacités quantitatives de production de base sont aujourd'hui en place.

Après le défi de la diversification des filières qui a été relevé grâce aux soutiens apportés aux stratégies de filières au cours des dernières années, l'agriculture, l'artisanat et l'industrie sont confrontés maintenant au défi de l'action collective pour maintenir leur présence sur le marché local mais également pour se développer sur les marchés extérieurs. Cette dimension collective dépasse la seule dynamique du regroupement des entreprises car elle pose également la question du travail en réseau avec les acteurs de la recherche et de la formation.

Enfin, pour l'ensemble de ces secteurs, l'enjeu technologique, qu'il s'agisse de l'amélioration des process de production et ou de l'intégration des TIC, sera décisif au cours des prochaines années.

## Les potentiels de croissance des secteurs émergents

Le défi commun à tous les autres secteurs émergents est celui de l'ouverture économique et donc de la capacité à maîtriser et anticiper les paramètres exogènes, hormis le cas particulier des services aux personnes.

### Le pari de l'ouverture sur la mer et de la conquête de la ressource halieutique

L'exploitation de l'Océan indien a démarré tardivement en raison de son éloignement des grands marchés asiatiques, américains et européens. Ce vaste espace maritime est devenu, avant même la constitution de la flotte de pêche palangrière réunionnaise, une zone convoitée en raison de son fort potentiel halieutique. Sa couverture économique représente donc un vecteur essentiel de l'ouverture de La Réunion.

De plus, la pêche réunionnaise a un rôle important à jouer dans la zone Océan indien. En effet, elle constitue :

- pour la France, un intérêt majeur géostratégique d'une part, économique d'autre part (elle fournit par exemple plus de 56 % de ses prises de thonidés),

(Nbre inscrits au rôle)	1990	1999	2003
Petite pêche et pêche côtière	382	594	521
Pêche au large	22	77	66
Grande Pêche	123	134	199
Total	527	805	786

Source : INSEE

- pour l'Europe, une zone stratégique nécessaire au maintien de l'activité des flottes communautaires continentales, notamment espagnoles et portugaises, dans le cadre d'accords de pêche avec les Etats ACP riverains,
- pour les petits Etats insulaires pêcheurs ou riverains, un atout important pour leur développement économique et social.

### **Le pari de la recherche et de l'innovation**

Ce pari est indissociable du développement des filières du secteur primaire qui constituent le socle naturel de développement de pôles d'expérimentation et de recherche.

Dans le domaine agricole par exemple, la présence d'une dynamique importante dans le domaine de la recherche et de l'innovation, consacrée par la création du pôle de compétitivité « agro-nutrition en milieu tropical », est un atout remarquable pour la compréhension du biotope tropical et l'élaboration de réponses prospectives aux besoins du territoire.

Dans le domaine de l'aquaculture, aussi bien marine que continentale, La Réunion dispose désormais d'une réelle compétence d'expertise, reconnue au plan international. Elle s'est constituée en pôle d'excellence de l'Océan Indien et s'est engagée sur des programmes de recherche et de transferts biotechnologiques aux opérateurs privés réunionnais comme à ceux de la zone.

Ce potentiel est renforcé par la richesse de la biodiversité ultramarine, qui offre un terrain d'investigation pour la recherche et le développement des biotechnologies.

Par ailleurs, la crise sanitaire du chikungunya a donné une dimension nouvelle aux perspectives de recherche dans le domaine médical.

Comme pour d'autres activités économiques, **la réussite du pari de la recherche -innovation passera en fait par le choix réfléchi de spécialisations pertinentes et par un travail en réseau à l'échelle internationale en raison de notre situation ultrapériphérique.**

### **Le rebond espéré du tourisme**

Si le défi quantitatif des années 90 (nombre de touristes, capacité d'hébergement, recettes) a été atteint, c'est aujourd'hui la relance durable de ce secteur d'activité clé qui est au cœur des

**Evolution des dépenses des touristes au cours de leur séjour (en millions d'euros)**

**2001 : 271,5**

**2005 : 308,8**

préoccupations. En effet, l'objectif ambitieux de 600 000 touristes en l'an 2010 dépendra de la capacité de rebond de ce secteur d'activité naturellement vulnérable.

Au-delà du défi de la sécurité sanitaire qui est d'actualité, trois autres enjeux structurels demeurent : la problématique de la desserte aérienne, la capacité d'hébergement et l'organisation de l'offre.

### **Le tournant des infrastructures numériques**

Largement structurée autour d'un marché des télécommunications en plein essor, la filière TIC s'est progressivement diversifiée afin de répondre à la demande interne.

Si cette croissance naturelle en réponse aux dynamiques internes devrait se poursuivre, le potentiel de développement nouveau se situe au niveau de la production de contenus mais son activation dépend étroitement des liaisons numériques intercontinentales et interrégionales avec Madagascar.

L'enjeu des infrastructures et surtout du calendrier de réalisation s'avèrera également déterminant si la Réunion veut se positionner comme un « hub numérique » qui s'appuie à la fois sur des capacités techniques mais également sur des capacités de recherche-développement.

### **Le gisement des services à la personne**

Dans ce secteur d'avenir, les perspectives de croissance tiennent autant aux mutations démographiques qu'à l'évolution des modes de vie dans une société de plus en plus urbaine.

Le défi est triple sur le moyen terme : il s'agit d'anticiper les besoins de formation, d'organiser l'offre de services en analysant les complémentarités entre les secteurs marchands et non-marchands et enfin d'articuler l'ensemble des acteurs de cette filière en devenir.

#### **La filière des TIC à La Réunion**

380 entreprises, 3 500 salariés, 381 millions d'euros de CA en 2000 (*source Région*)  
400 entreprises, 4000 salariés, 500 millions d'euros de CA en 2003 (*source ARTIC, INSEE*)

Répartition en 2003 :

- 33% distribution de matériel et diffusion de logiciels
- 21% édition et production
- 16% prestations techniques
- 8% réalisent plus de 50% du CA dans des domaines n'appartenant pas aux TIC

► Moyenne de l'effectif salarié : 9

► 65% des entreprises ont été créées avant 1997 et 25% ont moins de 3 ans

*Source : Etude sur « la filière TIC à la Réunion », Protel, 2000*

► 500 emplois (30e rang) dans le secteur informatique soit 0,5% des emplois salariés privés (contre 1,9% en métropole) 300 emplois créés entre 1995 et 2002 (croissance de 147%)

*Source : Etude "tissu économique et aménagement du territoire à la Réunion", AGORAH, novembre 2003*

### **III - 3 Les enjeux territoriaux et environnementaux : le défi de la complexité**

#### **La valorisation des richesses et ressources naturelles**

##### **L'impératif de préservation et de valorisation des paysages et des ressources naturelles conduit à s'inscrire dans la dynamique du développement durable prescrite par les objectifs communautaires de Göteborg**

La forêt couvre une part importante du territoire réunionnais et joue un rôle essentiel dans la stabilité de l'écosystème et dans l'attractivité touristique. Les activités forestières étant réduites, la priorité des gestionnaires repose sur la protection des sols et la conservation des milieux naturels. La forêt réunionnaise représente à ce titre un véritable « herbier » tropical ainsi qu'un sanctuaire d'espèces rares, dont nombre ont la propriété d'être endémiques.

Aux rôles traditionnels de production de bois ou de zone d'élevage, s'est progressivement substituée la vocation multifonctionnelle de la forêt domaniale. Ces dernières années ont vu une croissance de la fréquentation des forêts permise par un accès plus facile (désenclavement, voiries forestières). Même si le soutien au tourisme de pleine nature est un enjeu important, les conditions d'équilibre de la gestion de l'espace naturel sont encore précaires : si une appropriation des milieux par les hommes demeure essentielle à sa promotion et sa conservation, seule une exigence sur la protection de l'environnement permettra la pérennisation de l'espace naturel réunionnais.

Cette exigence de durabilité vaut également pour la politique de gestion de l'eau, domaine dans lequel les enjeux sont à la fois quantitatifs et qualitatifs. A ce titre, le traitement des eaux usées constitue vraisemblablement l'enjeu majeur des prochaines années.

#### **Les contraintes de bâtir sur un territoire aux forts risques géologiques et climatiques**

Le défi de la contrainte naturelle tient aux aléas naturels dont l'intensité et la fréquence engendrent des surcoûts importants dans la conception et la réalisation des investissements publics et privés. Cette caractéristique commune à l'ensemble des régions ultrapériphériques françaises oblige également à des

investissements importants en matière de prévention des risques naturels.

### **L'équation difficile du développement urbain**

La nécessité de construire 6 à 10 000 logements par an pose une équation difficile à résoudre en termes de densification et de restructuration urbaine.

Un changement culturel à cet égard s'impose : cette perspective exige une réflexion sur les modes d'habiter à La Réunion et sur le concept même de la «ville réunionnaise».

Ce contexte a entraîné une modification des équilibres du marché de l'immobilier. La hausse exponentielle du foncier a changé :

- la donne sociale et la question du droit au logement pour tous,
- la donne économique où le foncier risque de devenir un facteur bloquant pour l'agriculture, l'artisanat et l'industrie,
- la donne politique où la question des moyens des politiques publiques face au marché de l'immobilier ne manquera pas de se poser à l'heure des orientations stratégiques de l'aménagement et de la protection de l'environnement.

**Le pari de la difficile articulation de l'urbain, du foncier et du logement apporte une parfaite illustration de la complexité de la gestion du territoire.**

### **L'ampleur des grands chantiers et des grands projets**

La politique de rattrapage des équipements a produit un effet positif en termes d'emplois. La réalisation de chantiers importants permet, tout en répondant aux besoins du territoire, de consolider le secteur du BTP, dont l'effet d'entraînement sur l'emploi et sur des secteurs d'activité connexes est avéré. La Réunion a à cet égard, un double défi à relever dans le contexte déjà décrit de forte croissance démographique et d'un territoire contraint :

- non seulement de rattraper son retard en équipement,
- mais aussi anticiper sur les besoins en équipement de demain dans des domaines d'envergure comme les déplacements (routes et transport collectif en site propre), la gestion des déchets ainsi que les réseaux et le traitement de l'eau.

Entre 1997 et 2003, la tache urbaine a augmenté de près de 6 000 hectares par an. En 2003, elle s'étend sur 24 750 ha, soit sur environ 10 % du territoire de la manière suivante :

- 25 % en continuité directe des tâches urbaines existantes,
- 50 % en extension et agrégation des tâches urbaines existantes,
- 25 % avec de nouveaux départs d'urbanisation (souvent mitage).

## Des infrastructures d'échanges (port, aéroport) au service de la compétitivité du territoire

Evolution du trafic de Port Réunion

En millions de tonnes	1990	2001	2002	2003	2004
Import	546	982	995	1038	1207
Export	126	332	326	368	449

Source : INSEE

Grâce à l'apport des fonds européens, le niveau général d'équipement de La Réunion a progressé de manière significative mais les besoins en infrastructures restent encore considérables, notamment en matière de désenclavement et d'échanges.

Notons à ce propos que l'insularité impose d'avoir sur place une palette intégrée d'équipements structurants qui seraient répartis sur plusieurs régions en métropole.

Dans un contexte de mutations rapides et de croissances fortes et parfois déstabilisatrices qui se produisent dans un espace temps réduit, le défi principal de la Réunion est de pouvoir apporter une réponse intégrée à un ensemble d'enjeux humains, économiques et territoriaux. A travers ces réponses, les acteurs du développement de l'île devront, dans un double souci de responsabilité et de sélectivité, réfléchir nécessairement aux nouveaux équilibres à définir afin de prendre en compte à la fois les enjeux permanents et les nouvelles tendances qui se font jour.

## **A-PROFIL SOCIETAL**

## **I) Une population en forte croissance et jeune face au défi de l'emploi**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, la population de l'île de La Réunion comptait 774 600 habitants. Elle a connu une croissance annuelle de 1,61%, soit 11 400 personnes supplémentaires tous les ans entre 2000 et 2005 (contre 1,8 % et 12 400 entre 1990 et 1999). De ce fait, en cinq ans, la population de l'île s'est accrue de près de 60 000 habitants.

Dans le même temps, la population métropolitaine n'a augmenté que 0,6% par an.

### **I - 1 Les moteurs de la croissance démographique**

**La forte croissance démographique** de La Réunion a résulté :

- d'un accroissement naturel de l'ordre de 11 400 personnes par an depuis 1999 (contre 11 000 par an entre 1990 et 1999), dû à la conjugaison d'un taux de natalité demeuré élevé (malgré une décroissance régulière et malgré une baisse du taux de fécondité) et d'un taux de mortalité faible en raison de la grande jeunesse de la population. Le taux d'accroissement naturel demeure trois fois supérieur à la moyenne nationale même s'il a diminué de 0,12 point entre 2000 et 2003. Avec 2,4 enfants par femmes, **la fécondité** des Réunionnaises reste relativement élevée malgré une baisse continue. La fécondité des jeunes filles de 15 à 19 ans est cinq fois plus élevée que celle des jeunes métropolitaines. Cependant, l'allongement des études d'une partie des jeunes femmes réunionnaises fait passer l'âge moyen de la maternité de 28,1 ans en 1999 à 28,3 ans aujourd'hui.
- d'un solde migratoire positif mais ayant tendance à diminuer, passant de 1 800 personnes par an en moyenne au cours de la dernière décennie à 1 000 personnes ces dernières années. (INSEE)

Le nombre de ménages s'est accru de façon soutenue (+3,4% par an entre 1994 et 1997) dans un contexte d'arrivée à l'âge adulte des générations nombreuses nées dans les années 1960 et 1970.

**La jeunesse de la population** est donc particulièrement remarquable : le vivier des jeunes de moins de 20 ans représentent 35,8 % de la population totale soit 10 points de plus qu'en Métropole et que dans le reste de l'Europe continentale.

**Tableau - Evolution de quelques indicateurs démographiques**

	1990	1994	1999	Actualisation	
				valeur	date
Population	597 800	648 000	703 800	774 600	2005
Taux de natalité (/ 1000)	23,1	20,4	19,9	19	2003
Taux de mortalité (/ 1000)	5,2	4,7	5,4	5,3	2003
Taux d'accroissement naturel (/ 1000)	17,8	15,7	14,2	13,7	2003
Part des 0 - 19 ans	39,90%		38,70%	35,80%	2005
Nombre de ménages	157 850	184 635	238 200	274 400	2004

Source: INSEE

**Tableau 2 Accroissement naturel de La Réunion**

	1999	2000	2001	2002	2003
<b>Population</b>	703 800	717 000	729 700	740 900	752 30
<b>Taux accroissement naturel ‰</b>	14,2	14,9	14,6	14,5	13,7
<b>Variation</b>		4,9%	-2,0%	-0,7%	-5,5%

Source INSEE

En revanche, **l'espérance de vie à La Réunion** (75,6 ans en 2003) **reste inférieure à celle de la métropole** de près de 3,9 ans en 2003. L'écart est relativement stable depuis 1998 avec une différence plus grande chez les hommes (- 4,6 ans) que chez les femmes (- 3,1 ans).

Actuellement, **le taux de mortalité** de la population réunionnaise de 5,3‰ reste très en dessous du taux métropolitain (9,2‰) en raison de la jeunesse de sa population. La « surmortalité » que connaît La Réunion affecte essentiellement les adultes avant l'âge de la retraite. En outre, sur la tranche d'âge des 15-59 ans, les taux de mortalité masculin sont systématiquement trois fois plus élevés que ceux des femmes.

**Le taux de mortalité infantile** est également plus élevé à La Réunion (6,2‰) qu'en métropole (4,1‰). Mais cette comparaison est à utiliser avec précaution à cause de l'échantillon très faible de La Réunion (*source : INSEE*).

**Tableau 1 Espérance de vie par sexe**

Année	La Réunion			Métropole			Ecart		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
1982	65,2	74,1	69,7	70,7	78,9	74,8	5,5	4,8	5,2
1990	68,8	78,2	73,5	72,7	81,0	76,85	3,9	2,8	3,3
1996	70,4	78,8	74,6	74,1	82,1	78,1	3,7	3,3	3,5
1997	70,5	78,9	74,7	74,6	82,3	78,45	4,1	3,4	3,7
1998	70,6	79,0	74,8	74,8	82,4	78,6	4,2	3,4	3,8
1999	70,8	79,1	75,0	75,0	82,5	78,75	4,2	3,4	3,8
2000	70,9	79,4	75,2	75,3	82,8	79,05	4,4	3,4	3,9
2001	71,0	79,6	75,3	75,5	82,9	79,2	4,5	3,3	3,9
2002	71,2	79,7	75,5	75,8	83,0	79,4	4,6	3,3	4,0
2003(p)	71,3	79,8	75,6	75,9	82,9	79,4	4,6	3,1	3,9

Source : INSEE

## Prospective

### Une croissance démographique soutenue

Les différentes hypothèses en matière de fécondité et de migrations établies par l'INSEE présentent des scénarii d'augmentation de la population, qui oscillent de **150 000 à 420 000 habitants supplémentaires** d'ici 2030.

En retenant le scénario médian qui se fonde sur le prolongement des tendances observées pour l'espérance de vie, le solde migratoire et sur une légère baisse du nombre moyen d'enfants par femme, le nombre d'habitants s'établirait **en 2010 à 832 500 habitants et à plus de 1 029 000 en 2030**, soit une hausse de plus de 40 % par rapport à 1999.

### Un doublement du nombre de ménages

La Réunion pourrait donc compter près de **408 000 ménages en 2030**, soit 193 000 de plus qu'en 1999 (avec un scénario identique de poursuite des tendances).

Le vieillissement de la population se conjugue à la croissance pour entraîner l'explosion du nombre de ménages. Cependant, il est difficile de mesurer l'évolution du nombre de ménages : celui-ci dépend de facteurs sociologiques pouvant se modifier rapidement (tradition de la cohabitation intergénérationnelle et poids des familles monoparentales exercent des effets opposés).

**Cette forte croissance induit et va induire le maintien d'une demande sociale importante notamment en logements, en équipements, en services publics et en emplois. Il s'agit d'une composante essentielle du développement de l'île qui va peser au cours des prochaines années sur les équilibres en matière d'environnement, d'aménagement du territoire, de développement économique et de cohésion sociale.**

## ***I - 2 Une forte croissance de la population active***

La population active s'accroît rapidement sous les effets conjugués de la pression démographique et du changement des comportements. Ainsi **de 1990 à 1999, environ 7 250 personnes** supplémentaires sont arrivées chaque année sur le marché du travail.

Elle augmente environ de 1 % tous les ans depuis 2002. En 2003, la stimulation de cette croissance vient de la population active masculine. Les 3000 emplois créés chaque année par l'économie réunionnaise ne suffisent pas à absorber cette population active en croissance rapide bien que celle-ci commence à ralentir.

### **Trois facteurs déterminent cette croissance :**

- **la démographie** : à la croissance naturelle de la population vient s'ajouter un solde migratoire positif (qui affiche toutefois une tendance récente à la baisse, selon l'INSEE). A noter qu'un grand nombre d'arrivants sur le territoire a un emploi ;
- **l'augmentation du travail féminin** : les évolutions culturelles devraient encore accroître la participation des femmes au marché du travail même si leur taux d'activité se maintient depuis 1999 ;
- **l'allongement des études** exerce un effet négatif à court terme sur la croissance de la population active tant pour les hommes que pour les femmes.

### **La place grandissante des femmes dans le marché du travail**

**Le taux d'activité des femmes**, qui avait plus que doublé entre 1967 et 1999, se consolide à 44 % entre 2000 et 2004. Sur cette même période, leur part dans la population active se maintient.

La diminution du nombre d'enfants par femme, la volonté de bénéficier d'une plus grande autonomie, l'évolution des modes de vie et le coût de la vie ont incité les femmes à chercher un emploi. Si la croissance des emplois tertiaires a favorisé leur inclusion dans le marché du travail, ceci ne doit pas occulter que leur taux d'activité reste inférieur à celui constaté en métropole (- 13 à - 15 points entre 30 à 45 ans) et à celui des autres « domiennes ».

La participation accrue des femmes au marché du travail est un facteur important de la croissance de la population active globale. Ce phénomène est sensible à La Réunion depuis 1990 alors que la métropole l'a connu bien avant et en période de reconstruction c'est-à-dire de plein emploi.

**Tableau 6 Evolution de la population active par sexe**

Population active (définition BIT)	1999	2001	2002	2003	2004
<b>Hommes</b>	150 849	166 203	166 924	170 226	173 850
Variation			0,4%	2,0%	2,1%
<b>Femmes</b>	118 578	129 436	132 144	132 340	131 150
Variation			2,1%	0,1%	2,1%
<b>Population active</b>	269 427	295 639	299 068	302 566	305 000
			1,2%	1,2%	0,8%
militaire du contingent compris					

Source : INSEE

**T : Evolution du taux d'activité au sens du BIT**

En %	1999	2001	2002	2003
<b>Hommes</b>	63	64	63	63
			-1,6%	-0,2%
<b>Femmes</b>	46	47	47	46
			0,0%	-1,9%
<b>Ensemble</b>	54	55	55	54

Source : INSEE

**T : Evolution de la population active ayant un emploi**

Population active ayant un emploi (définition BIT)	1999	2001	2002	2003
<b>Hommes</b>	96 141	114 916	119 377	116 799
Variation			3,9%	-2,2%
<b>Femmes</b>	71 712	82 289	86 930	86 263
Variation			5,6%	-0,8%
<b>Ensemble</b>	167 853	197 205	206 307	203 062
Variation			4,6%	-1,6%
<b>Militaire du contingent non compris</b>				

Source : INSEE

**T : L'évolution de la population ayant un emploi**

Population entre 15 et 64 ans	1990	2003
<b>Actifs occupés</b>	146 253	203 062
<b>Taux d'emploi</b>	37,9 %	40,3 %
<b>Hommes</b>	47,3 %	47,1 %
<b>Femmes</b>	28,6 %	33,7 %

Source : INSEE

Cette progression du travail féminin sur le long terme révèle d'autant plus un dynamisme que le mode de garde des enfants demeure majoritairement traditionnel (à la charge de la jeune mère ou de la famille).

En effet, le nombre de places offertes dans les structures d'accueil pour la petite enfance a augmenté, mais de façon très insuffisante compte tenu de la vitesse d'évolution des taux d'activité féminins et du retard initial.

### Les structures d'accueil (Source : DOCUP pour 1993 et 1997)

	1993	1997	2003	2003/1997
garde des enfants d'age préscolaire	2153	2565	3240	26%
accueil des enfants handicapés	1064	1322	1761	33%
total	3217	3887	5001	29%
Place assistante maternelle	816		1707	Source : PDCS

La capacité des différentes structures d'accueil des enfants a progressé en moyenne de 26% entre 1997 et 2003.

### Prospective

La poursuite des tendances récentes augmenterait la population active de moitié de 1999 à 2030. Le rythme d'évolution devrait rester élevé jusqu'en 2010 pour s'infléchir nettement dans les deux décennies suivantes. Ainsi, **442 000 personnes devraient constituer la population active de l'île à l'horizon 2030.**

Le nombre d'actifs supplémentaires observés chaque année de 7000 en 1999 pourrait baisser de quelques centaines à partir de 2010 avant de tomber **en dessous de 3 000 en 2020 et de 2000 en 2030.**

Concernant les retraites, il reste à observer les effets de la récente réforme des retraites (avec l'effet positif sur la taille de la population active) et, dans une moindre mesure, ceux du Congé Solidarité<sup>4</sup> (avec les effets négatifs sur la taille de la population active).

Les politiques en faveur de la mobilité ont été plus dynamiques. Ainsi, entre 2000 et 2005 (inclus), près de 33 400 personnes ont réalisé un projet de mobilité soit une moyenne annuelle de 5566 personnes. Cependant, le suivi de ces actions ne permet pas d'établir à ce jour combien de personnes se sont effectivement installées hors de La Réunion et combien de temps.

### T : Mobilité réalisée dans le cadre des dispositifs d'appui 2000-2005

	Demandeur d'emploi en recherche d'emploi	Demandeur d'emploi pour la formation	Etudiants
Départ 2000-2005	5 904	17 731	9 746
Moyenne annuelle	984	2 955	1 624

Source : Bilan DOCUP

<sup>4</sup> Mesure spécifique aux DOM permettant, jusqu'au 31 Décembre 2006, un départ à la retraite à partir de 55 ans en contrepartie d'une embauche d'un jeune de moins de 30 ans

### **I - 3 Un chômage durablement élevé**

La situation démographique et économique de La Réunion a engendré un chômage croissant et durablement élevé avec le taux le plus élevé de France : 33 % en 2003, soit trois fois plus qu'en métropole (9,5 %). Celui des autres DOM ne dépasse pas les 27 % alors que le poids des femmes actives y est plus important.

Le nombre de **chômeurs de longue durée** (plus d'un an de chômage) a évolué au même rythme que le nombre total de chômeurs. Son poids reste élevé (presque 70 % de l'ensemble des chômeurs), tout comme le taux de chômage des **jeunes de moins de 25 ans** (53% soit 2,5 fois plus qu'en France).

En revanche, **le chômage de très longue durée** (plus de deux ans de chômage) a augmenté plus rapidement que le chômage total. Il représente en 2003, 53 % de l'ensemble des chômeurs et concerne autant les hommes que les femmes.

En outre, les taux de chômage sont globalement supérieurs chez les femmes, même si l'écart entre le taux de chômage des hommes et celui des femmes s'est resserré depuis 1994. En 2003, il s'établit à 2,4 points avec un taux de **34,8 % pour les femmes et 31,4 % pour les hommes**.

Le taux de chômage des personnes sans diplôme, public le plus exposé et le plus vulnérable, est resté relativement stable. Par ailleurs, le chômage touche quatre ménages réunionnais sur dix avec une plus grande fragilité des familles monoparentales (16 200 familles) (*source INSEE*).

#### **Evolution du chômage**

<b>Chômage (BIT)</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>
<b>Nombre de chômeurs</b>	101 511	103 738	98 434	92 761	99 504	102 478
<b>dont homme</b>	54 708	54 338	51 287	47 547	53 427	55 327
<b>dont femme</b>	46 803	49 400	47 147	45 214	46 077	47 151
<b>taux de chômage (%)</b>	37,7	36,5	33,3	31,0	32,9	33,5
<b>homme</b>	36,3	34,5	30,9	28,5	31,4	31,8
<b>femme</b>	39,5	39,1	36,4	34,2	34,8	35,8

*Source : IEDOM*

Notons cependant que la forte croissance de la population active féminine s'est traduite par l'aggravation du chômage féminin qui s'élève en 2004 à 35,8 % de la population active féminine, soit 4 points de plus que chez les hommes. De même, les jeunes femmes actives sont frappées de manière plus importante que les jeunes actifs.

### Evolution de taux de chômage spécifiques

(en %)	1995	1998	2003
<b>moins de 25 ans</b>	53,1	57,9	53,0
hommes	48,6	49,6	49,6
femmes	64,5	69,4	57,6
<b>Part des chômeurs de longue durée</b>	68,9	61,0	69,8
hommes	67,7	61,4	71,3
femmes	70,2	63,2	68,2

Source : INSEE

### Taux de chômage par sexe et par tranche d'âge au sens du BIT en 2003

âge au 31 décembre 2003		La Réunion	Métropole
<b>hommes</b>	15 à 24 ans	46,9	18,4
	25 à 49 ans	30	7,4
	50 ans et +	19,8	6,4
	total	31,4	8,2
<b>femmes</b>	15 à 24 ans	57,6	24
	25 à 49 ans	33	10,5
	50 ans et +	2,4	7,4
	total	34,8	11,0
<b>ensemble</b>	15 à 24 ans	53,0	20,9
	25 à 49 ans	31,4	8,9
	50 ans et +	20,5	6,9
	total	32,9	9,5

Source : INSEE

### Persistance d'un chômage structurel

Le chômage réunionnais apparaît donc principalement comme un chômage structurel qui s'explique par un déséquilibre durable entre l'offre et la demande sur le marché du travail compte tenu de la croissance mécanique de la population active.

Jusqu'ici, les populations les plus vulnérables sont parvenues à réduire les effets socio-économiques de cette exclusion grâce aux dispositifs d'assistance qui se sont développés autour du RMI<sup>5</sup> (70 861 allocataires du RMI soit 185 000 personnes qui en dépendent sans compter les 4 631 personnes allocataires du revenu de Solidarité depuis la LOOM<sup>6</sup>), des contrats aidés et des autres allocations. Le poids des allocataires s'établit, selon l'ADI<sup>7</sup>, à 9 % de la population en 2002.

### Une insertion difficile pour les handicapés

Alors même qu'une loi introduite en 1987 impose à toute entreprise d'au moins 20 salariés d'employer au moins 6 % de travailleurs handicapés, l'accès au marché du travail demeure très difficile pour les actifs handicapés. En 2001, le taux d'emploi direct des personnes handicapées était de 2,54 % à La Réunion.

<sup>5</sup> Revenu Minimum d'Insertion

<sup>6</sup> Loi Orientation pour l'Outre-mer

<sup>7</sup> Agence D'Insertion

En 2004, près de 300 personnes handicapées ont été recrutées avec l'appui d'un dispositif public (en progression de 24 %).

Fin décembre 2004, l'ANPE de La Réunion enregistre 1 517 personnes handicapées qui recherchent un emploi à plein temps et à durée déterminée, soit 2,3% de la totalité des demandeurs d'emploi.

## ***-4 La qualification de la population, enjeu de son employabilité***

### **Une dynamique marquée par un certain ralentissement**

A la rentrée scolaire 2004, le nombre d'élèves, étudiants et apprentis des enseignements public et privé était estimé à 244 011 (*Source Rectorat, repères statistiques 2004-2005*). Le nombre de jeunes scolarisés poursuit son augmentation en terme absolu mais son poids relatif dans la population baisse.

Les effectifs scolarisés se sont accrus de 7,7% en 10 ans, à un rythme d'environ 0,8% par an. Toutefois, cette croissance se ralentit lentement depuis 2001.

**Les effectifs du premier degré (Ecole primaires)** sont stables depuis 2001. Sur la période 1995-2004, la part de ses effectifs a perdu 2,9 points au profit du second degré (+ 1,7 %) et de l'enseignement supérieur (+ 1,1%).

Cependant, les **effectifs du premier cycle (collège) du second degré<sup>8</sup>** ont augmenté de 1,1% par an et un ralentissement s'est opéré en 2004.

La très forte croissance des **effectifs du second cycle (lycée) du second degré**, fait marquant de la période 1989-1994 (+ 3,3% par an), restait significative mais connaît depuis une diminution régulière (+1,4% par an de 1994 à 1999 et + 1,5 % en 2004).

Cette augmentation est imputable à la croissance démographique, mais aussi à l'amélioration du taux de scolarisation des tranches d'âge 16-19 ans. En particulier, le nombre d'élèves de l'enseignement général et technique a fortement augmenté : + 6,6% par an entre les années scolaires 94-95 et 98-99, contre + 2 % par an sur la période précédente et +1 % entre 2002-2003 et 2004-2005.

**La population universitaire** s'accroît, mais de moins en moins vite : elle a d'abord augmenté entre 1995 et 1996, puis entre 1999 et 2001, pour ralentir depuis.

Sa progression annuelle moyenne s'établissait à 14 % par an entre 1989 et 1994. Entre 1995 et 1999, elle se stabilisait autour de 3 % pour ne progresser que de 1,6 % entre 2004 et 2005. Des nouvelles filières d'enseignement supérieur se sont développées mais la voie universitaire reste prépondérante. La stabilité des places offertes en université explique donc en grande partie le ralentissement de cette progression.

---

<sup>8</sup> Collèges et lycées

### La population d'enseignement supérieur

	2001	2002	2003	2004	2005
université	9 958	10 268	10 661	10 759	10 569
augmentation		310	393	98	
croissance annuelle		3,1%	3,8%	0,9%	
autre(iut, iufm, sts, CPGE et autre post bac)	4 195	4 450	4 583	4 736	4 790
augmentation		255	133	153	
croissance annuelle		6,1%	3,0%	3,3%	
<b>total</b>	<b>14 153</b>	<b>14 718</b>	<b>15 244</b>	<b>15 495</b>	<b>15 359</b>
augmentation		565	526	251	
croissance annuelle		4,0%	3,6%	1,6%	
part université en %	70%	70%	70%	69%	

Source : INSEE

### Les chiffres clés de la formation en 2004

Primaire	121 026 élèves
Secondaire	101 592 élèves
Supérieur <sup>9</sup>	16 484 étudiants
Apprentissage	3 909 apprentis
Formation professionnelle continue	39 109 stagiaires
Formation professionnelle continue des salariés	22 736 stagiaires

Source : Rectorat

### Population scolarisée

	1994-95		1998-99		2003-04
<b>Population scolarisée</b>	208 220		217 417		223 311
<b>1er degré</b>	117 562		121 113		121 789
<b>2nd degré</b>	90 045		95 132		101 522
<b>enseignement supérieur</b>	11 291		12 663		15 495
<b>bachelier</b>	4 594		5 450		7 433
<b>pourcentage de réussite au baccalauréat</b>	En %		En %		En %
<b>général</b>	58		70		84
<b>technologique</b>	64		71		79

Source : INSEE

Notons que depuis 1997, la création des Unités Pédagogiques d'Intégration (UPI) favorise la scolarisation en collège et en lycée **des jeunes présentant un handicap**. De ce fait, plus de 2 500 enfants et adolescents souffrant de handicaps sont intégrés en milieu scolaire en 2004/2005.

La plupart d'entre eux sont scolarisés dans le premier degré, à l'école primaire ou à l'école maternelle. Les lycées d'enseignement général et technologique n'accueillent eux que 63 jeunes porteurs de handicaps (Source : PRDF).

### Des écarts avec la métropole demeurent à combler

<sup>9</sup> Le chiffre du Rectorat est supérieur à celui de l'INSEE qui n'intègre pas toutes les formations supérieures

L'évolution favorable, constatée sur le long terme, du niveau acquis lors de la sortie du système de formation ne suffit cependant pas à rattraper celui de la métropole. Les résultats de réussite sont tout à fait honorables mais la part des jeunes sortant du système scolaire sans diplôme reste élevée.

**Les taux de réussite des différentes filières du baccalauréat** tendent à s'harmoniser.

**Le taux de réussite aux baccalauréats d'enseignement général** et technologique a progressé entre 1994 et 1998. **En 2004**, il était de 77 %, légèrement inférieur à la moyenne métropolitaine (80 %).

**Le taux de réussite au baccalauréat professionnel** a stagné, voire diminué légèrement entre 1994 et 1998. **En 2004**, son taux était de 76,8 % très proche de la moyenne métropolitaine (77,2 %).

Le niveau de formation évolue favorablement avec des taux d'accès au niveau IV<sup>10</sup> et une diminution des retards scolaires qui attestent globalement d'une amélioration notable des performances du système éducatif. Cependant, ces performances en termes de classe d'âge restent nettement en deçà de celles constatées en métropole.

Le nombre de bacheliers s'accroît de 3,7 % par an depuis 10 ans, les filières professionnelles connaissant la plus forte croissance (5,8% par an) (*Source : Rectorat, repères statistiques 2004-2005*).

Néanmoins les taux de réussite au baccalauréat enregistrés depuis 1998 mettent en évidence une plus grande réussite chez les filles que chez les garçons.

L'amélioration du système éducatif réunionnais se caractérise surtout par la poursuite d'études plus longues après le lycée.

#### Réussites aux baccalauréats par sexe en 2003

	filles		garçons		total
	effectif	admis en %	effectif	admis en %	
<b>général</b>	2 609	89,2	1 847	83,5	86,35
<b>technologique</b>	1 423	75,4	1 296	68,4	71,9
<b>professionnel</b>	802	80,3	866	80,1	80,2

*Source : Rectorat*

Les filles sont restées concentrées dans un nombre plus limité de filières moins professionnalisées : filières littéraires, économiques et technologiques tertiaires. Leurs études terminées, les filles sont confrontées à des conditions d'accès à l'emploi moins favorables que les garçons. Selon une étude de l'Observatoire du Développement de La Réunion (ODR) elles se trouvent, à niveau de diplôme équivalent, plus souvent au chômage que les hommes et ont besoin d'être davantage diplômées pour un même niveau de poste.

Parmi les causes de ces résultats qui présentent encore des écarts à la moyenne nationale notamment en ce qui concerne la part des jeunes issus du système scolaire et la part d'une tranche d'âge accédant au baccalauréat, la question de

<sup>10</sup> Effectifs sortant des classes terminales de lycée ou de deuxième année de bac professionnel.

l'adaptation de l'enseignement aux spécificités du contexte réunionnais est posée par de nombreux experts. Par ailleurs, les parents qui n'ont pas été (ou peu) scolarisés connaissent de grandes difficultés à accompagner leurs enfants dans une démarche de réussite scolaire.

## II) Le défi permanent du maintien de la cohésion sociale

### Des progrès indéniables

Depuis la départementalisation et surtout depuis les années 1980, la population réunionnaise a bénéficié de progrès sociaux très importants. Sur une longue période, ceux-ci mettent en évidence le « bouleversement » du tissu social.

La hausse du pouvoir d'achat est une réalité forte même si le salaire moyen réunionnais reste inférieur à celui de la métropole. En 2000, le salaire annuel moyen perçu par les Réunionnais (hors fonction publique d'Etat) dépasse légèrement 16 500 euros (métropole : 18 300 euros) (*Source : Rectorat*). (*Voir en Profil économique C – I – 2*)

L'amélioration des conditions de vie peut être observée au travers des indicateurs suivants :

- santé (maladie, mortalité, suivi médical, suivi des grossesses, prévention ...),
- alimentation,
- logement,
- hygiène,
- pouvoir d'achat,
- éducation,
- ...

Certains progrès sociaux semblent « définitivement » acquis alors que d'autres restent fragiles ou inégalement partagés dans la population.

### Des facteurs persistants de précarité et d'exclusion

De nouveaux problèmes sociaux apparaissent rapprochant négativement La Réunion des milieux urbains de France métropolitaine.

Ainsi, la société réunionnaise présente toujours de fortes disparités sociales aggravées par l'exclusion d'une population importante du marché du travail. **Le risque de reproduction sur plusieurs générations de cette marginalisation** est aujourd'hui reconnu par une majorité d'acteurs de l'action publique et d'experts.

La précarité à La Réunion touche 24 % de la population (RMI, RSO<sup>11</sup> et CAF<sup>12</sup>) en 2004 selon l'INSEE. Ainsi, en 2004, on compte 5 400 bénéficiaires du RSO (433 €) et 73 694 allocataires du RMI (*source : PDCS*).

A ce jour, la société réunionnaise connaît un système de régulation relativement efficace au regard du poids de la population exclue du marché du travail.

---

<sup>11</sup> Revenu de Solidarité

<sup>12</sup> Caisse d'Allocations familiales

L'équilibre est maintenu par :

- L'importance des transferts sociaux et des politiques sociales,
- Mais aussi, les solidarités familiales encore vivaces, une vie associative, un bénévolat dynamique notamment dans le domaine du sport et de la culture, une pratique culturelle, la proximité des élus, la possibilité du dialogue ...

Cependant certaines grandes villes ont déjà connu des épisodes de violences, le plus marquant ayant été celui du quartier du Chaudron à Saint-Denis dans les années 1990.

D'autres communes doivent gérer des épisodes d'intensité faible (dégradation de mobilier urbain, vandalisme dans les magasins, feux de poubelles).

## ***II-1 Un risque de reproduction « mécanique » de l'exclusion***

L'importance de la population dépendant des minima sociaux (environ un quart) doit être considérée comme une véritable alerte sur la pérennité de l'équilibre social réunionnais.

L'écart entre celle-ci et le reste de la population se creuse tant au plan de la formation qu'à celui de l'accès au marché du travail. Mais, le plus inquiétant est surtout le fait que peu de perspectives de changements sur la question se présentent. La Réunion peut-elle intégrer ou surmonter cette question dans son projet de développement durable ? La situation est-elle tenable à moyen terme pour les collectivités locales qui « compensent » d'une manière ou d'une autre ce manque d'autonomie de la population (charge du RMI pour le Département, base fiscale faible, aide sociale, faible prix de l'eau, importance de la demande en logement social, ...) ?

Face à l'ampleur du phénomène d'exclusion, l'enjeu au regard de l'appui communautaire consiste à réfléchir aux interventions les plus pertinentes susceptibles de compléter sélectivement les réponses de base qui relèvent fondamentalement de l'effort de solidarité nationale.

Cette marginalisation du marché du travail s'accompagne souvent d'un « enfermement » géographique. Alors que La Réunion est un petit territoire, un grand nombre de personnes en difficulté sociale ont du mal à suivre un projet de formation en dehors de leur commune ou de la grande commune la plus proche de leur domicile. L'obstacle n'est pas seulement celui du transport mais également celui de la « mobilité psychologique ».

### **Proportion de la population allocataire de minima sociaux**

<b>Pour 1 000 personnes</b>	<b>Réunion</b>	<b>Métropole</b>
<b>RMI</b>	163	32
<b>API</b>	23	11
<b>AAH</b>	22	16
<b>AS (FNS)</b>	47	5

Source : PDCS

## II-1-1 Les lignes de progrès

**Des progrès dans le confort de l'habitat et dans le pouvoir d'achat sont des caractéristiques de la dynamique sociale de La Réunion depuis les années 80.**

**Le niveau de vie moyen** s'est fortement accru en passant de 10 200 € en 1995 à 11 700 € en 2001, soit une hausse de 15 % en euros constants corrigée de l'évolution des prix pendant cette période.

Toutes les catégories de ménages bénéficient des avancées socio-économiques que connaît le département. De plus, ce sont les ménages situés en bas de l'échelle des revenus moyens qui ont vu leurs ressources s'accroître le plus rapidement au cours des dernières années.

En 2001, le revenu médian par unité de consommation atteint 6860 € à La Réunion. Il est deux fois moins élevé qu'en France métropolitaine où il s'établit à 14 650 €

Outre des raisons communes à l'évolution du niveau de vie des plus modestes, l'accroissement des retraites, la forte valorisation du SMIC et la progression de l'emploi ont sensiblement joué un rôle dans cette évolution.

Néanmoins, la hausse générale des niveaux de vie réunionnais a relevé le niveau du **seuil de pauvreté de 26 %** entre 1995 et 2000 ; il est passé de 3 400 € par unité de consommation à 4 300 € en euros constants de 2001. Les ménages modestes et démunis ont connu une amélioration sensible de leur niveau de vie : plus de 30 % de croissance due à l'accroissement moyen de 34 % des prestations sociales (aides au logement, RMI), qui constituent la principale ressource pour ces ménages.

En 2001, la moitié des ménages réunionnais a déclaré moins de 13 500 € de revenus aux services fiscaux (les revenus de redistribution non imposables comme les minima sociaux, les prestations familiales ou les aides au logement ne sont pas inclus dans le calcul des revenus fiscaux). Les revenus les plus élevés sont proches de la métropole alors que les plus faibles sont beaucoup plus bas.

La part des bénéficiaires des professions non salariées (profession libérale, agriculteurs, artisans) est également plus élevée à La Réunion (10%) qu'en métropole (7,5%). En revanche, les personnes âgées étant encore peu nombreuses, les pensions et les retraites ne représentent qu'à peine plus de 11% des revenus fiscaux, contre 22% en métropole.

Le logement représente également une ligne de progrès. En effet, de nombreuses familles ont accédé à un logement décent, mieux équipé et protégé contre les risques naturels.

### T : Eléments de confort

(en %)	1982	1990	1999	2004	métropole 1999
Electricité dans le logement	82	95	98	98,2	100
Eau dans le logement	70	81	99	97,8	100
Eau Chaude	...	38	63	70	98
Douche ou Baignoire	52	74	93	94,7	98
WC dans le logement	50	70	91	93,8	97
Une voiture			49,3		
Réfrigérateur			95,4		

Si l'ensemble des indicateurs est croissant, ceux-ci restent en dessous de ceux observés en métropole en 1999.

De plus, la «sur occupation» des logements qui concerne 23 % des ménages, tend à baisser en raison de la réduction de la taille des ménages.

En outre, les quartiers ou les villes connaissent une relative mixité. Il existe encore peu de quartiers stigmatisés pour leurs problèmes, même si leur nombre tend à augmenter. Il y a aujourd'hui treize Zones Urbaines Sensibles deux Zones Franches Urbaines, bénéficiant des dispositifs dérogatoires de la politique de la ville.

Dans les lignes de progrès, il faut également noter la relative facilité d'accès à une pratique sportive et une possibilité croissante de mener une activité culturelle ou d'assister à des spectacles ce qui a permis le développement d'une économie des loisirs marchande ou non marchande.

## II-1-2 Les problèmes à affronter

### L'illettrisme

L'illettrisme touche à La Réunion une partie importante de la population : on estime à près de **120 000 personnes** le nombre d'illettrés sur une population de 730 000 habitants, soit près de 16,5 % (*source : PASER*), contre 1 % en métropole.

L'illettrisme touche la population adulte mais aussi, plus paradoxalement la jeunesse, alors que les taux de scolarisation et de réussites au baccalauréat sont aujourd'hui proches de ceux de la métropole.

Son évolution est confirmée par tous les indicateurs tels que l'enquête INSEE-Carif, les évaluations de l'Education nationale, celles de la Défense nationale (JAPD), etc.....

Il est considéré comme un échec pour la formation initiale mais aussi un handicap pour la formation continue et pour les dispositifs de formation s'adressant aux demandeurs d'emploi jeunes et adultes.

**En outre l'illettrisme accroît le risque de reproduction intergénérationnelle de l'échec scolaire .**

## **La mobilité et les déplacements, un enjeu incontournable**

La congestion actuelle du système de transports, essentiellement routier due à l'augmentation du parc automobile, va s'aggraver dans les années à venir. Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, 300 000 véhicules étaient en circulation. Il est prévu qu'à l'horizon 2030, il pourrait y avoir entre 500 000 et 600 000 véhicules car seulement 68% des ménages disposent d'une automobile pour plus de 80 % en métropole (*source : Contribution de l'Etat au SAR*).

Les courses, les loisirs et les visites sont les motifs de déplacement les plus fréquents devant le travail.

Le sous-dimensionnement et la structure des réseaux secondaires et communaux et les limites du réseau primaire, ne permettront pas de gérer cette augmentation du trafic. A moyen terme, l'impact en serait paralysant sur l'économie et se traduirait par une dégradation rapide du cadre de vie pour les Réunionnais.

L'offre alternative par les transports collectifs est encore peu développée et reste peu attractive..

## **La difficulté à produire un logement décent pour tous**

Au 1<sup>er</sup> juillet 2004, on comptait 274 400 logements (dont 90% de résidences principales). Le nombre de logements a augmenté de 36 200 soit une croissance annuelle de 26 % (supérieur à la croissance de la population +1.6 %). Le taux d'accroissement du logement est 3 fois supérieur à celui de la métropole.

Cette hausse trouve sa cause dans la poursuite du phénomène de décohabitation et l'augmentation de nombre de personnes en âge d'être chef de famille. La diminution de la taille des ménages renchérit cette tendance.

Il est donc important de distinguer la progression de la population de la progression du nombre de foyers, indicateur qui semble avoir été sous-estimé alors qu'il témoigne de manière plus réelle des implications sur le mode de vie réunionnais et ses conséquences sur le nombre de logements, de véhicules nécessaires...Or, on peut estimer que la « nucléarisation » des ménages réunionnais va se poursuivre.

D'après le Conseil Économique et Social Régional, il faut construire entre 7 500 et 9 000 logements par an (INSEE et PDCS : 9 000 dont 7 200 logements aidés) pendant 20 ans quelles que soient les projections démographiques.

**L'équivalent de 60 % du parc existant doit être construit ou reconstruit à l'horizon 2020**

Jusqu'en 1999, le rythme de livraison du parc locatif social a connu une forte accélération après la mise en place de nouvelles modalités de financement du logement social dans les DOM, atteignant près de 2 500 logements par an entre 1995 et 1999. Mais depuis cette date, le rythme annuel de livraison a chuté pour atteindre les 1 500 logements par an.

### Evolution et répartition des logements sociaux<sup>13</sup>

	2001	2002	2003	2004		
				Nombre	%	Evolution 04/03
Total	44 232	45 513	46 192	47 265	100	2,3
dt parc ancien en %	38,4	36,5	35,3	16535	35	
dt parc LLS/LLTS (%)	56,3	57,7	59,6	28842	61	
dt Parc intermédiaire	5,3	5,8	5,1	1888	4	

Source : INSEE

Des inquiétudes apparaissent sur l'adéquation entre l'offre et la demande de logement. En effet la production de logements privés est particulièrement dynamique mais les ménages restent dans leur ensemble peu solvables. Ainsi, si la croissance du parc de logements privés se poursuivait, une « crise » ne serait pas à exclure.

En outre, le constat réalisé au sein du SAHI (schéma d'accueil, d'hébergement et d'insertion) met en évidence le manque de structures d'accueil et d'hébergement au profit des populations les plus fragiles et le retard significatif en nombre de places au regard des indicateurs sociaux (nombre de bénéficiaires du RMI...), en fonction des indicateurs nationaux (*source : PDCS*).

Ainsi donc, la forte croissance démographique à La Réunion et la persistance d'un nombre important de logements insalubres nécessitent la poursuite du rattrapage en matière de logements sociaux et l'effort exceptionnel de l'Etat (4 à 5 000 logements financés par an, soit la moitié des logements produits) car cette priorité stratégique consensuelle est exclue du champ d'éligibilité du Feder pour la période 2007-2013.

## **II-2 Les enjeux liés au vieillissement progressif et à la dépendance**

**La santé est un secteur dans lequel de** très nets progrès ont été réalisés permettant de prolonger la durée de vie et de réduire la mortalité infantile. Le secteur de la santé est de plus en plus sollicité par les Réunionnais mais il reste plus coûteux qu'en métropole.

<p>Médicament : 30 % plus cher          Acte médical : + 20 %          Bénéficiaires CMU : 50,7 % contre 7,5 % en métropole</p>
---

Source : PDCS

### **Le vieillissement, première cause des problèmes de santé**

Avant soixante ans les Réunionnais vivant à domicile semblent moins souffrir de difficultés de santé que leurs homologues métropolitains. C'est surtout au-delà de 60 ans que les difficultés de santé augmentent sensiblement : les situations d'incapacité et de dépendance apparaissent à un âge moins avancé à La Réunion qu'en métropole ; l'espérance de vie étant inférieure de quatre ans à celle de la métropole.

<sup>13</sup> Logement Locatif Social et Logement Locatif Très Social

## Des handicaps plus fréquents

Selon la CDES (Commission Départementale d'Education Spéciale pour **les enfants et les jeunes de moins de vingt ans**) et la COTOREP<sup>14</sup> (Commission Technique d'Orientation et de Reclassement Professionnel pour les **adultes**), 5 500 enfants et jeunes et plus de 10 000 adultes souffrent de handicap. Depuis 1990, environ 400 places ont été créées pour accueillir les enfants handicapés.

### T : Part des enfants selon le handicap<sup>15</sup>

Types de handicap	Part des enfants concernés
Déficiences auditives	11%
Déficiences visuelles	7%
Déficiences motrices	6%
Polyhandicapés	12%

Source : INSEE

La grande majorité des **enfants pris en charge** (62 %) sont atteints d'une déficience mentale et peu d'enfants atteints de trouble du langage, de déficience viscérale, métabolique ou nutritionnelle bénéficient d'une prise en charge. Notons qu'il n'existe pas à La Réunion d'institutions spéciales pour les enfants atteints de trouble du comportement.

Concernant **les adultes**, malgré la création de nombreuses places supplémentaires à la fin des années 90, les capacités des établissements pour adultes handicapés restent insuffisantes. En 2003, seulement 529 adultes handicapés peuvent être accueillis en établissement de travail protégé, et 515 en établissement d'hébergement. Tout comme les enfants, plus d'un tiers des adultes actuellement pris en charge en établissement ont une déficience mentale (69% en 2001), entre 3 et 4 % ont une déficience auditive et autant sont handicapés moteur.

Parmi **la population âgée de 60 ans ou plus**, 85 % ont au moins une déficience.

Par ailleurs, près de 11 500 personnes âgées vivant à domicile sont en situation de réelle dépendance (6 400 femmes et 5 100 hommes). Elles représentent 14 % des plus de 60 ans et une personne âgée de 80 ans ou plus sur trois.

---

<sup>14</sup> Rappelons cependant que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, ces deux commissions ont disparu pour fusionner en une seule et même Commission des Droits et de l'Autonomie, ce conformément à la loi du 11 février 2005 pour l'Egalité des Droits et des Chances, la Citoyenneté et la Participation des Personnes Handicapées.

<sup>15</sup> La Réunion est le seul département à pouvoir bénéficier de deux sources permettant d'estimer le nombre total de personnes âgées dépendante en 2004 : l'enquête EHPA (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées) et l'enquête HID (Handicaps-Incapacités-Dépendances).

### T : Dépendance de la population de plus de 60 ans

	Population totale en 2004	Population dépendante HID	Population dépendante en institution	Population dépendante totale	Taux de prévalence de la dépendance <sup>16</sup>
<b>Population 60 ans et plus</b>	80 269	11 478	677	12 155	15%

Sources : enquête EHPA 2003, DRASS, DREES et Enquête HID 2004 Département, DRASS, INSEE, AGEFIPH

### Prospective

Un vieillissement certain de la population de La Réunion est prévisible. Ainsi d'ici 2030, la pyramide des âges devrait profondément se modifier, ce qui entraînera des besoins nouveaux (prise en charge, services et prestations nouvelles adaptées).

Compte tenu du vieillissement de la population, une augmentation de la moitié de la population âgée est prévisible en 2030. A cette date, environ 29 000 personnes d'au moins 60 ans pourraient être concernées par des services à domicile. De même, d'ici à 2030 l'effectif de la population âgée de plus de 60 ans devrait tripler.

### Projection des effectifs de la population de 60 ans et plus dépendante

	2010	2020	2030
<b>Hommes</b>	6 900	10 100	14 700
<b>Femmes</b>	8 000	11 100	14 500
<b>Ensemble</b>	<b>14 900</b>	<b>21 200</b>	<b>29 200</b>

Source : projection DRASS, 2005

---

<sup>16</sup> Taux de prévalence de la dépendance = Population dépendante sur population totale du même âge.

### **III) La participation des femmes à la prise de décision**

Malgré la récente **loi sur la parité du 6 juin 2000**, l'égal accès des femmes aux responsabilités politiques est loin d'être acquis, les postes de maires et de vice-présidents étant encore largement occupés par les hommes.

La représentation des femmes en politique et dans les instances demeure faible. Elles restent assez rares au sein des instances élues et dans les états-majors politiques et syndicaux. Néanmoins, tant sur le plan national que régional, une amélioration s'est produite

Une structure, la Délégation Régionale aux Droits de la Femme informe les femmes sur leurs droits, en particulier sur la réglementation pour l'égalité des sexes et la Loi sur la parité.

**Tableau Les femmes dans la vie politique réunionnaise en 2005**

<b>chiffres clés en 2005</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>	<b>Total</b>	<b>ratio</b>
conseillers régionaux	21	24	45	47%
conseillers municipaux	399	465	864	46%
Maires adjoints	81	162	243	33%
Maires	0	24	24	0%
conseillers généraux	4	45	49	8%
Membres des chambres consulaires	9	107	116	8%
Représentants à l'assemblée nationale, au Sénat et au Parlement européen	4	7	11	36%
Présidence et vice présidence du conseil général	1	14	15	7%
Vice présidence du conseil régional	5	13	18	0,28

*Source : INSEE*

## **B-PROFIL ECONOMIQUE**

L'économie réunionnaise a connu une performance économique sur une longue période (1974 – 1999) avec un taux de croissance économique tout à fait remarquable en se situant en moyenne à 5 % par an contre 2,5 % au niveau national. Pourtant, dans le même temps, le chômage a également progressé pour atteindre son plus haut niveau à la fin des années 1990 (38 % de la population active au sens du BIT). Aujourd'hui, il représente encore un tiers de la population active, soit un des niveaux des plus élevés à l'échelle nationale et européenne.

Ce « paradoxe réunionnais » résulte d'une forte progression de la population active en raison de la croissance démographique et de l'arrivée massive sur le marché du travail des femmes (comme vu en A). De plus, la croissance a un faible contenu en emploi du fait du niveau élevé des gains de productivité réalisés. La productivité globale apparente du travail a en effet progressé de près de 3 % par an (+ 1,8 % en métropole). La modernisation de l'île s'est diffusée à l'ensemble de l'économie, de l'appareil productif aux infrastructures, dans un contexte institutionnel lui aussi en profonde évolution.

L'économie de La Réunion n'est désormais plus celle de la petite économie insulaire reposant sur le tryptique « agriculture, commerce et BTP », le poids de ces trois secteurs dans la valeur ajoutée étant inférieur à 20 %.

Pour de nombreux experts, La Réunion pourrait encore améliorer ses performances dans certains domaines émergents. Il lui faudrait pour cela mieux valoriser ses atouts majeurs et notamment ses infrastructures, son système d'éducation et ses capacités technologiques. Ainsi, la montée de l'innovation dans l'économie réunionnaise est bien réelle comme l'illustre, par exemple, le secteur du sucre – énergie qui a servi de socle à l'émergence du « pôle de compétitivité agro-nutrition en milieu tropical ».

En outre, le rôle de la demande publique reste important mais baisse au profit de la demande privée.

**Tableau - Economie Réunionnaise : PIB<sup>17</sup> et VA<sup>18</sup>**

<i>en millions d'euros</i>	1997	1998	1999	2000	2001	Evolution (%) 01/00
Valeur ajoutée marchande	4253	4500	4800	5082	5511	8,4%
Valeur ajoutée non marchande	2624	2750	2949	3111	3315	6,6%
Part de la VANM/PIB (en %)	36%	36%	36%	36%	36%	
Produit intérieur brut (PIB)	7228	7649	8205	8641	9317	7,8%
PIB par habitant (en euros)	10530	10958	11559	11965	12660	5,8%
Croissance PIB		4,1%	5,5%	3,5%	5,8%	
PIB par habitant (Réunion/métropole)	50,4	50,4	51,4	51,1	52,3%	

Source : IEDOM

<sup>17</sup> Produit Intérieur Brut = somme des VA

<sup>18</sup> Valeur Ajoutée = Production – Consommation intermédiaire = indicateur de richesse créée

## I) Les moteurs d'une croissance économique soutenue

*« En deux générations, l'économie de La Réunion est passée d'une activité mono-industrielle basée sur la canne à sucre à une économie concentrée sur les services (plus de 80 % de la valeur ajoutée). Malgré son faible poids dans le PIB de l'île, le secteur primaire reste prépondérant dans les exportations réunionnaises et l'aménagement du territoire. Le développement de services marchands tirés par le tourisme et la grande distribution ne date que du début des années 1980, réduisant de fait le poids des autres services non marchands même si ces derniers représentent encore 40 % de la valeur ajoutée totale. »*  
OCDE, 2002

**Les moteurs de la croissance** sont désormais les services marchands (services à destination des particuliers et des entreprises, immobilier, transports, hôtels et restaurants, activités financières, postes et télécommunications) ainsi que les activités de la diversification industrielle (biens d'équipement, biens intermédiaires, agro-alimentaire). Ceux-ci affichent des taux de croissance particulièrement élevés et représentent le tissu économique en plus fort développement.

Le commerce, l'administration, le bâtiment, l'industrie du sucre/rhum et l'agriculture voient leur poids relatif diminuer du fait d'une moindre croissance. **Ces secteurs restent prépondérants mais leur poids relatif se stabilise ou recule légèrement.** Pour certains, leur place correspond plus à une économie historique à faible croissance.

Le dynamisme économique reste marqué par l'importance de la valeur ajoutée non marchande dont la part se stabilise autour de 36 % à 40 % depuis 1993.

Cette croissance fortement différenciée selon les secteurs a modifié la structuration de l'appareil productif. *« La structuration de l'économie réunionnaise a évolué considérablement au cours de ces dernières années pour se rapprocher de plus en plus de celle de la métropole. Le poids de l'économie marchande se renforce grâce principalement au dynamisme de l'activité dans les services marchands. L'ensemble des services représente près de la moitié de la valeur ajoutée marchande. (...) Le développement économique de La Réunion s'est longtemps appuyé sur l'agriculture à travers la monoculture de la canne à sucre. Ce développement se fait principalement aujourd'hui grâce au secteur secondaire et surtout aux services marchands. »* CESR, 2002

L'appareil productif se caractérise aujourd'hui par l'émergence de nouveaux secteurs, dits secteurs modernes et la stabilité d'autres, dits secteurs traditionnels. Ainsi, il est caractérisé comme suit.

### I-1 Croissance et place actuelle des secteurs traditionnels

**L'agriculture** diminue en activité et en poids régulièrement. Mais la formation des actifs agricoles s'est améliorée et l'augmentation de la productivité compense la baisse des effectifs et du nombre d'exploitations.

La diversification agricole a fortement progressé dans cette décennie du fait de la volonté de répondre à la demande locale en substituant aux importations une

production locale. De plus, il semblerait qu'en période « d'insécurité alimentaire », la production locale apparaît comme plus fiable aux consommateurs réunionnais. Ceci a pu s'observer nettement avec le transfert de consommation du bœuf de métropole au bœuf produit sur place.

### **La canne à sucre**

30 % de la production agricole en 2004 34 % des exportations passant par le port en 2001 1,97 million de tonnes de canne produites en 2004
--

*« L'histoire de la Réunion est fortement marquée par la période dominée par l'économie de plantation jusqu'aux décennies 1960-1970. La canne à sucre y règne alors en maître, utilisant les deux tiers de la surface agricole, représentant plus de 50 % de la valorisation agricole et 60 % des exportations. (...) Malgré ces atouts, la filière connaît depuis une quinzaine d'années des difficultés liées principalement :*

- à la pression exercée sur le foncier en faveur d'autres cultures mais aussi de l'urbanisation,
- aux effets néfastes du ver blanc et de la sécheresse,
- aux effets pervers du RMI détournant de plus en plus de planteurs de cette activité.

*Pour ne pas disparaître le secteur a fait l'objet, d'une part, de restructuration par une concentration des usines (aujourd'hui 2 contre 13 en 1960) qui s'est accompagnée d'un important programme d'investissement et d'innovations technologiques majeures (centrales thermiques mixtes bagasse charbon), d'autre part, d'une politique foncière visant à augmenter la surface des unités agricoles. (...) Bien que l'agriculture soit généralement perçue comme un secteur d'activité en voie de marginalisation, elle apparaît essentielle aussi bien au niveau des débouchés pour l'industrie et le tertiaire qu'au niveau de l'aménagement du territoire. » CESR, 2002*

### **Fruits et Légumes**

Poids dans les recettes agricoles en 2003 : 33 % Couverture du marché local en 2003 : 75 % (dont 73 % pour les légumes et 80 % pour les fruits) Effectifs : plus de 2 500 équivalents UTA Exportations : ananas victoria, letchi, fruit de la passion et mangue
--

### **Production animale**

Poids dans les recettes agricoles en 2003 : un peu moins de 33 % Couverture du marché local en 2003 : 50 % pour le porc et la volaille, 30 % en bovin Effectifs : plus de 2 500 équivalents UTA <sup>19</sup>
---

Les productions de volaille et de viande porcine sont les plus importantes en valeur et en quantité. Une légère surproduction est observée en 2004 pour la viande porcine. De même qu'une forte croissance de la production bovine (+ 33

---

<sup>19</sup> Unité de Travail agricole

% depuis 1997.

Les divers secteurs agricoles sont tous fortement menacés par la pression urbaine qui met en danger l'activité agricole de deux manières :

- les gains financiers obtenus par la vente d'un terrain agricole pour la construction sont sans commune mesure avec les gains résultant du labeur de l'exploitant agricole durant toute une vie de travail,
- le foncier agricole disponible pour des nouveaux exploitants devient particulièrement rare et onéreux au regard des plus values qu'il pourra en tirer.

Cette situation apparaît alors que :

- la surface agricole équipée en réseau d'irrigation a progressé (voir en profil environnemental C) augmentant nettement le rendement agricole,
- la population, dont la croissance se rapproche du million d'habitants, offre des perspectives de consommation de produits agricoles plus intéressantes.

**L'industrie** (entreprises de + de 6 salariés ou ayant un chiffre d'affaires > 800 K€ hors BTP) employait 8 797 salariés, soit 18 % de plus qu'en 1994, et 22 % de plus qu'en 1991. L'importance du secteur agroalimentaire résulte de la conjugaison de l'importance historique de la filière canne-sucre-rhum et de la faiblesse relative de l'industrie manufacturière. Pour une part importante, celle-ci est composée d'entreprises dont l'activité est liée au BTP (matériaux de construction). L'industrie sera classée dans les secteurs traditionnels en raison de la prédominance de l'industrie sucrière dans l'industrie agro-alimentaire et des productions liées au BTP, lui-même secteur traditionnel.

Le secteur secondaire progresse de 4,6% entre 2002 et 2003 principalement porté par la bonne performance du BTP dont la production progresse de 6,5%.

L'industrie représente 8 % des entreprises réunionnaises. Ce secteur est historiquement moins représenté à La Réunion, laquelle n'a pas de tradition industrielle en dehors de l'industrie sucrière.

**T : L'industrie réunionnaise** (entreprises de + de 6 salariés ou ayant un chiffre d'affaires > 800 K€ hors BTP)

activité principale	Nombre d'entreprise	Effectifs salariés	Chiffre d'affaire*	Valeur ajoutée*
industrie agro alimentaire	80	3222	708,2	160,7
dont				
industrie de la viande et du lait	25	1090	215,1	49,6
industrie sucrière	4	499	148,2	12,8
autres	51	1633	344,9	98,3
Industrie Manufacturière	300	5682	788,5	254,4
Total	380	8904	1496,7	415,1
*en millions d'euro				

Source : INSEE

### *L'agro-alimentaire*

Les industries agro-alimentaires dominent le secteur de l'industrie en assurant :

- 47 % de son chiffre d'affaires,
- 39 % de sa valeur ajoutée,
- 21 % de ses entreprises,
- 36 % de ses salariés.

### *Le BTP*

Il est bien orienté essentiellement grâce à la construction. Le secteur reste cependant sensible aux mouvements sociaux, aux retards des marchés publics et à la baisse de la commande en logements sociaux.

Ainsi alors que la commande publique a été longtemps le premier facteur dynamisant le BTP, aujourd'hui la demande privée prend le relais. Le secteur du BTP poursuit sa progression : + 7 % en 2004 avec 259 entreprises supplémentaires.

Sur le moyen terme, la construction, plus dynamique, est soutenue par la demande publique et privée : + 24 % entre 1999 et 2003.

### *Commerce de gros et de détail*

Les secteurs des services et du commerce restent les plus importants avec respectivement 42 % et 33 % de l'ensemble des entreprises de services (respectivement 842 et 533 entreprises supplémentaires).

Le processus de transformation et de modernisation du secteur du commerce a été de pair avec la disparition progressive des petits commerces depuis 1990 et la création de grandes surfaces. Mais le secteur du petit commerce mute avec l'émergence de petits commerces de détail spécialisés et le développement des franchises.

## **I-2 Croissance et place des secteurs émergents**

### *Le secteur tertiaire*

Il a progressé en 2003 de 2,9 % et représente 75 % des emplois salariés à la Réunion. Cette progression est principalement due à l'émergence de nouveaux secteurs et à leur dynamique depuis 1999.

Ces nouveaux secteurs dynamiques sont :

- le service aux entreprises notamment l'intérim qui progresse fortement,
- le secteur du transport - logistique,
- le secteur de la communication.

Le secteur tertiaire maintient donc sa prépondérance. Il représente 74 % des emplois en 2004 contre 78 % en 1996, 77 % en 1994 et 73 % en 1989 (hors CES et CIA), notamment grâce aux services marchands.

Parmi la croissance des effectifs des services marchands, on notera particulièrement la croissance du commerce de détail (+ 4,7 %).

**La montée des services aux entreprises est à considérer comme un véritable progrès dans la compétitivité de l'économie réunionnaise. En effet, en externalisant certains éléments de leur chaîne de valeur, les entreprises accèdent à des prestations plus pointues que celles qu'elles auraient pu acquérir en interne.**

### *Le tourisme*

**Le tourisme est un secteur en fort développement qui prend une part croissante dans le développement économique de l'île**

*« La Réunion bénéficie d'un réel potentiel touristique que lui procurent la beauté et la diversité de ses paysages et de ses climats. Elle possède aussi une*

*histoire riche, un patrimoine architectural varié et une mixité de cultures construite au fil de l'apport créatif et successif de multiples origines ethniques. Le premier produit touristique de l'île est l'ensemble de ses paysages et de ses sites naturels dont les plus spectaculaires sont le volcan et le milieu aquatique. Les produits sont d'accès gratuit mais leur entretien reste à la charge des communes parfois aidées. Depuis une décennie l'offre se diversifie et la volonté publique a consacré de nombreux efforts à la dynamisation de ce secteur.»*  
OCDE, 2004

Cependant, le tourisme arrive à une certaine stabilité après avoir connu un essor rapide. Le rythme de progression de la fréquentation :

- s'est accéléré de 8% par an de 1989 à 1994,
- a atteint 11% par an entre 1994 et 1998,
- stagne à 0,7 % par an entre 1998 et 2004.

La fréquentation globale de La Réunion stagne. Celle-ci est plus portée actuellement par le tourisme affinitaire (+ 9,3 %) et d'affaires (+16,7 %) que d'agrément (-12,2 %). On comptait 430 000 visiteurs en 2004 contre 432 000 en 2003.

Le tourisme d'agrément reste majoritaire avec 183 000 visiteurs soit 43 % mais diminue de 12,2 %. Le tourisme affinitaire<sup>20</sup> représente 180 316 visiteurs soit 42 % suite à une progression annuelle de 5 % depuis 2001. Enfin le tourisme d'affaires permet un flux de 51 563 personnes soit 10 % de l'ensemble suite à une progression annuelle de 5 % depuis 2001.

Les touristes en provenance de la France métropolitaine sont les plus représentés (80 %) mais la **forte croissance des touristes européens en 2004 (27 %) semble être la nouvelle tendance.**

Géographiquement, ce sont les grands sites balnéaires qui ont bénéficié le plus largement du développement touristique.

Concernant l'hébergement, l'accueil chez les résidents est privilégié (46 %) devant les hôtels et les résidences de tourisme (33 %). Les hébergements en village de vacance, gîtes et autre type ont connu une forte baisse en 2004 (-25 %) alors que le développement des formes d'hébergement de type alternatif, principalement implantées dans les Hauts et dans le Sud de l'île, atteste des efforts consentis en faveur du développement du tourisme durable dans les zones rurales.

---

<sup>20</sup> Tourisme pratiqué par ceux qui rendent visite à leur famille ou à des amis.

**Tableau Le tourisme à La Réunion**

	2001	2002	2003	2004	Variations de 2004/03	part 2004	part 2001
<b>Type de touristes</b>							
touristes d'agrément	208793	205500	208500	183035	-12,2%	43%	49%
touristes affinitaires	154196	159600	164900	180316	9,3%	42%	36%
touristes d'affaires	44048	45500	44200	51563	16,7%	12%	10%
Autres catégories	16963	15400	14400	15086	4,8%	4%	4%
<b>Pays de résidence</b>							
France métropolitaine	328135	334300	347200	343172	-1,2%	80%	76%
Autre pays d'Europe	14528	17200	16400	20740	26,5%	5%	3%
Maurice	37290	30600	27400	26222	-4,3%	6%	9%
Autre pays	44047	43900	41000	39866	-2,8%	9%	10%
<b>Mode d'hébergement principal</b>							
Hôtels et résidences de tourisme	143109	139800	147900	147576	-0,2%	34%	33%
Village-vacances, gîtes	51268	58600	61400	45860	-25,3%	11%	12%
Location	28748	26400	26900	29404	9,3%	7%	7%
Parents, amis	187348	191500	185800	199670	7,5%	46%	44%
Autre hébergement	13527	9700	10000	7490	-25,1%	2%	3%
<b>Total</b>	<b>424000</b>	<b>426000</b>	<b>432000</b>	<b>430000</b>	<b>-0,5%</b>	<b>100%</b>	<b>99%</b>

*Source : INSEE et comité du tourisme de la Réunion*

Selon l'IEDOM, la « destination Réunion » présente un problème de positionnement avec une offre qui ne se démarque pas de celle de la Caraïbe, mieux placée en termes de prix et mieux pourvue en hôtellerie.

### **Pêche**

La pêche était un petit secteur traditionnel dont les formes de production déclarées ont presque disparu mais elle semble renaître aujourd'hui sous des formes bien différentes, la grande pêche. De grands espoirs sont fondés sur cette activité qui a bénéficié d'un soutien public important.

Cette activité en plein essor du fait du développement de la pêche industrielle reste cependant encore marginale

### **T : Emploi et entreprise des filières pêche et aquaculture en 2004**

Indicateurs	Grandeur
Emplois navigants	760
Emplois à terre estimés (pêche et aquaculture)	250
Entreprise de pêche	264
Entreprise d'aquaculture	14
Entreprises de transformation	3
GIE de commercialisation	8
Structures de vente au détail	27

*Source : DRAM*

### **T : Indicateurs de production et de commercialisation des filières pêche et aquaculture**

PIB Pêche en millions d'€	45	2004
PIB Aquaculture en millions d'€	0,7	2004
Production débarquée en tonnes	8 266	2005
Production débarquée en millions d'€	67,12	2005

Exportation en tonnes	5972	2005
Exportation en millions d'€	35,8	2004

Source : DRAM

### T : Evolution de la production de la pêche en milliers d'euros

Pêcherie	2000	2001	2002	2003	2004	2005
<b>Grande pêche TAAF</b>	28 658	24 443	23 404	nd	44 140	52 480
<b>Pêche palangrière</b>	6 567	6 280	4 997	5 073	8 093	8 960
<b>Petite pêche Bande côtière</b>	4 398	3 960	4 095	3 925	4 339	4 580
<b>TOTAL</b>	39 623	34 683	32 496	8 998	56 572	66 020
<b>Aquaculture</b>	800	nd	nd	865	672	1 100

Source : DRAM

Ce développement de la pêche a pu se réaliser dans des conditions réglementaires pourtant peu favorables.

« En effet, La Réunion se voit appliquer un dispositif de régulation des capacités de flottilles de pêche lequel se justifie dans l'hémisphère Nord, eu égard au tarissement des ressources pélagiques alors que la Zone Economique Exclusive (ZEE), dont fait partie La Réunion, se révèle être une zone très poissonneuse et sous-exploitée. » CESR, 2002

Le potentiel de développement de la pêche hauturière est considérable. L'Océan indien, plus particulièrement sa zone Sud-Ouest où se déploie la flottille réunionnaise est considérée par la communauté scientifique internationale comme la zone qui a connu une forte progression des captures à l'inverse de la plupart des autres océans.

Cependant, il faut noter que l'exploitation massive et illégale des ressources halieutiques des TAAF par des navires pirates demeure une menace.

En outre, La Réunion, recourt toujours à des importations pour satisfaire la demande locale en poisson ce qui montre que le marché local reste à conquérir.

### *Energies renouvelables*

La Réunion est le département de France qui innove le plus dans sa production d'énergie tant du point de vue du montage financier que du type d'énergie. En effet, **le poids de la production privée dans l'ensemble de la production est le plus élevé à l'échelle nationale.**

De plus, la production d'électricité à base de charbon et de bagasse a pris une place centrale. L'énergie solaire (chauffe-eau) ou photovoltaïque se développe. Malgré des débuts difficiles, l'énergie éolienne devrait pouvoir assurer une production plus forte dans les prochaines années.

### *Les transports et la logistique*

Nombre d'entreprises : 140
Nombre de salariés : 3 813
Chiffre d'affaires net : 399 838 000 euros
Valeur ajoutée : 146 798 000 euros
Investissements corporels directs : 29 567 000 euros

Source : INSEE

Les transports ont toujours occupé une place importante et se modernisent vite. Le secteur logistique a connu des progrès. Par ailleurs, des projets sont en cours de réalisation allant dans le sens du rapprochement de la logistique au plus près des zones d'activités du Sud.

En 2001, on compte 140 entreprises d'au moins 6 salariés ou d'au moins 800 000 euros de chiffre d'affaires dont le siège social est basé sur l'île.

Leur activité se répartit comme suit :

- environ 50 % font du transport routier de marchandises,
- 20 % du transport de voyageurs,
- le reste est dédié aux infrastructures portuaires et aéroportuaires, à l'entreposage des marchandises et à l'organisation du fret.

Aucune compagnie maritime n'a son siège à La Réunion.

Le chiffre d'affaires du secteur transport a augmenté de 23 % en deux ans grâce à l'organisation du fret (plus du quart du chiffre d'affaires).

Le secteur de la gestion d'infrastructure a enregistré la plus forte augmentation de la valeur ajoutée entre 1999 et 2001 (+ 41,9 %) en raison d'une forte baisse des consommations intermédiaires.

La concentration des entreprises de transport de voyageurs a entraîné une augmentation de la valeur ajoutée de ce secteur. Ces entreprises ont assuré plus de trois quarts des investissements de l'ensemble du secteur des transports dans cette période.

Les entreprises de transport sont des PME. Seules, 4 d'entre elles emploient plus de 100 salariés et font toutes du transport aérien ou terrestre de voyageurs. 20 entreprises de plus de 50 salariés réalisent la moitié du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée du secteur.

### *Economie du bien être*

Il est difficile de mesurer la croissance des activités qui correspondraient à cette dénomination mais il semblerait qu'il y ait un créneau émergent.

Ces entreprises de taille souvent modeste couvriraient les activités :

- De la forme physique (sport, salle de gymnastique, accessoires, massage, plein air, diététique, ...),
- Du loisir culturel (cinéma, musique),
- Du loisir « sorties » (restaurants, bar, discothèques),
- Du loisir lié aux voyages (agences de voyage, séjour en hôtel ...),
- Du loisir éducatif (cours divers),
- De la maison (décoration intérieure, jardin, ...).

Cet ensemble d'activités rencontre un succès croissant du fait de la baisse du temps de travail et d'un niveau de revenu et de consommation relativement élevé d'une partie de la population.

### **I-3 De la mono-activité aux synergies économiques**

La performance de l'économie réunionnaise serait perçue dans une plus juste dimension si les synergies entre secteurs pouvaient être évaluées.

Autour de la canne à sucre, du BTP mais aussi du fonctionnement des entreprises et des ménages se sont greffées des séries d'activités, composées de « grappes » économiques. Ces activités économiques sont interdépendantes et ont besoin de s'entretenir mutuellement. Elles permettent la convergence des acteurs économiques et celle de l'effort public.

Cependant, le contexte peut parfois mener à un affaiblissement général comme celui que subit actuellement le tourisme, véritable « grappe économique » regroupant l'hôtellerie, les hébergements divers, la restauration, les loisirs, les transports aériens, la location de voiture, agro-tourisme, ...

Cette vulnérabilité est d'autant plus forte que ces « grappes » sont exposées à la mondialisation des échanges (la crise du chikungunya a entraîné le transfert des dépenses des clients potentiels de La Réunion vers d'autres destinations) ou à des décisions exogènes (OCM sucre, par exemple).

Dans une perspective de soutien à la compétitivité économique de l'île, il conviendrait de mieux appréhender les dynamiques intersectorielles permettant d'optimiser, par exemple, les synergies entre :

- agriculture – agroalimentaire – emballage – logistique – distribution – recherche – énergie,
- BTP – matériaux de construction – logistique – architecture – assurance – commerce de bricolage,
- canne – sucre – rhum – énergie renouvelable,
- ....

La recherche est une activité qui peut être transversale à divers secteurs et être également génératrice de synergies.

« La Réunion est dotée d'atouts indéniables et d'une assise solide en R&D. Depuis 10 ans et plus particulièrement ces dernières années, l'île développe le volume et la variété de son dispositif de recherche. En 2002, le secteur R&D comportait 25 structures de recherche (privés et publiques) regroupées en cinq pôles : ressources végétales, agronomie et agro-transformation, ressources maritimes et aquacoles, pôle santé, pôle sciences de l'homme et de la société, pôle risques naturels et enfin pôle sciences de l'ingénieur. Mais les effectifs restent faibles avec environ 485 chercheurs et doctorants et les synergies entre les différents acteurs restent peu développées. » OCDE, 2004

En outre, chacun de ces secteurs économiques est dominé par quelques grandes entreprises.

Ainsi, le classement des 20 premières entreprises réunionnaises selon leur chiffre d'affaires 2002 fait apparaître des entreprises des secteurs du :

- Commerce de véhicules automobiles (5),
- Grandes surfaces (3),
- Commerce de gros de combustibles (3),
- Entreprise de commerce (16),
- Services en télécommunication (1),
- Agroalimentaire (1),
- Bâtiment gros œuvre (2).

Le classement par effectif salarié fait plus ressortir l'importance de la grande distribution, de l'agro-alimentaire et du commerce de véhicule automobile.

#### **I-4 La contribution des très petites entreprises (TPE) à la dynamique globale**

La Réunion compte 30 942 entreprises (champ ICS<sup>21</sup>) en 2005 soit 1 756 entreprises de plus qu'en 2004 suite à une progression de 6 % (INSEE).

Les entreprises réunionnaises sont en moyenne de petite taille :

- 58 % n'ont pas de salarié,
- 95 % ont moins de 10 salariés,
- seules 213 entreprises ont plus de 50 salariés.

Selon l'INSEE (enquête SINE<sup>22</sup>), entre 4 000 et 5 000 entreprises sont créées chaque année depuis 2000. Elles sont essentiellement réparties entre :

- Le commerce : 33 %,
- La construction : 20 %,
- Les services aux particuliers : 15 %,
- Les services aux entreprises : 12 %,
- Les services de santé, d'éducation et action sociale : 10 %
- Autres : 10 % .

Peu de nouveaux projets concernent les services immobiliers, l'industrie et les transports.

---

<sup>21</sup> ICS : Industrie Commerce Services

<sup>22</sup> Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises

La création d'entreprises est surtout impulsée par des chômeurs d'après l'enquête SINE menée sur les 5 dernières années. 44 % étaient au chômage et 15 % percevaient des minima sociaux. Pour 55 % des créateurs, il s'agissait de créer son emploi et pour la moitié d'être indépendant. Ils se lancent souvent seuls et mobilisent surtout leurs ressources personnelles pour démarrer (80 % d'entre eux).

L'importance des petites entreprises notamment dans l'artisanat empêche cependant une partie du tissu économique local de répondre aux marchés publics. Elles ne disposent pas de la taille critique pour y répondre. Ainsi, il arrive que des procédures d'appels d'offres de marché public, d'une taille trop minime pour les grandes entreprises et trop grandes pour les petites, soient infructueuses par absence de candidature. Les tentatives de groupement n'ont que très peu porté leurs fruits.

En outre, il faut noter que le nombre de petites entreprises augmente également sous l'effet de l'accompagnement au titre de l'économie solidaire. En effet, plus de 500 créations d'entreprise avec un taux de survie allant au-delà de 3 ans pour 70 % d'entre elles (supérieur de 15 points à l'ensemble) ont été accompagnées.

Source : PDCS

Selon l'enquête SINE, un créateur sur 10 a bénéficié du soutien d'un organisme spécialisé.

### L'artisanat

L'artisanat représente une partie importante de l'économie réunionnaise.

**2004**  
 9 514 entreprises inscrites au répertoire des Métiers (contre 7 902 en 1998)  
 31 143 personnes (contre 27 700 en 1998)  
 1,07 milliard d'euros de chiffre d'affaires (contre 735 millions d'euros en 1998)

**Tableau 2 : L'artisanat à la Réunion**

	1994	1998	2003	2004
Nombre d'entreprise	7585	7602	9018	9514
Nombre d'actifs	22765	27701	30359	31143

Source : Observatoire économique de l'artisanat

Le secteur reste toujours en 2004 très largement dominé par les métiers du bâtiment qui représentaient 40 % des entreprises artisanales inscrites au 31 décembre.

**Tableau L'artisanat par activité principale en 2004**

Activité principale	Nombre d'entreprise	part
Alimentation	1024	11%
Production	1774	20%
Bâtiment	3608	40%
Service	2612	29%
<b>Total</b>	<b>9018</b>	<b>100%</b>

Source : Observatoire économique de l'artisanat

Contrairement aux années précédentes, en 2003, on note que l'augmentation du nombre d'inscription de +14,5 % est supérieure à la baisse des radiations (-5,2%), confirmant le dynamisme du secteur.

**Tableau Inscriptions et Radiations au registre des métiers**

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
<b>Inscriptions</b>	1274	1243	1360	1318	1485	1701
<b>Radiations</b>	971	899	1013	1348	1155	1095
<b>Solde</b>	303	344	347	-30	330	606

Source : Chambre de Métiers et de l'Artisanat

## I-5 La contribution des activités non marchandes

### *Les administrations*

**La fonction publique d'Etat** est marquée par l'importance du ministère de l'Education nationale qui représente 80 % de ses effectifs.

**La fonction publique territoriale** est, quant à elle, caractérisée par le poids des non titulaires dans ses effectifs : 66 %. Ajoutés aux emplois aidés, l'ensemble représente 80 % des agents des collectivités territoriales. L'emploi territorial est féminin à 58 % en 2003. Mais les femmes sont fortement majoritaires au sein des non titulaires : 64 %. Elles représentent de plus 70 % des agents à temps partiel. (Source : INSEE)

### **T : Effectifs de la fonction publique**

	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Etat	23249	24174	23900	25054	25776	25722
F P territoriale	20610	21223	21233	21579	22404	22935
F P Hospitalière	4901	5004	5141	5449	5807	6048
<b>Ensemble FP</b>	<b>48760</b>	<b>50401</b>	<b>50274</b>	<b>52082</b>	<b>53987</b>	<b>54705</b>
Emplois aidés CT	11776	11976	13949	13837	13819	13273

Source : INSEE

Outre les emplois qu'elle procure, l'administration présente des compétences pointues dans certains domaines notamment ceux qui sont liés à l'enseignement, à la recherche, à l'aménagement et bien sûr à l'organisation et à la gestion publique.

Il faut noter également l'existence d'un régime de sur-rémunération des fonctionnaires. « Ce principe a deux conséquences principales, d'une part cela augmente les inégalités au sein de l'île et, d'autre part, les communes éprouvent des difficultés à titulariser la grande majorité des employés municipaux en ne leur offrant que des contrats à durée déterminée. » OCDE, 2004

L'OCDE considère également que les inégalités salariales sont sensiblement plus marquées dans l'île qu'en France métropolitaine.

Les administrations exercent un rôle de financement de l'économie très important non seulement par les politiques sociales et les aides économiques mais également par leur activité propre.

Ainsi, la valeur ajoutée non marchande s'établit 3 111 millions d'euros en 2000 contre 2 157 millions d'euros en 1993.

Le budget de la Région voté en 2003 s'élève à 491.5 millions d'euros, soit 652 euros par habitant. Les transferts reçus couvrent 41 % des recettes alors qu'ils constituent 26,2 % et 39,8 % des ressources budgétaires des Antilles - Guyane.

Près des deux tiers des dépenses sont affectées à l'investissement. Les transferts versés (subventions) représentent 28,3% des dépenses pour un poids de 37,6 % des dépenses de fonctionnement.

Le budget primitif du Département en 2003 s'élève à 743 millions d'euros soit 1 052 euros par habitant. La dotation de l'Etat représente 59,4 % des recettes de fonctionnement en raison de l'importance des budgets de la politique sociale. Les frais de fonctionnement représentent 68 % de l'ensemble des dépenses.

### ***Les associations employeurs***

L'importance des « services administrés » reflète une vie associative dense appuyée par un niveau élevé de transfert public. Elle révèle l'existence d'une véritable « économie de solidarité », palliatif d'une précarité encore élevée.

Près de 50 000<sup>23</sup> personnes sont mises en activité chaque année grâce aux activités solidaires. *Source : PDCS-INSEE*

Ce chiffre résulte d'une baisse annuelle moyenne de 10 % depuis plusieurs années. Depuis 1999, le nombre de créations d'emplois jeunes baisse chaque année. L'emploi solidaire a permis essentiellement la mise en valeur des espaces naturels ainsi que le renforcement des politiques d'animation et d'action sociale.

Mais, la fragilité financière et celle du bénévolat ajoutée à la difficile professionnalisation maintiennent ce secteur dans un état de précarité sans véritable mise en réseau.

Ses difficultés à établir des passerelles avec le secteur marchand et à rendre ainsi les emplois durables (par la pérennisation des activités et/ou des structures et/ou par l'insertion sur le marché du travail) ne contribuent pas non plus à conforter l'emploi solidaire.

Ainsi, on observe un certain paradoxe : l'économie solidaire est très présente dans le discours politique et administratif, bénéficie des aides importantes notamment en matière d'emploi mais ne reçoit toujours pas des commandes publiques qui pourraient être le socle d'une activité pérennisée.

## ***I-6 La demande finale***

**La consommation finale** conditionne encore largement la croissance. La part de la demande publique reste importante mais apparaît cependant comme moins dynamique que l'investissement ou les exportations tirées par l'essor du tourisme<sup>24</sup>. La consommation finale des ménages exerce également un effet stimulant.

Ainsi, les transferts publics permettent d'éviter des situations humaines graves grâce à la redistribution des richesses nationales et communautaires. Le maintien du niveau de consommation se réalise par :

---

<sup>23</sup> Sont inclus les emplois des structures d'insertion par l'activité économique et aide à la création d'entreprise

<sup>24</sup> Les recettes du tourisme sont enregistrées comme des exportations dans la Comptabilité nationale

- les transferts sociaux,
- les emplois créés par l'action publique (services, équipements, ...),
- les aides aux entreprises. Les contrats d'aide à l'emploi du secteur marchand sont bien moins nombreux que les contrats d'insertion pour le secteur non marchand mais leur effectif est en augmentation sensible et atteint 7 500 en 2004 (contrats d'apprentissage : + 17 % soit 3 138 contrats en 2004 pour 7 523 emplois aidés marchands).

**Au cours des dernières années, la croissance n'est plus autant soutenue par la consommation des ménages qu'auparavant, mais celle-ci reste un facteur dynamisant.**

Le marché intérieur reste soutenu par la croissance du revenu brut des ménages grâce :

- d'une part, à la hausse des salaires perçus et,
- d'autre part, à la hausse des prestations sociales reçues. Ces dernières sont en hausse suite à l'alignement du revenu minimum d'insertion et des minima sociaux (RMI, prestation sociale, etc.) sur ceux de la métropole et, à la hausse du nombre de bénéficiaires.

*« Cette croissance a été largement entretenue par la hausse des revenus (alignement des prestations sociales et du SMIC sur les taux métropolitains) qui stimule la demande et élargit le marché intérieur. En 2000, la croissance paraît plus liée à la dynamique propre des entreprises. »<sup>25</sup>*

Ainsi, les salaires ont augmenté depuis 1996 à un taux supérieur au coût de la vie. Les écarts de salaires entre secteurs auraient également baissé mais restent significatifs.

**Mais**, la consommation intérieure notamment celle des ménages n'a pas complètement bénéficié de la croissance des revenus liée à la masse salariale (+ 8 % en 2004 et en 2003). **Les ménages ont réduit leur rythme de consommation finale pour privilégier l'investissement dans le logement et la constitution d'une épargne** pour financer cet effort.

De plus, la hausse de l'indice des prix à la consommation en 2004 (+ 2,7 %) notamment pour les loyers, l'énergie et les produits alimentaires a pesé sur le pouvoir d'achat.

A l'inverse, grâce à un taux d'intérêt historiquement bas et aux dispositifs d'incitation fiscale renforcés, les ménages réunionnais ont concentré leurs dépenses sur le logement.

**Tableau Evolution du revenu par habitant**

	1993		2001	Taux de croissance annuel moyen 93/2001
<b>Réunion</b>	7000		10180	4,8%
<b>France</b>	12210		15620	3,1%

Source : IEDOM

<sup>25</sup> Enjeux et défis de La Réunion à l'horizon 2020, CESR, assemblée plénière du 24 septembre 2002

**Tableau Evolution du SMIC horaire de La Réunion en fin d'année**

	<b>Salaire*</b>	<b>Progression annuelle</b>
<b>1997</b>	6,01	4,0%
<b>1998</b>	6,13	2,0%
<b>1999</b>	6,21	1,3%
<b>2000</b>	6,41	3,2%
<b>2001</b>	6,67	4,1%
<b>2002</b>	6,83	2,4%
<b>2003</b>	7,19	5,3%
<b>2004</b>	7,61	5,8%

\* 35 Heures par semaine

Source : DTEFP

## **II) Croissance et déséquilibres économiques dans le contexte de l'ultra périphéricité**

Tout d'abord, il convient de préciser que l'approche de La Réunion en tant que territoire économique a sa pertinence mais également ses limites si on s'intéresse à l'ensemble des équilibres macro-économiques. Quels sont les équilibres économiques auxquels La Réunion doit tendre ? Faut-il aspirer à ces équilibres tout en n'étant qu'une région de France et une NUTS (2 et 3) de l'Union européenne ... mais éloignée ?

Ainsi, cette partie, sans répondre à ces questions, aborde deux (dés) équilibres économiques : celui du marché du travail et celui du commerce extérieur. Ce choix est retenu en raison des retombées précises de ces éléments sur la gestion et la stratégie du territoire. Les flux financiers et les équilibres monétaires ne seront pas traités, par exemple.

Comme vu précédemment, le Produit Intérieur Brut (P.I.B.) de La Réunion s'établit à 8,6 milliards d'euros<sup>26</sup> en 2000 soit le premier des DOM avec un taux de croissance de 5,3 %. Mais son PIB par habitant s'élève à 12 000 euros<sup>27</sup> soit à peu près la moitié de la moyenne française.

Ceci s'explique en partie par le poids important de la population notamment jeune et par le fait que les secteurs productifs ne profitent que marginalement de l'essor de la consommation locale en raison de l'importance des importations.

**Ainsi, la croissance profite insuffisamment à l'économie productive locale en raison des handicaps structurels de l'ultra périphéricité**

### ***II-1- Eloignement et échanges commerciaux extérieurs***

#### **II-1-1 Discordances entre intégration physique et intégration économique-administrative**

L'appareil productif ne profite que marginalement de l'essor de la consommation finale alimentée par les transferts publics. Celle-ci se tourne en majeure partie vers les importations.

La Réunion partage avec l'ensemble des régions ultrapériphériques deux séries de contraintes dont les effets négatifs se cumulent et pèsent sur la compétitivité de ses entreprises.

La première contrainte des entreprises est celle de l'étroitesse d'un marché insulaire de moins de 800 000 habitants ; celle-ci est renforcée par l'éloignement du grand marché communautaire, aggravée elle-même par la pauvreté des pays voisins qui dès lors sont plus des concurrents aux coûts de

---

<sup>26</sup> PIB 1998, source IEDOM

<sup>27</sup> Idem

production bas que des acheteurs de produits réunionnais.

Parallèlement, la proximité des systèmes économiques situés à des niveaux de développement inférieurs représente le plus souvent une source de concurrence supplémentaire sur les marchés locaux mais aussi européens. Ce constat est particulièrement valable pour les pays bénéficiaires des accords Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP) et des principes de non-réciprocité qui leurs sont liés.

De plus, les pays de la Zone Sud de l'Océan Indien restent des alternatives attractives en termes de stratégie de délocalisation des entreprises (Coûts de la main d'œuvre, systèmes fiscaux intéressants, ...).

La possibilité des nouveaux accords APE pourrait autant devenir une menace qu'une opportunité selon l'utilisation que le monde économique en fera.

Cet éloignement implique un accès difficile aux marchés européens, l'absence de sources d'approvisionnement locales ou proches en biens de consommation ou intermédiaires, en ressources énergétiques, en matériaux... La distance vis à vis de la France métropolitaine entraîne des **surcoûts** de transport des personnes et des biens manufacturés, et de l'ensemble des liaisons en général, y compris des télécommunications.

A l'insularité et à l'isolement s'ajoutent **les limites du marché local** dont les dimensions ne permettent pas le développement de l'industrie, et dont les investissements lourds ne peuvent être rentabilisés. La difficulté à réaliser des économies d'échelles induit un renchérissement des coûts de la production locale.

Ainsi, la situation de La Réunion, région riche de l'Océan indien ne lui « confère cependant pas d'avantages particuliers en matière de commerce ou d'intégration régionale. (...) Il existe de nombreux facteurs objectifs qui expliquent la mise à l'écart dans la région et son faible poids économique ainsi que son influence géopolitique bien en deçà de ses capacités. Loin de jouer un rôle de « puissance locale », elle n'occupe qu'une place marginale dans l'économie régionale. Cet isolement s'est perpétué à travers l'histoire de l'île. Ses échanges sont essentiellement dirigés vers la métropole et sont constitués pour l'essentiel d'importations de biens. » OCDE, 2004 <sup>28</sup>

Toujours selon l'OCDE, l'éloignement de l'île des principaux centres d'activités de l'Union européenne ne lui permet pas de bénéficier des avantages du marché communautaire en termes d'économie d'échelles. La Réunion est le territoire le plus éloigné du centre de l'Union européenne. De plus, l'OCDE considère que l'amélioration des conditions de vie et le rapprochement avec les standards de la métropole peuvent paradoxalement jouer comme un handicap. Le coût du travail y est bien plus élevé que celui des pays voisins ce qui ferme les perspectives de production intensive en main d'œuvre.

Notons, par ailleurs que La Réunion est bien membre de la COI mais elle ne fait pas partie de la zone de libre échange, ni d'organisations régionales telles que le COMESA, la SACD ou l'*Indian Ocean Rim*.

---

<sup>28</sup> Source : Examens territoriaux de l'OCDE, La Réunion, France, 2004

Elle se trouve donc :

- administrativement dans le marché communautaire mais dont elle est physiquement exclue,
- et géographiquement dans le marché de l'Océan indien mais dont elle est réglementairement exclue.

## II-1-2 Le déficit structurel de la balance commerciale

Le déficit structurel du commerce extérieur s'explique en grande partie par la faible industrialisation et par le développement de la société de consommation entretenu par des revenus élevés relativement au niveau de production. Ainsi, les importations (3 299 millions d'euros) :

- de biens alimentaires (500 millions d'euros),
  - de l'industrie automobile (454 millions d'euros) et,
  - les produits chimiques (387 millions d'euros)
- ... représentent des postes prépondérants dans les importations.

Il est donc également le signe d'une vitalité des activités commerciales. Les exportations (250 millions d'euros) se composent essentiellement en 2004:

- de sucre, près de la moitié,
- d'autres produits agro-alimentaires (21 %).

En 2004, le solde du commerce extérieur présente un déficit de 3 milliards d'euros pour une valeur totale des importations de 3,3 milliards d'euros. Le solde des échanges est donc fortement et structurellement déséquilibré.

**Tableau Balance commerciale**

(en million d'euros)	2000	2001	2002	2003	2004
<b>Importation</b>	2 721	2 855	2 931	3 238	3 299
<b>Exportation</b>	227	229	220	238	250
<b>Solde de la balance commerciale</b>	-2 494	-2 626	-2 711	-3 000	-3 049

Source : INSEE

**La France métropolitaine reste le principal partenaire commercial** (59 % des importations totales et 65 % des exportations). Les exportations sont largement entretenues par les ventes de sucre.

Les exportations hors France ont chuté en 2003. Cependant, les échanges avec la Zone Océan indien, y compris Mayotte, progressent en 2003. Les importations croissent de 7.0 % mais ne représentent qu'1,4 % des achats de La Réunion.

Les exportations vers la Zone Océan indien ont également augmenté en 2003 (+ 9,8 %) soit 12 % des ventes réunionnaises à l'extérieur. Ceci s'explique notamment par la livraison de véhicules d'occasion à Mayotte et à Madagascar.

## **Les échanges avec la zone restent faibles et non structurels.**

En outre, les services s'exportent. L'enquête 2003 auprès des principales entreprises de services caractérisées par un effectif d'au moins 10 salariés et un chiffre d'affaires supérieur à 800 000 € a permis de recenser une vingtaine d'établissements qui réalisent une partie de leur chiffre d'affaires à l'extérieur de La Réunion. Le montant global de leur activité à l'export est de 12,5 millions d'euros soit 5 % de la valeur totale des exportations (tourisme exclu). Il s'agit essentiellement des télécommunications (plus de la moitié) puis du cinéma-vidéo, du conseil juridique, comptable, informatique, ...

## **II-2 La composante en emploi de la croissance**

**Le rythme de création nette d'emplois bien qu'important demeure insuffisant pour absorber le chômage.**

### **II-2-1 Déstructuration-restructuration de l'économie et emploi**

La transition démographique de la société réunionnaise est souvent évoquée en toile de fond des enjeux de développement. Il convient également de ne pas omettre la « transition économique » de l'île selon un terme utilisé par l'IEDOM. Celle-ci caractérise la rapide transformation de l'économie que La Réunion traverse dans le même temps. Elle se traduit par une mutation profonde qui en « *l'espace de quelques décennies a transformé une petite économie traditionnelle tirée par l'agriculture et l'industrie sucrière en une économie fondée sur les services. La modernisation de l'île s'est diffusée à l'ensemble de l'économie, de l'appareil productif aux infrastructures, dans un contexte institutionnel lui aussi en profonde évolution.* » (IEDOM).

**La croissance n'a pas absorbé toute la population car elle s'est basée sur de forts progrès de productivité** (en moyenne 2,8 % par an contre 1,8 % en France métropolitaine sur la période 1974-1999) et dans une moindre mesure sur l'expansion de l'emploi. De ce fait, La Réunion a connu une croissance au contenu en emploi relativement faible.

Il y a eu une **phase de destruction-restructuration de l'emploi** permettant une spécialisation au détriment de l'agriculture et de la filière canne-sucre-rhum et au profit des emplois dans les services marchands et dans l'industrie.

**Puis la modernisation des activités a concerné toute l'économie** durant la décennie 1990 qui a été marquée par des gains élevés de productivité intra-branche et une faible création d'emplois marchands dans un contexte d'alignement des minima salariaux parallèlement à la défiscalisation.

La politique publique active de l'emploi de la fin de la décennie (emploi aidé et assouplissement de l'emploi dans la fonction publique) et une conjoncture favorable ont conduit à amorcer une décrue du chômage.

## II-2-2 Progression de l'emploi

De 1999 à 2003, tous secteurs confondus, 25 053 emplois<sup>29</sup> ont été créés dont 82 % dans le secteur tertiaire. Ainsi, 205 635 emplois étaient dénombrés à la fin de 2003, soit une hausse de 18,8 % en 5 ans. La forte croissance de l'emploi de la fin des années 1990 à 2000 tend à ralentir. (INSEE)

A partir de 2001, une embellie de l'emploi est observable avec la reprise du logement (taux d'intérêt bas et loi de défiscalisation), les « emplois jeunes » (5 000 en 1999) et la réduction du temps de travail (création estimée à 950 emplois).

En 2002, la création d'emplois commence à fléchir et en 2003 on compte seulement 3 400 postes supplémentaires. La réduction programmée des emplois aidés pèse sur les effectifs. Les emplois aidés se sont diversifiés et leurs effectifs représentent 13% du total des emplois.

### T : Evolution de l'emploi salarié et non salarié

Emplois salariés	1989	1999	2000	2001	2002	2003
Agriculture	3 179	2 920	3 106	3 153	3 111	3 067
Industrie	10 035	12 296	12 769	13 321	13 008	13 363
Constructions BTP	14 009	9 149	9 682	10 296	10 482	11 368
Tertiaire	96 721	135 050	141 989	148 255	154 036	155 563
Emplois salariés	123 944	159 415	167 546	175 025	180 637	183 361
Emplois non salariés	22 056	21 167	21 347	21 743	21 643	22 274
<b>TOTAL</b>	<b>146 000</b>	<b>180 582</b>	<b>188 893</b>	<b>196 768</b>	<b>202 280</b>	<b>205 635</b>

Source : INSEE

Cette création de l'emploi s'est accompagnée d'une progression de la qualification liée à l'augmentation des effectifs d'ouvriers qualifiés et, dans le tertiaire, du fait de l'importance de cadres et de professions intermédiaires.

La croissance des emplois s'est accompagnée d'une accentuation de la répartition des actifs occupés par secteur d'activité.

Les services marchands emploient 42 800 salariés. Ils connaissent la plus forte croissance (notamment les transports, la restauration et les services opérationnels). Cette croissance est constante depuis 1998.

Les secteurs les plus dynamiques sont, entre 1998 et 2003 :

- le commerce : + 6500,
- le BTP (à partir de 2000) : + 2 200 emplois,
- Education : + 3718 emplois notamment avec les emplois jeunes.

### Tableau : Evolution de la répartition des emplois par secteur

Secteur	1989	1994	1996	1999	2000	2001	2002	2003
<b>Secteur Primaire</b>	8%	6%	6%	3%	3%	3%	3%	3%
<b>Secteur Secondaire</b>	19%	17%	16%	24%	24%	24%	23%	23%
<b>Secteur Tertiaire</b>	73%	77%	78%	73%	73%	74%	75%	74%
<b>Total</b>	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : INSEE

<sup>29</sup> Il s'agit de l'emploi salarié et non salarié

### **III) Un environnement rendu favorable au développement économique malgré les handicaps physiques**

**Le niveau d'équipement régional est qualitativement bon mais il doit faire face à des besoins croissants et à des contraintes naturelles majeures.**

Le relief accidenté de l'île et son climat tropical engendrent un surcoût dans la construction et l'entretien des infrastructures. Du fait du retard initial dans leur développement et de la forte croissance démographique, les besoins en matière d'équipement restent considérables et plus que proportionnels à l'accroissement de la population.

Il s'agit notamment de :

- des routes,
- des transports collectifs en site propre,
- des réseaux d'eau et d'assainissement,
- des équipements éducatifs, sanitaires et sociaux et
- des équipements de gestion écologique des déchets.

Cependant, La Réunion possède des équipements d'une qualité sans équivalent dans la zone Océan Indien, notamment dans la santé et les télécommunications.

#### ***III-1 Des infrastructures d'échanges pour accompagner le développement du trafic maritime et aérien***

##### **III-1-1 Poursuite de la croissance du trafic portuaire**

L'adaptation des infrastructures portuaires est continue pour faire face au développement de la conteneurisation et de l'activité de transbordement.

Avec 3 891 000 tonnes de marchandises embarquées ou débarquées (incluant le transbordement), le port de La Réunion a enregistré en 2004 une augmentation de 13,3% soit un taux de progression supérieure à la croissance annuelle de 5,5% qu'il a connu au cours de la période 1994-2004. Cette progression résulte de l'augmentation des exportations mais surtout des importations. Les produits énergétiques représentent 31% du trafic avec 1 197 700 tonnes.

Port Réunion est le 5<sup>ème</sup> port français pour le trafic de conteneur (principalement des produits pétroliers et les matériaux de construction).

Le trafic se répartit en volume comme suit :

- 50 % en vrac,
- 43 % en conteneurs.

85 % du volume traité concernent des importations. On enregistre 2 783 700 tonnes débarquées et 482 000 tonnes embarquées. Les capacités de sortie ne sont utilisées qu'à 20 %.

Les échanges se répartissent selon les pays de la manière suivante :

- 29 % avec la France métropolitaine,
- 22 % avec l'Afrique australe, îles OI,
- 20 % avec le Moyen Orient,
- 13 % avec l'Extrême Orient,
- 11 % avec le reste de l'Europe.

Les mouvements de passagers sont encore marginaux.

**Tableau 3 Trafic de marchandises du Port - Réunion**

Marchandises en milliers de tonnes	2001	2002	2003	2004	variation 200
Débarquées	2891	2778	2911	3305	14%
Embarquées	473	417	523	586	12%
<b>Total</b>	<b>3364</b>	<b>3195</b>	<b>3435</b>	<b>3891</b>	<b>13%</b>

Source : DDE et service des ports et des Bases aériennes

« Bien que le port soit le poumon économique de La Réunion en jouant le rôle de sas pour les biens, les tonnages manipulés restent peu significatifs : l'activité principale du port est la réception des importations pour satisfaire la demande intérieure de l'île en biens de consommation. (...) Le seul avantage comparatif du port de La Réunion est son statut de poste d'inspection frontalier pour l'Union européenne. » OCDE, 2004

### **III-1-2 La nécessaire poursuite de la modernisation des équipements aéroportuaires**

Doté d'une piste longue depuis 1994, l'aéroport Roland Garros à Saint-Denis accueille les vols longs courriers sans escale entre La Réunion et l'Europe continentale. Des travaux d'extension de l'aérogare des passagers ont été réalisés et la construction d'une aérogare de fret est prévue. Cela permettra la poursuite de l'augmentation de ses capacités et de sa modernisation.

Roland Garros accueille les vols « long-courrier » entre La Réunion et l'Europe et se situe au 12<sup>ème</sup> rang des aéroports français pour le transport de passagers (4<sup>ème</sup> pour l'Outre-Mer) et au cinquième rang pour le transport de fret (1<sup>er</sup> pour l'Outre Mer). Les destinations hors Europe sont essentiellement accessibles par l'île Maurice.

L'aéroport de Pierrefonds permet au Sud de l'île de s'ouvrir aux liaisons subrégionales. Il assure un trafic régional vers Maurice, Madagascar. Le transit vers Roland Garros reste très faible (2 % en 2002).

Une hausse du trafic aéroportuaire de l'île de près de 30% a été enregistrée entre 1994 et 1998. Puis, le trafic a subi les perturbations mondiales suite aux attentats du 11 septembre dont les effets néfastes ont été renforcés localement par les faillites successives de 3 compagnies aériennes.

En 2003 et en 2004, le trafic aérien poursuit sa reprise de 2003 et atteint 841 200 passagers après une baisse en 2001 – 2002.

**Tableau 4 Evolution du trafic aérien**

Nombre de passagers en milliers	2000	2001	2002	2003	2004	Variation 04/0
arrivée	761	746	752	772	841	8,9%
départ	760	746	751	772	840	8,8%
transit	28	29	13	9	10	18,4%

Source : CCIR et Syndicat mixte de Pierrefonds

Le trafic reste dominé par les liaisons avec la France métropolitaine. Les liaisons avec les pays de la zone Océan Indien s'accroissent en volume.

### **III-2 Des infrastructures routières en nette amélioration mais encore insuffisantes au regard du trafic**

La morphologie de l'île et les concentrations de population et d'activités qu'elle entraîne restent un obstacle fondamental au développement de nouvelles infrastructures. Le fonctionnement du réseau routier est également perturbé par les aléas climatiques auxquels est soumise La Réunion.

*« La morphologie de l'île est une contrainte pour le développement du réseau routier. L'existence de ravines, le dénivelé important, les événements climatiques extrêmes et la faible résistance du socle basaltique (peu stabilisé) augmentent de fait les coûts d'implantation et d'entretien des infrastructures et réduisent les possibilités de développement de nouveaux itinéraires. Le réseau comporte des voies rapides qui contournent certaines agglomérations. Mais cas unique dans les départements d'outre-mer et des villes de plus de 100 000 habitants en France, il n'existe pas de voie de contournement de la capitale administrative. »* OCDE, 2004

La morphologie de l'île empêche une liaison Est-Ouest directe. Longer la côte reste obligatoire.

En ce qui concerne les déplacements, le diagnostic du schéma régional de déplacements fait apparaître les observations suivantes.

Globalement et exception faite du « transport collectif en site propre » (TCSP) de St-Denis, les transports collectifs ne sont pas plus attractifs qu'il y a dix ans. Les déplacements intercommunaux en transport collectif ne représentent toujours que 5 à 6 % des déplacements mécanisés. Ces réseaux notamment ceux des communes les moins denses sont très coûteux et peu attractifs.

<b>Données contextuelles</b>	Poursuite de la forte croissance de la démographie, du taux de motorisation et de la raréfaction continue de territoire urbanisable le long du littoral donc risque d'extension de l'urbanisation perpendiculairement à celui-ci. Une propension à l'urbanisme de faible densité.
<b>Données de déplacements</b>	Augmentation des longueurs de déplacement (en temps et en km) notamment avec la mise à « 2 x 2 voies » de la RN2 ; et des encombrements.
<b>Données de réseau</b>	Mise en service d'un TCSP à St-Denis accompagné d'une croissance de la fréquentation et de la création des premières rues piétonnes Mise en chantier de la Route des Tamarins Réalisation des études pré opérationnelles pour les premiers tronçons du site propre régional, TRAM-TRAIN Restructuration et hiérarchisation du réseau départemental des transports collectifs non suivies de l'augmentation des fréquentations.

### Divers indicateurs du trafic routier

Croissance de plus de 27 % du trafic routier en 8 ans  
Croissance de 30 % de la fréquentation du TCSP de St-Denis en 2 ans alors que le trafic avait tendance à s'essouffler  
Trafic moyen journalier des poids lourds : 3 à 6 % de l'ensemble en 2004  
Hausse du trafic routier de marchandises : 5 % entre 1999 et 2002.  
Hausse moyenne du trafic entre 2003 et 2004 : 2,6 %

Source : SGD

L'observation du trafic moyen journalier annuel de véhicules confirme bien la concentration des emplois et des activités observées autour des trois pôles : St-Denis, Le Port et St-Pierre. L'emploi étant plus dispersé à St-Paul, la RN à ce niveau est fréquentée à peu près autant que les tronçons Etang-Salé les Bains / St-Louis, St-Pierre / RN3 et Ste-Marie / St-André.

En outre, la croissance du parc de véhicules et de la demande de stationnement dans les villes s'est accrue fortement ces dernières années. Même en améliorant l'offre et à l'horizon de 2015 à 2020, la situation risque de devenir inextricable.

Source : SRD

En outre le réseau secondaire est peu maillé.

### T : Linéaire de réseau routier en 2004

	Km de RN + RD	Km route / km <sup>2</sup>	Km route / 100 000 hab
Réunion (2 512 km <sup>2</sup> )	1 115	0.44	159

Source : DDE cité dans le SRD

### La nécessité de solutions alternatives au "tout automobile"

A l'heure actuelle, le faible développement des transports en commun contribue au recours à la voiture individuelle. Les aléas pesant sur la circulation comme la saturation du réseau routier aux heures de migrations pendulaires pèsent sur la compétitivité des entreprises malgré l'ampleur des travaux déjà menés. Le Transport en commun en site propre apparaît comme une solution incontournable.

### **III-3 Un marché des télécommunications en plein essor**

Le territoire réunionnais cumule les raisons d'avoir un réseau de télécommunications efficace et abordable. En effet, il s'agit de :

- réduire tant les déplacements que l'isolement de certaines populations,
- favoriser la compétitivité des entreprises,
- favoriser l'ouverture sur le monde,
- favoriser la formation de la population.

#### **Un opérateur devenu privé et la collectivité territoriale régionale, mènent chacun leur stratégie de développement des télécommunications.**

Il s'agit, pour la collectivité territoriale (Région), de :

- déployer un réseau structurant parallèle afin que d'autres opérateurs puissent offrir des nouveaux services et une nouvelle gamme de prix,
- d'interpeller les autorités régulatrices des marchés pour que La Réunion ne subisse pas des surcoûts pénalisants.

**Le réseau régional est donc en cours d'installation** et, les prix aux opérateurs et aux abonnés (dans une moindre mesure) ont commencé à baisser tout en restant supérieurs à ceux de la France métropolitaine.

Malgré ces efforts pour capter des nouveaux opérateurs, seule une nouvelle entreprise s'est installée. La taille du marché, l'éloignement comme la présence massive du premier investisseur rendent l'investissement à La Réunion fortement risqué.

Il existe donc deux réseaux Haut Débit pour l'île. L'installation de ces réseaux a permis un essor de l'usage des TIC dans la vie économique et sociale mais également le développement d'activités économiques de production (formation, développement, conception de réseaux, ...).

La perspective de mise en réseau des îles de l'Océan indien avec le SAFE est en cours d'étude.

#### **Investissements France Télécom :**

Réseau de fibre optique dans et autour de La Réunion : 38 M €

Réseau SAFE : 640 M \$ et une longueur de 28 000 kms reliant 16 points d'atterrissement

Part de France Telecom, 1<sup>o</sup> investisseur : 96 M € soit 15 %

2004 : 84 % de taux de couverture de la population par l'ADSL pour passer à 95 % à la fin 2005

#### **Septembre 2005**

30 000 abonnés au haut débit

6 000 abonnés au débit moyen

220 000 téléphones fixes

Accessibilité de tous à l'internet

14 cybercases ouverts et plusieurs cyberbases

Téléphonie mobile : deux opérateurs

Environ 205 000 abonnés Orange et 475 000 SFR

2003 : Démarrage du réseau GAZELLE, réseau public de télécommunication à destination des opérateurs avec au moins un point de connexion dans chaque commune, porté par la Région.

### **III-4 Un foncier économique rare et coûteux mais une offre de locaux satisfaisante**

La terre et le foncier économique restent un facteur de production coûteux par sa rareté et ses surcoûts d'aménagement.

Les objectifs établis pour la décennie précédente de zone d'activités sont loin d'être atteints.

#### **Indicateurs portant sur le foncier économique en 2004**

##### **ZA existantes : 770 ha dans 54 zones**

dont 240 ha de foncier économique supplémentaire entre 1995 et 2005 soit un rythme de création annuelle de Zones d'Activité de 24 ha par an pendant 10 ans pour 1 000 ha prévus au SAR

Les micro-régions Ouest et Nord concentrent 67 % des emplois privés et 67 % des surfaces des ZA

2 000 entreprises et 23 000 emplois en ZA

26 % des emplois privés en ZA

74 % des emplois privés en milieu urbain ou rural

##### **Emplois localisés en ZA :**

49 % des emplois du secteur de production

44 % des emplois du secteur logistique

32 % de la filière automobile

9 % des emplois du commerce de détail

*Source : AGORAH*

Par ailleurs, le SAR de 1995 prévoyait la création de trois zones stratégiques de développement économique. Aucune d'entre elles aujourd'hui n'a été aménagée.

Ainsi, le monde économique exprime son besoin de foncier ou de locaux économiques. Les communes y répondent difficilement. Des réponses partielles sont apportées par des investissements de la Région (pôle export) ou de communes (technopôle de Saint-Denis) ou du privé (centre d'affaires de St-Denis)

#### **Le problème de pénurie du foncier économique devient crucial.**

Le besoin estimé par le monde économique s'établit à mille hectares pour les entreprises productrices dans les 30 années à venir.

Le besoin permanent de cinquante hectares disponibles à l'activité économique est partagé. Cependant, la situation de la **disponibilité foncière immédiate s'aggrave. On comptait en 2003, vingt-quatre hectares disponibles immédiatement pour seulement sept hectares en 2004.**

Ces zones doivent se situer essentiellement autour de trois pôles stratégiques - Le Port-Cambaie, l'Aéroport de Roland Garros, Pierrefonds-St-Pierre - et le long de la Route des Tamarins. A ces zones de taille relativement importante (30 à 60 ha) doivent s'ajouter d'autres espaces de superficie plus modeste pour des services de proximité ou pour des activités peu consommatrices d'espace.

Malgré l'alerte, les perspectives de croissance de l'offre de foncier économique ne sont pas très favorables.

**Cependant, bien qu'il n'y ait que sept hectares disponibles immédiatement, des parcelles déjà commercialisées demeurent inoccupées.** Soit que des projets vont se réaliser prochainement, soit que le projet initialement prévu ait été ajourné. De même, l'occupation des zones d'activités semble peu optimisée et un besoin de densification est soulevé.

**La nécessité d'une gestion centralisée du foncier et des locaux économiques considérés comme stratégiques est fréquemment posée.**

Sur ce dernier point, notons qu'il est difficile d'estimer la réelle demande en foncier des investisseurs potentiels. L'absence de foncier est souvent évoquée pour des abandons de projet alors que d'autres causes peuvent être issues de l'étude technico-économique.

Il est intéressant de s'interroger sur l'importance des activités économiques qui ne peuvent voir le jour qu'en zone d'activité et ce qu'elles représentent dans l'activité économique réunionnaise. Il s'agit essentiellement du secteur secondaire. Celui-ci n'est pas au cœur de l'activité économique réunionnaise mais il conviendrait de ne pas hypothéquer son avenir pour cette seule raison alors que la population en atteignant un million d'habitants lui permettra de passer un seuil de rentabilité pour certaines productions.

Le besoin de zones ou d'espaces d'activités de proximité insérés dans le tissu urbain est également exprimé mais de manière subsidiaire.

Par ailleurs, le développement touristique comme celui de l'économie des loisirs pourra demander également un foncier important.

### ***III-5 Les difficultés à établir une concurrence réelle***

Comme il apparaît au long de ce profil économique, les caractéristiques de l'ultra périphéricité pèsent lourdement sur la compétitivité des entreprises et du territoire.

Elles pèsent également sur le niveau de concurrence. En effet, l'étroitesse des marchés comme l'éloignement conduisent peu d'opérateurs à « se risquer » à La Réunion. Ainsi, les situations d'oligopole sont relativement fréquentes dans la production mais également dans le commerce.

De plus certaines productions considérées comme stratégiques (carburants, télécommunications et desserte aérienne) ont été sécurisées par des aides spécifiques afin de maintenir au moins un opérateur.

Il est aujourd'hui difficile de sortir de cette situation. Le réseau Haut débit de la Région va dans ce sens mais représente un effort financier important de la collectivité.

Dans la téléphonie, la libéralisation des marchés change la donne, mais la situation reste délicate dans le transport aérien et dans l'approvisionnement énergétique.

## **C-PROFIL ENVIRONNEMENTAL**

## **Des enjeux environnementaux importants et complexes**

Les contraintes physiques et géologiques de l'île, imposant un aménagement essentiellement situé sur la frange littorale, l'exposent à des risques naturels prononcés (volcan, glissements de terrain, éboulements, inondations...).

En dépit de ces spécificités, La Réunion a pu établir des politiques territoriales fondées sur un développement équilibré et intégré des différentes composantes socio-économiques, notamment grâce à la protection des sols agricoles et aux aides publiques consacrées à l'agriculture.

Concernant l'environnement, La Réunion possède des atouts importants grâce à ses écosystèmes, à son patrimoine indigène et endémique exceptionnel et à son littoral occidental et ses récifs coralliens remarquables, fortement menacés par les pressions anthropiques.

Il est donc primordial de promouvoir une gestion durable des ressources et des déchets tout comme une forte mobilisation des acteurs (publics et privés) pour la préservation et la diversification de la ressource en eau et la protection des populations contre les risques naturels.

## **Le SAR, un outil indispensable**

C'est précisément dans ce contexte que le Schéma d'Aménagement Régional (SAR) de la Réunion, approuvé par Décret du Conseil d'Etat le 6 novembre 1995, aujourd'hui en révision est confronté à la nécessité de concilier ces enjeux.

Il doit fixer notamment les orientations fondamentales à moyen terme en matière de développement durable, de mise en valeur et de protection de l'environnement et constitue la clé de voûte de l'ensemble des documents administratifs de planification territoriaux et sectoriels et des documents de projets de territoire.

En effet, document d'orientation de portée régionale en matière d'aménagement et d'urbanisme, il émet des règles prescriptives opposables aux documents locaux d'urbanisme, Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) et Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) qui doivent lui être compatibles.

Il permet en outre une cohérence des politiques publiques d'aménagement à moyen terme et comprend un chapitre valant Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM). Cadre de référence placé en amont de l'action territoriale, il constitue donc un outil efficace et adapté au contexte de La Réunion.

# I. BIODIVERSITE ET MILIEUX NATURELS

## I - 1 Espèces et diversité biologique

### I-1-1 Les ressources halieutiques

#### Des ressources halieutiques différenciées selon leur mode d'exploitation et leur sensibilité écologiques

On compte des populations pélagiques robustes peu sélectives (thon, espadon, dorade coryphène, marlin) et des populations plus vulnérables (requin pélagique) (IFREMER, 2005), exploitées par :

- une pêche professionnelle (long-line, palangre, filet dérivant),
- une pêche de loisir peu sélective.

#### T : Estimation quantitative de la pression de pêche pélagique dans les eaux réunionnaises

	Petite pêche et Pêche côtière (sortie en mer < 24 h)	Pêche au large (sortie de 5 à 21 jours)	Grande pêche* (sorties > 21 jours)
Nombre d'inscrits au rôle	521	66	199
Nombre de bateaux	281	7	11
Quantités pêchées (t)	866	1 711	4 403
Valeur de la pêche (K €)	8245	2 029	24 443

(DCE, district de La Réunion, 2004)(\* la grande pêche concerne essentiellement les eaux des Terres Australes et Antarctiques Françaises)

Par ailleurs **des populations récifales** sensibles, territoriales et à croissance lente, sont exploitées par une pêche professionnelle et de loisirs (chasse, filet, gaulette).

On y trouve des espèces du genre macrobrachium (camaron, crevette, écrevisse) et des espèces de la famille des atyidae (chevaquine, crevette bouledogue), extrêmement sensibles et menacées par la destruction des habitats saumâtres et par leurs grandes exigences écologiques.

On compte près de **25 espèces de poissons d'eau douce** dont une grande partie est indigène et possède une forte valeur patrimoniale et économique (cabot bouche-ronde ou bichique). En revanche, il existe peu d'espèces endémiques d'eau douce dans l'île.

Il existe également des ressources aquacoles (15 entreprises) en eau douce et une seule en eau salée. Le développement de l'aquaculture fait l'objet d'un schéma de développement porté par le Comité Régional des Pêches.

#### Une attention à porter aux effets de certaines activités de pêche et aux phénomènes de braconnage.

L'exploitation de certaines ressources marines, les techniques sophistiquées de capture, mais aussi le braconnage, comme celui des tortues de mer, doivent faire l'objet d'une vigilance afin de veiller à l'impact sur les milieux et à la survie des espèces.

### **Une répartition spatio-temporelle des pressions**

La pêche en eau douce n'est autorisée que du premier samedi d'octobre au premier dimanche de mai inclus dans les eaux de première catégorie (*Décret n° 2003-63 du 17 janvier 2003 relatif aux modalités particulières d'exercice du droit de pêche en eau douce à La Réunion, 17 janvier 2003*).

La pêche dans le lagon est également réglementée. Moins de 15 rivières et ravines ont un écoulement pérenne.

### **Phénomènes et processus**

Un contrôle et une application théorique de la réglementation relative à la protection des espèces et des habitats.

Des communautés de pêche traditionnelle très revendicatives.

Des rapports culturels homme-nature controversés.

Une dégradation progressive et rapide des habitats naturels.

Un état des connaissances à renforcer pour assurer une gestion durable des stocks.

### **Enjeux**

Adapter la réglementation en fonction des enjeux liés à la protection des espèces et de leurs habitats.

Maintenir la qualité et la diversité des espèces d'intérêt environnemental et/ou écologique et contribuer à la gestion durable des ressources côtières tout en développant la connaissance.

Maintenir la qualité et la diversité des habitats et restaurer/réhabiliter les habitats dégradés.

## **I-1-2 Une faune et une flore particulièrement originales à préserver**

La zone Madagascar-Mascareignes a été identifiée comme l'un des 25 "sites exceptionnels" de la biodiversité au plan mondial (*Mittermeier et al., 1999 ; Myers et al., 2000*). La Réunion compte 837 espèces de flore indigène (trachéophytes) dont 229 strictement endémiques (*mai 2005 - CBNM*). Sensibles aux perturbations, ces espèces sont menacées et tendent même à se raréfier. La Réunion comporte également une faune indigène exposée à des risques de dégradation.

**Tableau synthétique des vertébrés à La Réunion**

Groupe zoologique	Nombre d'espèces indigènes				Nombre d'espèces exotiques introduites et acclimatées à La Réunion
	Espèces disparues		Espèces indigènes		
	indigènes	dont endémiques	se reproduisant encore à La Réunion	dont endémiques de La Réunion	
Poissons	Non précisé	Non précisé	21	> 1	> 7
Batraciens	0	0	0		2
Reptiles	5	4	3	2	14
Oiseaux	22	> 18	20	10	> 20
Mammifères	4	2	3	0	> 7
<b>TOTAL</b>	<b>&gt; 28</b>	<b>&gt; 22</b>	<b>&gt; 43</b>	<b>&gt; 13</b>	<b>&gt; 50</b>

Source : Mission de création du Parc National, 2003- Les chiffres entre parenthèses portent une certitude sur le nombre d'espèces

### **Phénomènes et processus**

L'introduction et la prolifération d'espèces exotiques (allochtones) menace la biodiversité (839 espèces introduites).  
 La destruction directe de l'habitat naturel pour les besoins de l'agriculture et de l'urbanisation a également une influence sur les écosystèmes.  
 Une pression très forte et continue sur un espace limité et exigu.  
 Les " traditions " de cueillette et de chasse, le braconnage ainsi que les comportements irrespectueux de l'environnement, menacent la biodiversité et certaines espèces.  
 Une connaissance des espèces et des milieux à approfondir  
 Le réchauffement climatique menaçant la biodiversité, risque de modifier fortement l'équilibre des écosystèmes et de faire disparaître à terme certains éléments du patrimoine naturel.

### **Enjeux**

Prévenir l'introduction d'espèces exotiques envahissantes et lutter contre les espèces posant des problèmes biologiques (invasions, prédation...)  
 Maintenir la qualité et la diversité des habitats et restaurer/réhabiliter les habitats dégradés  
 Intégrer les enjeux de la biodiversité dans la gestion publique et privée du territoire.  
 Maîtriser les pressions sur les milieux aquatiques continentaux.  
 Mettre en cohérence les modes de protection et les usages.

## **I-2 Milieux naturels, espaces et habitat**

### **I-2-1 Les milieux littoraux et marins**

#### **Un littoral occidental aux récifs coralliens remarquables mais particulièrement vulnérables**

Ces récifs sont localisés à l'ouest de l'île et ceinturent de manière discontinue 25 kilomètres de littoral.

Ces milieux marins, qui représentent la plus grande diversité biologique (*DIREN, 2003*), sont néanmoins fragiles : entre 1978 et 1994, on note une diminution de 25% de la richesse en coraux.

#### **Une connaissance différenciée des écosystèmes et des unités géomorphologiques de l'île**

Si certains sites de l'île sont bien connus, d'autres restent très faiblement étudiés avec une connaissance encore insuffisante des milieux marins autres que récifaux.

Un manque de compétences et de moyens de communication des informations disponibles handicape la prise en compte politique de certaines espèces potentiellement invasives par le biais du ballastage des navires.

**Des sources de perturbation anthropiques et naturelles majeures**, comme le réchauffement climatique menacent incontestablement les milieux récifaux de la planète.

Le littoral ouest de l'île est soumis à toutes les pressions, à une urbanisation et une surfréquentation des sites naturels sensibles. On note par ailleurs une activité de pêche traditionnelle dans les lagons pourtant protégés par arrêté préfectoral. De même, les milieux naturels présents sont dégradés par les cyclones ainsi que par les chutes saisonnières des courants généraux et de la houle d'alizé.

#### **Des exigences politiques, urbaines et écologiques difficiles à concilier**

Les grands projets d'aménagement, tels que ceux de la route des Tamarins ou du basculement des eaux, ont nécessairement un impact sur le milieu aquatique et contribuent à modifier la biodiversité. De ce fait, ils peuvent induire une réduction du nombre de juvéniles dans les secteurs soumis à une pression anthropique (*Parc Marin, 2005*).

### Phénomènes et processus

Une gestion insuffisante des pollutions domestiques et terrigènes.  
Des aléas naturels destructeurs : le phénomène *El Niño*, la hausse des températures entraînant le blanchissement des coraux dont la mortalité peut atteindre les 95% (CHABANET, 2004), les houles cycloniques et les grandes marées basses.  
Un tourisme balnéaire très développé en zone récifale.  
La présence d'une DAR (Dépression d'Arrière Récif, comparable à un lagon peu profond) entraînant l'apparition de récifs frangeants : le confinement des masses d'eau rend vulnérable leur écosystème.  
Une prise de conscience collective naissante et de responsabilisation par rapport à la nature.  
La hausse des gaz à effets de serre alimentée par l'extension du parc automobile réunionnais favorise le réchauffement climatique.

### Enjeux

Adapter la réglementation relative à la protection des espèces et de leurs habitats.  
Maintenir la qualité et la diversité des espèces d'intérêt environnemental et/ou écologique et organiser une gestion durable des ressources côtières tout en développant la connaissance.  
Promouvoir la gestion intégrée de la zone pour la préservation des milieux littoraux et la résolution des conflits d'usage.  
Promouvoir une prise en compte globale amont-aval des bassins-versants jusqu'au milieu marin dans la lutte contre les pollutions

## I-2-2 Les milieux aquatiques « continentaux »

**Le réseau hydrographique** de La Réunion est un réseau dense composé de 750 ravines. Ce réseau se compose essentiellement de cours d'eau, de 13 rivières pérennes et de rivières dont le régime, de niveau fort à torrentiel, s'accompagne d'un charriage important de matériaux. De ce fait, en application de la Directive Cadre de l'Eau (DCE), le « district hydrographique » de l'île a été divisé comme suit.

Districts	Localisation
24 masses d'eau « cours d'eau »	Longueur de 4 à 30 km
3 masses d'eau « plan d'eau »	Grand Etang, Etang de Saint-Paul, Etang du Gol
2 masses d'eau souterraines	Eaux en terrains volcaniques (massif du Piton des Neiges et du Piton de la Fournaise), les espaces alluviaux

### Un patrimoine très important et très fragile

27 **zones humides** comptabilisant des plantes endémiques et des espèces indigènes inféodées à ces milieux ont été inventoriées en 2003. Mais elles sont menacées de disparition par l'évolution naturelle et aussi par l'homme.

### **Des peuplements piscicoles peu diversifiés et inégalement répartis sur le territoire**

On dénombre une vingtaine d'espèces de poisson et huit espèces de macro-crustacés présentes majoritairement sur les cours d'eau inférieurs des rivières et sur la côte de l'île. Ces espèces ont été dégradées par le cyclone Dina en 2001.

**Les estuaires** sont des axes migratoires empruntés par la plupart des espèces piscicoles et de crustacés, dont le bichique.

Le développement économique et la croissance démographique perturbent l'équilibre des milieux aquatiques et ont un impact sur la faune et la flore. Les zones humides sont menacées par une sur fréquentation des sites.

Les aménagements hydrauliques peuvent constituer des obstacles à la migration des poissons et modifient les conditions des milieux. Les aménagements en bordure de lit et les travaux, notamment les extractions, sont susceptibles de dégrader le milieu et ses habitats.

La surexploitation de la ressource piscicole menace certaines espèces de poisson (cas du bichique par exemple). La ressource piscicole indigène subit également des agressions liées à l'introduction d'espèces exotiques.

### **Phénomènes et processus à l'origine de la situation analysée**

Un développement non maîtrisé des activités humaines perturbe l'équilibre des milieux aquatiques.

La surfréquentation des sites, l'accumulation des déchets, la dégradation de la végétation rivulaire et la pollution par les eaux usées menacent une partie des zones humides.

Les aménagements hydrauliques et en bordure de lit dérèglent l'équilibre de la faune aquatique et modifient les conditions des milieux.

La surexploitation de la ressource piscicole et l'introduction d'espèces exotiques menacent certaines espèces, telles que le bichique.

### **Enjeux**

Adapter la réglementation relative à la protection des espèces et de leurs habitats.

Maintenir la qualité et la diversité des espèces d'intérêt environnemental et/ou écologique et conduire une gestion durable des ressources tout en développant la connaissance

### **Réponses actuellement en place**

La mise en place d'outils permettant une meilleure protection et une meilleure gestion (SDAGE, SAGE, politique des ENS, Parc National des Hauts, Conservatoire Régional des Espaces Naturels...).

La sensibilisation du public.

## II) POLLUTION ET QUALITE DES MILIEUX

### *II-1 La qualité de l'air*

Avec la création de l'Observatoire Réunionnais de l'Air en 1998 à l'initiative des partenaires publics et privés, la Réunion dispose d'un outil agréé par le Ministère de l'Environnement.

**La qualité de l'air a été plutôt bonne** pour la période d'octobre 2003 à mars 2004 et cette situation est représentative de l'ensemble de l'île même si une attention particulière doit être portée aux effets de la croissance des activités humaines.

#### **Un suivi restreint s'impose sur les sites concernés par l'obligation légale de surveillance de l'air.**

En effet, certains secteurs (le Port et Saint Paul) présentent un taux de pollution plus élevé que dans le Sud et ne font pas l'objet d'un suivi spécifique.

Pourtant, la législation impose ce suivi sur les sites industriels et dans les villes où la population est supérieure à 100 000 habitants. On note ainsi l'implantation de **7 stations de surveillance** à La Réunion.

**Le Volcan de la Fournaise** constitue une source potentielle de pollution en dioxyde de soufre et en particules fines, accentuée notamment par l'humidité ambiante et l'absence de vent.

#### **Phénomènes et processus**

L'augmentation du niveau de vie et le changement des modes de vie s'accompagnent d'une augmentation des rejets de polluants issus du trafic routier (augmentation de la croissance démographique, du parc automobile et de la distance travail-domicile).

L'augmentation des besoins en énergie amène les centrales à produire davantage, dégradant ainsi la qualité de l'air.

Les activités humaines engendrent des quantités importantes de particules en suspension (utilisation de combustibles fossiles et de déchets, certains procédés industriels, tels que la fabrication de ciment).

#### **Enjeux**

Assurer un suivi pertinent vis-à-vis des enjeux de santé publique.

Améliorer la connaissance sur les sources de pollution et autour des secteurs vulnérables.

## **II-2 Eaux**

### **II-2-1 La qualité des eaux côtières et marines**

**Une ressource en eau** de bonne qualité est caractérisée par une forte oligotrophie, une faible charge particulière des eaux superficielles et un rapide renouvellement des masses d'eau, engendrée par la forte influence des courants généraux d'alizés.

Mais le développement des activités anthropiques au Nord et à l'Ouest, expose les masses d'eau à de fortes concentrations en produits polluants (bactéries et phosphore) et les rend très vulnérables.

Depuis 2002, le RNO (Réseau National d'Observation) a été mis en place afin de permettre une étude sur la qualité des eaux marines.

#### **De fortes perturbations issues des activités sont observées :**

- **domestiques**, avec un système d'assainissement peu étendu et 95 % des systèmes d'assainissement non collectifs devant faire l'objet d'une mise aux normes ,
- **agricoles**, avec le rejet de pollution organique par les industries agro-alimentaire,
- **industrielles**, avec la pollution provoquée par les 800 installations classées dont 15 établissements de priorité nationale et 40 de priorité régionale (*Source : DRIRE*).

#### **La répartition des pollutions dans l'espace et dans le temps**

Elles touchent le littoral, et particulièrement les zones récifales, ainsi que les embouchures de ravines par le rejet direct, le ruissellement et l'infiltration.

Le phénomène est accentué par **les précipitations intenses**, la chute saisonnière des courants généraux et de la houle d'alizé (tantôt ponctuel, tantôt violent). On peut donc distinguer les sources de pollution dites aiguës des sources dites chroniques.

#### **Phénomènes et processus**

La pression urbaine, la sur fréquentation touristique des zones littorales les plus sensibles, le phénomène de mitage des surfaces agricoles délaissées et le manque de compatibilité entre le SAR et les PLU accentuent l'érosion des terres arables.

Les systèmes d'assainissement, faiblement développés et en situation de surcharge, présentent des dysfonctionnements.

Des techniques culturales érosives et une utilisation excessive de l'azote accentuent le lessivage des sols et le risque de transfert de polluants aux milieux aquatiques.

Un alignement lent et difficile des installations classées réunionnaises sur les normes nationales.

Des milieux côtiers confinés.

Un besoin en infrastructures et en aménagements (assainissement, transport en commun, logement...).

Des exigences politiques, urbaines et environnementales difficiles à concilier

## Enjeux

Promouvoir une prise en compte globale amont-aval des bassins-versants jusqu'au milieu marin dans la lutte contre les pollutions.  
Sécuriser, protéger et suivre la qualité de la ressource en eau.  
Réduire, prévenir et contrôler les pressions et leurs impacts sur la ressource en eau, en particulier celles liées aux pollutions azotées et bactériologiques, et aux produits phytosanitaires.  
Identifier et prévenir les risques de dégradation et de pollutions des sols liés aux activités industrielles, artisanales et agricoles.  
Poursuivre l'identification et le traitement des sites pollués.

## II-2-2 La qualité des eaux « continentales »

### **Une qualité des eaux globalement bonne mais une tendance nette à la dégradation**

Elles sont caractérisées par une faible minéralisation. Mais on observe depuis une dizaine d'années :

- des pollutions bactériennes et des concentrations en phosphore dans les eaux superficielles,
- une concentration de nitrates, de chlorure et de pesticides en eaux souterraines.

Si en 2002, 12 % des prélèvements étaient classés en catégorie « Très Bonne Qualité », en 2003, ils ne représentent que **2 %** (*extrait du bilan hydrologique de l'ODE : ce qui a marqué l'année 2003...*).

De manière générale, les eaux souterraines naturellement mieux protégées des pollutions ponctuelles, sont de meilleure qualité que les eaux superficielles. Néanmoins, la teneur en nitrate et la tendance à la surexploitation des eaux souterraines du littoral, sont à l'origine de leur dégradation.

**L'augmentation significative et particulièrement inquiétante des teneurs en nitrates** s'est traduite par la fermeture d'un captage au forage Grand Coin à Dos d'Ane.

Les pollutions des eaux sont inégalement réparties dans l'espace et dans le temps. Le littoral et les secteurs aval des cours d'eau souffrent de pollutions ponctuelles provenant de l'agriculture, de l'assainissement, de l'industrie mais aussi du développement des autres filières économiques et de l'urbanisme. La période cyclonique et les précipitations intenses augmentent le ruissellement et les concentrations de substances polluantes dans les eaux superficielles.

On distingue **quatre sources potentielles de pollution des eaux continentales** :

- Les pollutions d'origine agricole (maraîchage et élevage) : concentration en azote, phosphore et pesticides ;
- Les pollutions industrielles majoritairement ponctuelles. On compte 800 installations classées (ICPE). Sur 230 installations classées soumises à autorisation, 15 établissements sont retenus comme de « priorité nationale » et 40 de « priorité régionale » en raison du risque de leur pollution sur le milieu marin côtier (*Source : DRIRE*) ;

- Le réseau d'assainissement. Faiblement développé et peu efficace, il ne raccorde que 20 % de la population à des systèmes d'assainissement collectifs. De même, seulement 10 à 15 % du réseau d'assainissement autonome serait actuellement en conformité ;
- Les eaux pluviales, chargées en matières polluantes, elles sont très peu prises en compte.

### **Une exigence qualitative pour l'alimentation en eau potable parfois non respectée**

En 2003, 51 % des abonnés étaient alimentés par des prises d'eau superficielles, mais leurs captages vulnérables sont exposés à des risques de pollutions d'origines naturelles ou anthropiques (lessivage des sols par les pluies, apport terrigène de boue chargée en pesticides et engrais). Certaines communes ont néanmoins engagé des travaux de captage des eaux souterraines.

### **Une protection insuffisante des captages**

La population est alimentée par 206 prises d'eau (superficielles et souterraines) dont la moitié est jugée vulnérable aux risques de pollutions.

### **T : Répartition des captages selon l'état d'avancement de la procédure**

Répartition des captages	Périmètre de protection
17 %	Instaurés
44 %	En cours
39 %	Aucun périmètre

(Source : *qualité des eaux de consommation distribuées à La Réunion, situation 2003, DDASS, p.11*)

### **Phénomènes et processus**

La croissance démographique, le développement du mitage et la dispersion du bâti augmentent les risques de pollution issus de l'assainissement.

L'ouverture de nouveaux espaces à l'agriculture et les pratiques agricoles actuelles risquent d'accentuer une situation déjà critique en termes de pollution en azote (fuite de 2 000 tonnes/an), phosphore et pesticide (19 kg/ha pour La Réunion et 15 kg/ha pour la métropole).

Les besoins croissants en eau potable et d'irrigation entraînent des risques de surexploitation et à de dégradation irrémédiable de la ressource (notamment dans l'Ouest).

Les ouvrages hydroélectriques et les pratiques d'irrigation (pompage d'eau) sont des sources potentielles de dégradation de la qualité des cours d'eau par les concentrations de polluants dans les rivières.

### **Enjeux**

Mener une gestion raisonnée des ressources en eau : rechercher la meilleure adéquation entre besoins et ressources.

Sécuriser, protéger et suivre la qualité de la ressource en eau.

Limiter les prélèvements dans les rivières et les nappes.

Réduire, prévenir et contrôler les pressions et leurs impacts sur la ressource en eau, en particulier celles liées aux pollutions azotées et bactériologiques, et aux produits phytosanitaires.

### **Réponses actuellement en place**

Un véritable outil de gestion et de planification de la ressource en eau : le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) depuis la loi du 3 janvier 1992.

La création d'un Comité de Bassin en 1995.

Création d'un Office Départemental de l'Eau par la LOOM (Loi d'Orientation sur l'Outre Mer), remplaçant l'ORE (Observatoire Réunionnais de l'Eau).

La révision du SDAGE d'ici 2009, conformément à la Directive Cadre sur l'Eau, pour une meilleure gestion active et concertée de la ressource en eau.

## II-3 Déchets

La production de déchets ménagers progresse considérablement : elle s'élevait en 2002 à 332 kg en moyenne par habitant et par an contre 353 kg en métropole en 2000 (Source : INSEE).

Les déchets ménagers se répartissent en cinq familles.

### Répartition des déchets ménagers à La Réunion en 2000

Type de déchets	Part
Ordures ménagères	66 %
Déchets végétaux	18 %
Encombrants	3 %
Boue de station d'épuration	4 %
Déchets toxiques des ménages	1 %

(Source : PDEDMA)

Ce sont les déchets industriels spéciaux qui ont connu l'augmentation la plus importante (+ 4,3 % / an en moyenne entre 1995 et 2005).

### Evolution des quantités de déchets produits à La Réunion

	1995	1998	2001	2003	2005	Evolution moyenne
Déchets ménagers inscrits au PDEDMA (en tonnes)		365 000	385 000	422 000		2,7 %
Déchets dangereux inscrits au PREDIS (en tonnes)	13 917				24 578	4,3 %
Déchets inscrits au PREDAMA (en tonnes)	1 277 878				1 480 890	1,4 %

(Source : PREDAMA, PREDIS, PDEDMA)

Depuis 2001 ont été mis en place des dispositifs efficaces tels que :

- la collecte sélective des déchets récupérés dans les bacs jaunes et BAV (Bornes d'Apport Volontaire),
- les déchetteries gérées par les communautés de communes et d'agglomération,
- la collecte en porte à porte des encombrants et des végétaux,
- les campagnes de sensibilisation au tri.

Toutefois, le recours à l'enfouissement reste le plus fréquent.

### T : Elimination des déchets

Types de déchets	Part	Destination
Ordures ménagères résiduelles (restant après la collecte sélective)	89 %	Enfouissement
Déchets industriels	39 %	Décharge autorisée
Déchets industriels non dangereux autres que ménagers et assimilés	3 %	Décharge autorisée
Autres déchets		Valorisations énergétiques, valorisation organique, valorisation matière et recyclage, envoi dans le milieu naturel ou rejet dans le réseau d'assainissement

Source : bilan PDEDMA p.9, synthèse PREDIS-PREDAMA

On note **une saturation des centres de stockage** (Sainte-Suzanne prévu en 2007 et Saint-Pierre en 2011).

Concernant **les déchets industriels spéciaux** et malgré leur complexité, une mise en place d'une filière de réception, de conditionnement et de valorisation s'organise.

**Le recours à l'exportation des déchets** s'avère être une nécessité. Soumise à la Convention de Bâle, La Réunion exporte une grande quantité de déchets valorisables.

Types de déchets	Destinations
Papiers et cartons	Papeteries d'Afrique du sud
Majorité Verre et plastique	Inde et Afrique
Acier et aluminium	Asie
Batterie	En cours

### Phénomènes et processus

Une croissance démographique et une amélioration du niveau de vie à l'origine d'une augmentation des déchets ménagers.  
Des contraintes foncières et d'urbanisme qui rendent difficiles la création d'équipements.

### Enjeux

Réduire à la source les quantités de déchets produits.  
Développer la valorisation des déchets.  
Assurer un traitement des déchets ultimes respectueux de l'environnement.

### III) Ressources naturelles - Principales caractéristiques environnementales

#### III-1 Eaux

##### III-1-1 Les ressources en eaux de surface et souterraines

Les ressources en eau sont abondantes mais inégalement réparties dans le temps et dans l'espace : les précipitations pour les hauts de Sainte-Rose atteignent 7 000 mm par an, tandis que celles de la zone Ouest ne dépassent pas 525 mm par an.

Cette ressource est insuffisante pour l'ensemble des besoins ; si le Nord et l'Est connaissent une ressource suffisante voire excédentaire, l'Ouest et le Sud souffrent d'un déficit plus important en période d'étiage (*source SDAGE*).

##### **Le basculement des eaux : une réponse durable à la situation tendue de l'Ouest**

Le programme du transfert des eaux des cirques de Mafate et de Salazie vers le littoral ouest a pour but de permettre l'irrigation et l'alimentation en eau potable des 5 communes de l'Ouest, rechargeant de ce fait, la nappe de la Rivière des Galets (*AEP*).

##### **L'eau : une ressource indispensable pour répondre aux besoins domestiques, agricoles, industriels et énergétiques**

##### **T : Principales utilisations de l'eau**

Utilisation	Part consommée
Centrales hydro-électriques	65 %
Besoins domestiques	19 %
Agriculture	14 %

*Source : DIREN*

Atteignant 260 litres par jour, les consommations domestiques dépassent de loin les niveaux constatés en Métropole. Le TCO est le secteur géographique le plus consommateur et les jardins sont identifiés comme le principal facteur de consommation.

**L'irrigation** est surtout pratiquée dans l'ouest et le sud en déficit hydrique : les cultures irriguées sont essentiellement la canne à sucre et, dans une moindre mesure, les cultures maraîchères et fruitières.

90 % des prélèvements d'eau à usage industriel se concentrent sur 10 sites industriels, avec une consommation s'élevant à 10 millions de m<sup>3</sup>/an (*estimation DRIRE*). On note toutefois une tendance à la diminution de la consommation.

##### **Des prélèvements d'eau potable répartis équitablement entre eaux superficielles et eaux souterraines**

Ils sont assurés par 203 captages.

**T : Répartition des captages**

Répartition	Part d'eau potable	Provenance
Eaux souterraines	51 %	Formations baltiques de moyenne et grande profondeur
Eaux superficielles	49 %	

Source : DIREN

**La surexploitation de la ressource en eau** provoquant l'invasion saline reste néanmoins un problème majeur. L'insuffisance des infrastructures et des réseaux est à l'origine de dysfonctionnements, d'insuffisance et d'un gaspillage d'eau important.

**T : Rendement des réseaux d'eau**

	Rendement des réseaux d'eau potable	Objectif fixé par le SDAGE
Port	53 %	75 %
Entre-Deux	85 %	
En moyenne	60 %	

Source : DIREN

Les rendements, bien inférieurs aux objectifs fixés par le SDAGE, sont à l'origine d'un gaspillage important de la ressource en eau. Ils sont la conséquence de dysfonctionnements, liés au déficit, à la vétusté et au manque d'entretien des infrastructures.

En 2002, le **prix de l'eau** à La Réunion (eau potable et assainissement) était de 1,33 €/m<sup>3</sup> TTC alors qu'il atteignait 2,8 €/m<sup>3</sup> en moyenne en France. Il est resté sensiblement identique en 2005 (*source : Etat des lieux du District Hydrographique de La Réunion, DIREN, janvier 2005*).

**Phénomène et processus**

La croissance démographique s'accompagne d'une augmentation de la demande en eau potable dans les secteurs à forte croissance urbaine. Pour répondre à ces besoins, il faut augmenter la ressource disponible et améliorer et développer les infrastructures et les réseaux de distribution.

Une stratégie de développement de la canne à sucre possible sur le secteur Ouest grâce au projet d'Irrigation de Littoral Ouest par le captage d'eau des Rivières des Galets, Sainte-Suzanne, Fleurs Jaunes et Rivière du Mât.

Une politique de tarification de l'eau qui, en maintenant des prix particulièrement bas compte tenu du contexte social, n'incite pas à l'économie de l'eau.

## Enjeux

Utiliser de façon rationnelle et économe les ressources en sol et en sous-sol en limitant l'impact de leur exploitation sur l'environnement.  
Mener une gestion raisonnée des ressources en eau : rechercher la meilleure adéquation entre besoins et ressources.  
Sécuriser, protéger et suivre la qualité de la ressource en eau.  
Limiter les prélèvements dans les rivières et les nappes  
Réduire, prévenir et contrôler les pressions et leurs impacts sur la ressource en eau, en particulier celles liées aux pollutions azotées et bactériologiques, et aux produits phytosanitaires.

## Réponses actuellement en place

La mise en place d'un office de l'eau conformément aux lois d'orientation et de programmation pour l'Outre mer.  
La justification des outils tels que le Comité de bassin (SDAGE) et les Commissions Locales de l'Eau (SAGE).  
Une meilleure reconnaissance et affirmation du SDAGE et du SAGE.  
Une gestion globale et cohérente de l'eau.

## III-2 Sols et espaces

**L'espace utilisable pour l'urbanisation est rare et limité**, ce qui entraîne des contraintes importantes.

**La tache urbaine** est composée<sup>30</sup> :

- des zones denses caractérisées par une forte emprise des bâtiments (22 % de la tache urbaine) ;
- des zones étalées, presque exclusivement de l'habitat individuel peu dense et (56 % de la tache urbaine) ;
- des zones dispersées : essentiellement le regroupement de quelques constructions isolées (mitage et habitat rural).

Entre 1997 et 2003, la tache urbaine a augmenté de près de 6 000 hectares par an. En 2003, elle s'étend sur 24 750 ha, soit sur environ 10 % du territoire de la manière suivante :

- 25 % en continuité directe des tâches urbaines existantes,
- 50 % en extension et agrégation des tâches urbaines existantes,
- 25 % avec de nouveaux départs d'urbanisation (souvent mitage).

**Les zones denses** de Saint-Denis, Saint-Pierre, Saint-Paul, le Port et Saint-Louis, représentent 70% de l'ensemble des zones denses de l'île. Saint-Paul et le Tampon, sont les deux communes comptant le plus de zones étalées.

---

<sup>30</sup> AGORAH et groupe de travail partenarial « étalement Urbain »

### T : taux de croissance comparé

Entre 1997 et 2003		
Étalement urbain	Population	Logement
+2,3 % /an	+1,7 % /an	+3,4 % /an

(Source : Agorah, juin 2005)

**La croissance urbaine s'est donc faite à la fois par densification et par extension de la tache urbaine existante.**

### T : Distribution par typologie de l'espace réunionnais

Morphologie urbaine	Progression
Zones denses	+ 42
Zones étalées	+ 15

(Source : Agorah, juin 2005)

**Les zones étalées** se sont en partie densifiées et les zones dispersées ont souvent servi d'amorce à la progression d'espaces étalés.

La progression de l'urbain est telle qu'on prévoit qu'entre 2005 et 2020, 10 000 hectares de plus seront consommés si les tendances restent inchangées. Le prélèvement sur les zones naturelles et agricoles risque donc de s'aggraver (cf. partie sols, sous-sols et matériaux).

Cet étalement constitue donc une menace certaine pour les espaces naturels, notamment littoraux, les coupures d'urbanisation et les espaces remarquables.

Il faut donc :

- Rationaliser l'usage de l'espace en extension, afin d'éviter le gaspillage d'espace et la dispersion des aménagements,
- Prolonger les principes du SAR sur la densification et la structuration des espaces déjà urbanisés,
- Améliorer de façon impérative l'assainissement quel que soit l'espace (dense ou étendu).

### Les déplacements mécanisés dans l'île

On dénombre en moyenne 3,5 et 3,8 déplacements par jour et par personne (données 2002), soit l'équivalent des grandes agglomérations métropolitaines. La voiture représente 90 % des déplacements mécanisés tandis que les transports en commun, malgré leur progression, ne représentent que 5 %. On note ainsi une concentration des lieux d'émission, de destination et des flux sur certains axes (RN1 et RN2).

Le système des transports est donc particulièrement vulnérable à une congestion chronique. (Voir complément en A, profil sociétal et en B, profil économique)

La création du **Parc National des Hauts de La Réunion (PNH)**, opportunité déjà évoquée dans le SAR de 1995, la Charte Réunionnaise de l'Environnement, le Schéma de Service Collectifs des Espaces Naturels et Ruraux, les Assises du Développement (1997) et l'Agenda 21 sont autant d'initiatives marquant la volonté d'aller vers un développement durable.

La PNH représente un label pour un patrimoine d'intérêt mondial et assure la garantie d'une protection et d'une gestion active dans la zone classée

« centrale » avec des moyens financiers et humains pérennes. De plus, elle offre la capacité d'un soutien libre, sans réglementation spécifique en zone dite « périphérique », s'inspirant du modèle des PNR (Parcs Naturels Régionaux). La prochaine échéance est celle du décret d'application avec une mise en place prévue en 2007.

### **Phénomènes et processus**

La croissance démographique et l'évolution des modes de vie sont à l'origine d'un besoin accru en logement.  
L'étalement urbain et l'augmentation du parc automobile sont à l'origine de l'accroissement des flux automobiles.  
Une concentration des emplois dans quelques agglomérations et un accroissement de la distance lieux de résidence – lieux de travail.

### **Enjeux**

Structurer la ville diffuse pour maîtriser l'étalement urbain.  
Réfléchir à des formes urbaines adaptées au contexte local et intégrées aux paysages : penser la ville réunionnaise et préciser les modes d'habiter conformes aux objectifs du SAR.  
Favoriser l'autonomie fonctionnelle de l'installation humaine.  
Pré-déterminer les espaces constructibles dans le respect du SAR et renforcer la conformité des PLU au SAR.  
Faire précéder l'urbanisation de l'installation des réseaux.  
Faire entrer la nature dans la ville.  
Développer les TCSP et les modes de déplacement doux.  
Maintenir les espaces agricoles face à la pression urbaine dans le respect de l'environnement.  
Développer des compétences et créer des emplois en lien avec la protection de l'environnement, le paysage et le tourisme de nature.  
Concilier la fréquentation et la protection des sites dans le respect de l'environnement.  
  
Détermination de principes d'aménagements clairs et d'une politique d'acquisition sur le long et le moyen terme.

## **III-3 Energies**

Avec l'augmentation du niveau de vie des ménages, la consommation énergétique a progressé rapidement. Il en résulte une dépendance toujours plus prononcée aux matières fossiles importées avec une vulnérabilité importante à leur disponibilité et à leur prix.

### **Une île dépendante à 79 % des importations d'énergies fossiles (produits pétroliers et charbon)**

La production d'énergie est actuellement assurée en ce qui concerne l'électricité par :

- Les centrales de bagasse-charbon de Bois-Rouge et du Gol,
- Deux centrales thermiques classiques du Port,

- Les centrales hydrauliques situées sur la Rivière de l'est et le Bras de la Plaine,
- Le solaire (chauffe-eau),
- L'énergie voltaïque,
- La valorisation du bois d'énergie.

#### T : La consommation d'énergie primaire en 2000

Provenance d'énergie	Satisfaction de la demande en ktep	Demande en ktep	
		Energie primaire en ktep	Hors carburéacteurs en ktep
<b>Ressources locales</b> (hydraulique, bois, bagasse et solaire thermique)	188	838	189
<b>Importation</b> (hydrocarbures et charbon)	666		

(Source : PRERURE, synthèse)

La très forte augmentation de la consommation d'énergie primaire de l'île est principalement satisfaite par l'importation d'hydrocarbures et de charbon. Entre 1990 et 2000, elle s'établit à 4,8 % par an, soit 3 fois plus que la moyenne nationale.

#### **La production en énergie renouvelable augmente mais ne peut toutefois pas suivre et satisfaire l'explosion des besoins énergétiques.**

La part des ENR (Energie Nouvelles Renouvelables), couverte principalement par l'énergie hydroélectrique est passée de 50 % à 20% sur la période de 1981 à 2000. Dans un même temps, on note une très forte demande d'électricité et qui a été multipliée par 4,5 en 20 ans, passant de 390 GWh à 882 GWh (source ADEME, Atlas de l'environnement).

Aussi, à l'avenir, la priorité doit être donnée à la valorisation et au développement des déchets, la géothermie, l'électricité voltaïque et l'énergie éolienne.

Avec **un réseau électrique vulnérable, face aux conditions climatiques exceptionnelles**, l'objectif est d'enterrer 90 % des nouveaux réseaux HTA.

#### **La consommation d'énergie finale**

On note une prépondérance des hydrocarbures (64 %) et de l'électricité (22 %) qui s'est fortement accélérée par le dynamisme démographique et économique de l'île.

Entre 1990 et 2000, la consommation d'énergie finale a augmenté de 2,3 % contre 1 % pour la France entière (source : PRERURE, synthèse p. 8).

## Une prépondérance des hydrocarbures

Energies	Consommation finale
Hydrocarbures	64 %
Electricité	22 %
Bois	4 %
Chaleur	9 %
Solaire thermique	0,33 %

Une forte consommation par le secteur des transports et de l'industrie :

(Source : PRERURE, synthèse)

Secteurs	Consommation finale
Transport	50 %
Industrie	26 %
Tertiaire	15 %
Résidentiel	8 %
Agriculture	0,66 %

## Phénomènes et processus

Une croissance démographique (+ 20 %) et une évolution du niveau et des modes de vie à l'origine de l'explosion des besoins énergétiques.

De nombreux aménagements sont et seront fortement consommateurs d'énergie (transfert des eaux et installation de pompage, tram-train, réalisation de logements, d'équipements publics...).

Un développement excessif et quasi-exclusif de l'énergie électrique pour satisfaire certains besoins dans les secteurs résidentiels et tertiaires.

## Enjeux

Développer des pratiques moins consommatrices en énergie dans les secteurs résidentiel, industriel, tertiaire et des transports.

Développer prioritairement les énergies renouvelables et si nécessaire les autres énergies en minimisant les impacts sur l'environnement.

## Réponses actuellement en place

La promotion des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie par les acteurs locaux.

Le soutien attendu des entreprises et des professionnels du bâtiment dans les démarches de Haute Qualité Environnementale.

Le développement attendu de politiques d'aménagement, de déplacement et de transports pour la maîtrise de l'énergie.

### **III-4 Matières premières : sol, sous-sol et matériaux**

**Les sols et sous -sols** de l'île se répartissent selon 3 formes :

- Les formes de construction (cônes volcaniques et plaines d'altitudes souvent entaillées),
- Les encaissements ou ravines résultant d'une érosion violente,
- Les formes d'accumulation (cirques et îlets).

**Les précipitations et la roche mère basaltique, perméable, favorisent l'appauvrissement des sols favorisant la formation d'andosols (sols assez pauvres)**

Le climat est à l'origine d'une répartition des types de sols entre l'Est et l'Ouest :

- La zone "au vent" soumise à des fortes précipitations et engendrant les andosols,
- La zone "sous le vent" moins touchée par les précipitations, plus riche en éléments nutritifs.

**L'érosion des sols** est un phénomène important et violent à La Réunion en raison des fortes pentes et des pluies tropicales torrentielles. Ce phénomène est accentué par l'exploitation des sols et sous-sols.

De même, **l'exploitation agricole** des sols agressés, entre autres, par l'emploi massif de produits chimiques, est un des facteurs de pollution et de dégradation de ces sols. **L'activité industrielle** y contribue aussi : la DRIRE a recensé 13 sites pollués dont 6 localisés au Port (Voir en C - II, Pollution).

**En intégrant les ressources naturelles et les ressources issues de la récupération, les ressources en matériaux disponibles représentent entre 98 et 108 millions de m<sup>3</sup>.**

**Les ressources en roches massives**

Elles sont supérieures à 60 millions de m<sup>3</sup>, potentiellement exploitables et accessibles (dernières phases éruptives tardives du Piton des Neiges et éruptions du Piton de la Fournaise).

**Les ressources alluvionnaires** : ressources limitées de 12 à 23 millions de m<sup>3</sup>.

**Les ressources en scories et en tufs volcaniques** : 15 millions de m<sup>3</sup>.

**Les ressources non issues de carrières** : (matériau de dragage des ravines, déchets des centrales thermiques et produits de démolition (500 000 tonnes/an), andains de pierre des opérations d'épierrage agricole (8 à 10 millions de tonnes), déblais de génie civile.

**Les cendres volantes et les mâchefers** sont produits par les deux centrales thermiques à bagasse et charbon et les usines d'incinération. Ils sont estimés à 125 000 tonnes/ an (*source PREDAMA, 1996*) tandis que la quantité des produits de démolition provient de la vétusté du parc immobilier et des infrastructures. On note une croissance de + 2,1 % par an de cette ressource (*source : PREDAMA, 2005*) due à l'évolution rapide des équipements.

**Les besoins en matériaux sont comparables à la moyenne métropolitaine. Les matériaux sont utilisés pour 55 % d'entre eux à la construction d'infrastructures routières.**

Ces matériaux sont : les granulats, scories, tufs pouzzolaniques et les « tout-venant ».

La consommation annuelle théorique de granulats, comprise entre 5 et 7,2 tonnes par an et par habitant, équivaut à celle de la France métropolitaine (6 tonnes par an et par habitant pour 1983-1994).

**Le nombre de carrières** a chuté de 45 % entre 1997 et 2001 en raison :

- du passage d'une production artisanale à une production plus industrielle.
- de la mise en place d'une réglementation plus exigeante au regard de la protection de l'environnement.

**La rareté des ressources alluvionnaires et les besoins importants de l'île** participent à l'accroissement des coûts de production engendrés par:

- l'éloignement de ces ressources des installations en activités,
- leur emplacement sur des sites privés,
- l'utilisation d'abattage explosif,
- la prise en charge des mesures de protection de l'environnement par l'exploitant.

#### **Phénomènes et processus**

La croissance démographique et le développement économique créent des besoins croissants de la ressource et des déchets exploitables.

L'augmentation des surfaces imperméabilisées accentue le risque d'érosion.

Certaines pratiques agricoles, comme l'utilisation d'engrais peuvent accélérer l'érosion des sols.

#### **Enjeux**

Utiliser de façon rationnelle et économe les ressources en sol et sous-sol en limitant l'impact de leur exploitation sur l'environnement.

Identifier et prévenir les risques de dégradation et de pollutions des sols liés aux activités industrielles, artisanales et agricoles.

Poursuivre l'identification et le traitement des sites pollués.

## IV) RISQUES

La Réunion est une île particulièrement vulnérable du fait de son exposition aux risques essentiellement naturels, mais aussi technologiques.

Pour réduire le risque, la priorité est d'établir et de mettre en place des plans de prévention et de protection basés sur des stratégies (gestion des bassins versants) ou des choix (endiguements des ravines). Ainsi, des outils tels que le SAR ou les documents d'urbanisme, sont des atouts afin de fixer un cadre prescriptif concernant l'installation des aménagements. L'essentiel est de travailler à la fois sur la vulnérabilité des aménagements et sur l'aléa.

### IV-1 Risques naturels et climatiques

**La Réunion est l'une des régions françaises les plus exposées aux aléas naturels.**

Elle subit le passage fréquent de dépressions, cyclones tropicaux accompagnés de vents violents et de pluies torrentiels. **Sept évènements cycloniques majeurs** ont été recensés depuis 1961 (le dernier en date étant le cyclone Dina dont les vents ont soufflé à plus de 300 km/h en 2002).

**La Réunion détient tous les records mondiaux de précipitation** pour les périodes comprises entre 3 heures et 12 jours (1 410 mm en 24 h à Grand Ilet en 1984). Les pluies torrentielles peuvent prendre alors une ampleur exceptionnelle en raison du relief de l'île.

**Les houles** cycloniques, houles polaires, marées de tempêtes, raz de marée peuvent provoquer la destruction des terres, en particulier dans l'Ouest et dans le Sud (Possession, Saint-Paul, Saint-Leu).

**Une vulnérabilité forte aux inondations**

Certaines rivières et ravines sont susceptibles de déborder et d'entraîner des inondations lors du passage d'un cyclone ou en période de fortes pluies.

T : Espaces plus vulnérables aux inondations

Espaces	Phénomènes observés	Localisations
Les pentes des planèzes	Débordements, divagations torrentielles	Pentes du Tampon, de Saint-Pierre, de Saint-Paul, de Saint-Denis, de Saint-Benoît
Les cirques et l'aval des cirques	Rivières en crue dépassant les 1 000 m <sup>3</sup> /s et débordements des mares	Certains îlets des cirques du Piton des Neiges (Plateau des Etangs à Cilaos, Mares à Poules d'Eau ou Mares à Goyaves à Salazie)
L'interface des eaux marines	Houles torrentielles et pluviales	Autour de l'étang de Saint-Paul, de l'Hermitage, de Saint-Leu, de l'Etang-Salé, de Saint-Denis, de Sainte-Suzanne...

**Les mouvements de terrains** (glissement) et les précipitations intenses sont relativement fréquents, en particulier dans les cirques et la plupart des ravines profondes, creusées par les principales rivières (Rivières du Mât, Rivière des Marsouins, Rivière de l'Est, Rivière des Galet...). Ils engendrent alors une structure géologique hétérogène instable (mouvement et glissement de terrain, écroulement de rempart).

**Aussi l'érosion est particulièrement active dans l'île ce qui pose le problème de la protection des biens et des personnes, notamment dans les hauts.** Les falaises vives du nord et du sud (Grand îlet, RN5, RNI Route du Littoral...), en cours d'évolution géologique, sont sujettes à des phénomènes d'érosion régressive et à des mouvements de terrains.

Du fait de formations végétales des plus combustibles et d'une saison sèche très marquée et très longue, **les feux de forêts** menacent surtout la zone « sous le vent » de Saint-Denis à Saint-Louis à des altitudes de 1 400 à 2 900 mètres. Avec en moyenne 20 départs de feu par an, un grand incendie tous les 20 ans et un contexte géographique parfois difficile d'accès (rempart, ravines), la lutte est extrêmement pénible.

En dénudant les sols, ces feux amplifient les phénomènes de glissement de terrain.

**Le volcanisme : une activité intense qui ne touche pas généralement les parties habitées**

Le Piton de la Fournaise est classé parmi les volcans les plus actifs du globe.

**T : Activité volcanique**

Fréquence	Types d'évènements	Durée des évènements
Tous les 8 mois	Eruptions magmatiques ordinaires	< à 3 semaines (pour 70 % d'entre elles)
Plusieurs fois par siècle	Migration du magma hors de l'enclos par un réseau de fractures préexistantes	-
Une fois tous les 30 ans	Explosions au sommet	-
Plusieurs fois par millénaire	Explosions de la partie sommitale plus violentes	-
Tous les mille ans	Eruptions magmatiques de grande ampleur de tout le massif	-

La plupart de l'activité volcanique est concentrée à l'intérieur de l'enclos ; néanmoins, quelques constructions des villes de Saint Philippe, Sainte-Rose, Tampon et de La Plaine des Palmistes sont en zones décennales.

Notons que l'ensemble de La Réunion est actuellement classé en zone de **sismicité négligeable** (séisme d'origine tectonique ou volcanique de faible magnitude et ne menaçant pas les personnes et les biens).

**La Réunion subit, en outre, les impacts du réchauffement climatique (élévation du niveau de l'océan, fragilisation de la barrière corallienne, augmentation des crues et des sécheresses), qui représentent des menaces pour les ressources marines et halieutiques.**

### **Phénomènes et processus**

L'occupation extensive du territoire (parfois de façon illégale), les constructions non respectueuses de l'environnement.

Les défrichements, les aménagements des rivières et des ravines, les modifications de l'écoulement des eaux...

Les feux d'origine humaine.

Les agressions que subit la barrière corallienne (pollution, prélèvement...).

### **Enjeux**

Accroître la connaissance des zones à risques et mieux la diffuser auprès de l'ensemble des acteurs de la population.

Concevoir un aménagement du territoire ne renforçant ni l'aléa ni le risque et qui anticipe le réchauffement climatique.

## ***IV-2 Risques technologiques et sanitaires***

**Les installations industrielles importantes** peuvent présenter des risques plus ou moins graves pour le milieu, la population et les biens environnants. C'est pourquoi, elles font l'objet de prescriptions spéciales portant sur la prévention (techniques et organisation des directives Seveso, servitude d'urbanisme...) et sur la gestion de la crise (plan d'intervention, plans d'opération interne...).

L'île compte à ce jour :

- **2 établissements classés dits Seveso seuil haut** : la SRPP, dépôt d'hydrocarbure au Port et de La Hogue et Gueze, dépôt d'explosifs civils à Saint-Paul,
- **2 établissements classés dits Seveso seuil bas** : SIB et COROI-SREPC au Port.

Fin 2001, afin de mieux maîtriser les risques, les deux exploitants des établissements Seveso seuil haut ont remis aux autorités, conformément à la directive Seveso 2, une révision de leurs études sur les dangers. Une étude a été prescrite par arrêté préfectoral aux deux autres établissements. Le recensement des établissements concernés par l'élargissement du domaine d'application de la directive Seveso (directive du 31 décembre 2003) est en cours.

D'autre part, sont agréés (ou en cours de régularisation administrative après mise en conformité technique) :

- 2 dépôts d'explosifs civils situés en dessous des seuils de déclaration ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement),
- 3 dépôts d'artifices de divertissement, dont 2 soumis à autorisation ICPE.

Durant la période 2000-2002, cinq incidents ou accidents significatifs, parfois provoqués en période cyclonique, ont affecté les industries réunionnaises, mais avec des conséquences toutefois limitées (pollutions ou dégâts matériels).

**Les réseaux techniques urbains** (transports, énergie, télécommunication, eau potable et eaux usées) peuvent être:

- Des sources directes de risque (ligne à haute tension, canalisation de gaz...),

- Des vecteurs de diffusion du danger (transport d'une pollution dans un réseau d'assainissement...) ou des impacts de la catastrophe (effets induits par la rupture de l'alimentation électrique...),
- Importants dans le fonctionnement des secours suite à un sinistre.

Les risques liés à ces réseaux sont importants du fait de :

- la fréquence et l'importance des risques naturels,
- la dépendance très forte vis-à-vis de certaines structures avec des interconnexions faibles (transport routier et énergie électrique en particulier).

**Les risques liés aux transports de matières dangereuses** n'ont pas été soumis à étude.

Néanmoins, les hydrocarbures constituent une part importante des flux qui traversent les espaces urbains denses (agglomération, route principale sans déviation). Concernant le transport du kérosène entre le Port et Gillot, des solutions sont à l'étude afin de réduire la vulnérabilité de l'approvisionnement et le risque.

**Le risque de pollution marine** (lagon) est aussi présent. Signalons la menace en septembre 2003 du vraquier chypriote Adamandas chargé de 21 000 tonnes de billes de fer, désoxydé, qui a pu être coulé au large de La Réunion sans conséquence majeure. Afin d'éviter de telles catastrophes, un projet de planification d'urgence contre les pollutions d'hydrocarbures dans la région Sud-ouest de l'Océan Indien a été bâti.

**Les risques sanitaires environnementaux** selon le Plan National Santé Environnement 2004-2008 adopté début 2004, concernent :

- les intoxications par le monoxyde de carbone, la légionellose,
- certaines situations climatiques extrêmes,
- les pollutions atmosphériques en milieu urbain,
- les appareils à combustion, les constituants de bâtiments, l'activité humaine,
- les substances chimiques,
- le plomb d'origine industrielle et autres métaux toxiques : une première initiative expérimentale a été menée dans l'île dès 2004 sur l'installation de traitement des accumulateurs au plomb.

### **Phénomènes et processus**

Une multiplication de l'usage des produits chimiques divers dans les différents secteurs d'activité (agriculture, industrie, services) et au niveau domestique.  
 Une augmentation des flux de transports motorisés.  
 L'insularité favorisant la dispersion de polluants, mais aussi les contraintes fortes en termes de traitement et de maîtrise des pollutions.  
 Un niveau de conscience assez faible des risques sanitaires environnementaux.

### **Enjeux**

Intégrer la notion de risque industriel dans l'aménagement  
 Intégrer les nouveaux risques sanitaires : connaissance, sensibilisation, veille, prévention

## V) Cadre de vie

### V-1 Paysage des milieux terrestres

Thématique de synthèse entre les questions d'aménagement, de développement et d'environnement, la question du paysage, loin d'être un problème « cosmétique », est constitutive de la compétence par laquelle peuvent se résoudre les logiques antagoniques autour de grands objectifs communs à l'ensemble des acteurs institutionnels, des filières économiques et des citoyens réunionnais.

#### **Les volcans : un patrimoine géologique**

Deux volcans ont façonné le relief de l'île: le Piton des neiges, véritable bouclier abritant des structures géologiques uniques au monde appelés "cirques" qui sont elles-mêmes un véritable "endémisme géologique", et le Piton de la Fournaise, volcan en activité régulière.

**Une grande diversité de paysage d'une qualité exceptionnelle** qui comprend : un paysage minéral volcanique, un paysage du littoral, des étendues de canne, des paysages des hauts... qui disposent de la biodiversité des milieux terrestres.

#### **Des paysages remarquables et diversifiés**

Quarante-deux entités paysagères ont pu être définies dans une étude réalisée en 1994.

Aidée de la cartographie de la sensibilité des paysages réunionnais initiée par la DIREN dans le cadre du volet environnement du Schéma Départemental des Carrières, cette étude a permis d'élaborer une typologie :

- Des paysages à composante naturelle dominante (volcan, cirques, ravines, hautes pentes, plaines, hautes altitudes),
- Des paysages façonnés par l'homme (champ de canne, zone rurale, mi-pentes, zone balnéaires),
- Des sites d'intérêt national et international (Volcan de la Fournaise, cirques, falaises littorales, caps),
- Des paysages ruraux, des pentes et des plaines,
- Les ravines (Bernica, Bassin La Paix).

La cartographie de la sensibilité des paysages est devenue un outil indispensable pour l'intégration paysagère de toute implantation :

<b>Sensibilité du paysage</b>	<b>Intégration paysagère</b>
Paysage ou site à caractère exceptionnel	Interdiction de toute implantation de quelque ordre que ce soit
Paysage ou site à caractère remarquable	Mesures d'intégration maximale pour toute implantation
Paysage ou site de forte sensibilité	Mesures d'intégration fortes
Paysage ou site peu sensible	Mesures d'intégration adaptées

La question de la détermination de périmètres à fort potentiel naturel et paysager, périmètres « sanctuarisés » méritant le recours à la notion de « monuments naturels » est posée.

Au cours de ces dernières années s'est structuré un ensemble d'espaces protégés constitué de :

- Deux réserves nationales : celle de la Roche Écrite, a été créée en 1995, représentant 3 643 ha ; celle de Mare Longue, représentant 68 hectares a été créée en 1981 ;
- Une réserve naturelle régionale, celle de l'Etang Bois Rouge, représentant 29 ha. En projet, une réserve naturelle de l'Etang de Saint-Paul ;
- Une réserve naturelle marine en projet, qui couvrira l'ensemble des lagons de l'île ;
- six réserves biologiques domaniales sur 13 952 ha en 2003 contre 13 000 en 1999, deux réserves naturelles en 2003 contre une en 1995 ;
- deux réserves naturelles volontaires sans plan de gestion ;
- cinq sites classés et deux sites inscrits au titre de la loi de 1930 ;
- En 2001, on dénombrait 256 ZNIEFF, dont 237 ZNIEFF de type I soit 63 % du territoire ;
- Deux Arrêtés de Protection de Biotope ont permis au Préfet de fixer des mesures tendant à favoriser la conservation de biotopes nécessaires à certaines espèces protégées.

Le Conservatoire du Littoral et des rivages lacustres est un établissement public créé en 1975, son implantation à La Réunion date d'après 1995.

Il est en charge, par l'achat de terrains, de la protection des sites présentant un intérêt biologique et paysager important, de façon à les soustraire à diverses spéculations. La gestion des terrains est assurée par une collectivité (Commune ou Département...) et ceux-ci sont déclarés inaliénables.

Au 1er janvier 2004, sur un objectif de 3000 ha à terme, le Conservatoire avait acquis 888,5 ha sur un total de dix sites.

**Les espaces naturels (ravines) et agricoles de qualité** sont soumis à une démarche de protection et de valorisation afin d'éviter les constructions éventuelles et la surfréquentation. Cette politique est menée par le Conseil général dans le cadre de la politique des ENS (Espaces Naturels Sensibles), mais aussi par l'ONF et le Conservatoire du Littoral.

### **Le Parc National des Hauts de La Réunion : des opportunités nouvelles**

Sa création répond à trois grands objectifs :

- La conservation de la végétation indigène, les espèces endémiques et les paysages emblématiques de l'île (volcans, cirques),
- La conservation et la valorisation des éléments marquants du patrimoine culturel,
- La qualification et l'organisation des Hauts dans un souci d'harmonie et de durabilité.

Mais deux préoccupations l'accompagnent :

- Le développement d'un pôle de compétence et de rayonnement dans l'Océan Indien sur la conservation des milieux insulaires, le climat, le volcanisme et le développement durable,
- La sensibilisation, la formation et la mobilisation des Réunionnais à la prise en compte de l'environnement.

### **Phénomènes et processus**

L'urbanisation diffuse met en péril la qualité de certains paysages réunionnais.

### **Enjeux**

Concilier la fréquentation et la protection des sites dans le respect de l'environnement.

## **V – 2 Nuisances sonores**

### **Les nuisances augmentent avec le développement urbain.**

La croissance démographique, l'augmentation des flux automobiles, la densification urbaine engendrent inévitablement des nuisances sonores. Celles-ci sont d'ailleurs en augmentation sensible du fait de la concentration de l'urbanisation et de l'habitat (surtout sur la bande côtière) et de l'insertion de grands axes routiers au sein de ces zones urbaines. Ainsi, les ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) voient leurs seuils déclaratifs en termes de bruit augmenter.

Afin de pallier les carences de la gestion de ces nuisances, longtemps limitée au seul PEB (Plan d'Exposition au Bruit) de l'Aéroport de Gillot, des Communes et la DDE ont, depuis une dizaine d'années, engagé des actions portant sur le **bruit routier**. Depuis, une réglementation acoustique en vigueur en métropole s'applique à La Réunion, introduisant des dispositions constructives et architecturales.

Soulignons par ailleurs les nuisances liées aux :

- **odeurs** émises par les parcs d'élevages et les stations d'épuration ou de traitement de déchets,
- **feux de déchets verts ou feux de canne**,
- **pollutions visuelles** liées à la publicité,
- **éclairages publics** trop importants.

### **Phénomènes et processus**

Un territoire en cours d'aménagement.  
La croissance démographique, l'évolution des modes de vie et l'exiguïté du territoire.  
Un manque d'intérêt pour l'amélioration de l'habitat et des constructions respectueuses du développement durable.

### **Enjeux**

Intégrer la dimension des nuisances dans la réflexion sur l'aménagement urbain. .

## VI) Patrimoine

### VI-1 Sites naturels : les milieux littoraux et marins

#### **Un littoral occidental aux récifs coralliens remarquables mais particulièrement vulnérables**

Ils sont localisés à l'ouest de l'île et ceinturent de manière discontinue vingt cinq kilomètres de littoral. Les récifs coralliens réunionnais sont les milieux marins qui représentent la plus grande diversité biologique (*DIREN, 2003*), mais ils sont néanmoins fragiles. Entre 1978 et 1994, on note une diminution de 25% de la richesse en coraux.

### VI-2 Patrimoine architectural, culturel et historique

Grâce à un **patrimoine important**, La Réunion se caractérise par des paysages originaux.

**Le patrimoine architectural ancien** est issu de trois siècles de colonie et de l'économie de plantation. 35% de ce patrimoine, repérés en 1976 par l'inventaire Saint-Aubin, ont disparu ou se trouvent en très mauvais état. La loi de 1913 sur la préservation des monuments historiques n'a été appliquée qu'à partir de 1966. Les premières mesures de sauvegarde ont été instituées en 1970 pour le classement de l'Hôtel de la Préfecture, et en 1979 avec l'installation du Service Départemental de l'Architecture puis de la DRAC.

Ce patrimoine est composé :

- d'éléments d'habitat traditionnel (maison de maître, petites cases créoles, case bourgeoise),
- d'éléments à caractère économique (usine sucrière, pont, gare, magasin de la Compagnie de Indes, boutiques),
- d'éléments à caractère religieux (églises, mosquées, chapelles, temples hindous),
- D'édifices publics et éléments commémoratifs ou décoratifs (monuments, places, fontaines, jardins).

Il est concentré sur les dix plus grandes communes qui regroupent 70% du patrimoine architectural protégé au titre des Monuments Historiques.

De même, une classification des sensibilités des zones urbaines a pu aboutir à la typologie suivante :

- Centre urbain à caractère remarquable (centres historiques),
- Centre urbain (urbanisation récente),
- Paysage périurbain ou paysage de mitage (zone de « conflit » entre paysages naturel, agricole et urbain).

**Phénomènes et processus**

Des facteurs climatiques et des sinistres, facteurs de la dégradation du patrimoine bâti.  
Une insuffisance de moyens financiers et la faiblesse de la politique de préservation.

**Enjeux**

Concilier développement urbain et préservation du patrimoine bâti.  
Développer une offre touristique à vocation patrimoniale.

## **D- ANALYSE ATOUTS-FAIBLESSES- OPPORTUNITES-MENACES**

## ATOUS ET FAIBLESSES DU TERRITOIRE

Domaines	Atouts	Faiblesses
<b>Marché du travail</b>	<p>Création nette d'emploi</p> <p>Nette progression des niveaux de qualification et des formations.</p> <p>Succès de l'apprentissage.</p> <p>Attractivité des filières techniques et technologiques.</p>	<p>Poids de la population active malgré un ralentissement de sa croissance.</p> <p>Forte pression démographique sur le marché du travail.</p> <p>Politiques publiques de traitement social du chômage moins offensives.</p> <p>Demande de travail structurellement supérieure à l'offre.</p> <p>Apparition du chômage des diplômés et des cadres.</p> <p>Faible mobilité de la main d'œuvre surtout parmi les populations précaires.</p> <p>Poids de l'illettrisme.</p>
<b>Marché des biens et services</b>	<p>Croissance économique forte.</p> <p>Augmentation de la consommation soutenue par la demande des ménages.</p> <p>Diversification et modernisation agricoles.</p> <p>Structuration et développement de l'agro-alimentaire.</p> <p>Développement du tourisme.</p> <p>Développement des services marchands aux particuliers et aux entreprises.</p> <p>Secteur de la construction stimulée par la croissance démographique, la commande publique et la défiscalisation.</p> <p>Accès aisé aux services publics de santé, d'éducation, ...</p> <p>Relative facilité d'accès aux loisirs sportifs, aux NTIC, ...</p>	<p>Faiblesse des exportations et des échanges avec les pays de la zone.</p> <p>Un niveau de prix relativement élevé, pas d'«avantage coûts».</p> <p>Un petit nombre d'entreprises dans les secteurs clés notamment dans la grande distribution (situation oligopolistique).</p> <p>Coût d'approvisionnement des entreprises élevé.</p> <p>Eloignement des centres d'approvisionnement.</p> <p>Marché restreint ne permettant pas les économies d'échelles.</p> <p>Persistance des circuits de distribution informels dans les produits frais.</p> <p>Difficulté de structuration de certaines filières (artisanat, fruits et légumes) rendant difficile l'accès à des marchés (collectivités, grande surface, ...).</p>

Domaines	Atouts	Faiblesses
<b>Cohésion sociale</b>	Des solidarités familiales ou de voisinage qui persistent. Capacité d'adaptation sociale d'une grande partie de la population et spécialement des femmes.	Exclusion sociale de plus en plus marquée pour une partie de la population qui cumule des handicaps (illettrisme, isolement, habitat précaire, ...). Importance de la population dépendante de l'aide sociale. Des repères sociétaux menacés (passage accéléré d'une société rurale à une société urbaine et tertiaire, développement du consumérisme...).
<b>Infrastructures, logement et cadre de vie</b>	Infrastructures d'échanges modernes. Bon niveau des autres équipements publics (sport, culture, santé, éducation, voirie ;...) Savoir faire local des administrations pour la planification des grands travaux. Elargissement des types de cadre de vie et de mode d'habiter : urbain, rurale, maison, appartement, ...	Poids de la jeunesse (poids des dépenses de rattrapage en équipements scolaires, des besoins en logements, ...). Forte pression démographique sur un espace utile réduit. Étalement des zones urbanisées. Extension des réseaux suivant l'implantation des logements. Fort impact de l'étalement urbain sur les besoins en réseaux, sur la consommation d'espaces naturels et agricoles et fort préjudice sur les paysages.
<b>Patrimoine culturel</b>	Architecture créole. Anciens métiers, savoir faire, cuisine, tisanerie. Création artistique dynamique : musique, théâtre, peinture, photographie, poésie, littérature, ... Patrimoine bâti (économique, culturel maison, ...) Apports culturels multiples et richesse linguistique. Un certain mode de vie, un lien social présent.	Existence de situation de conflits de repères culturels, linguistiques, ... Savoir faire disparus.

Domaines	Atouts	Faiblesses
<p><b>Patrimoine et ressources naturelles</b></p>	<p>Grande richesse écologique, unique pour l'Europe.  Les « monuments naturels » (volcan, Pitons, cirques ...) et richesse des paysages.  Ressource en eau.  Ressource halieutique.  Surface importante du territoire classée en domanial, ENS, ZNIEFF, réserve, donc protégée.  Existence du SAR (portée réglementaire) qui délimite les surfaces protégées.  Développement et diffusion de la connaissance environnementale.  Potentiel en matière d'énergies renouvelables.</p>	<p>Baisse des surfaces de forêt endémiques et autres surfaces boisées.  Baisse du nombre d'espèces endémiques.  Ressource en eau inégalement répartie.</p>
<p><b>Risques Naturels et technologiques  Pollution  Déchets</b></p>	<p>Outils de connaissance des risques naturels.  Limites naturelles à l'urbanisation.  Progrès de la réglementation en matière d'élimination des déchets.</p>	<p>Très forte exposition aux risques géologiques et hydrauliques des populations (records mondiaux sur le risque Pluie).  Répercussion des travaux de prévention des risques dans tous les coûts d'aménagements et travaux.  Industries pas encore aux normes françaises de traitement de leurs déchets, effluents, ...  Hausse rapide et volume important de la quantité des déchets produits au regard de la taille de l'île.  Retard important dans le traitement des déchets.</p>

## OPPORTUNITES ET MENACES CONCERNANT LE TERRITOIRE

Domaines	Opportunités	Menaces
<b>Marché du travail</b>	<p>Approche territorialisée des formations professionnelles.</p> <p>Politique offensive de la mobilité.</p> <p>Amélioration du marché du travail national et autres opportunités émergentes à l'international.</p> <p>Concentration de compétences pointues pour l'ensemble de l'Océan Indien.</p>	<p>Exclusion d'une partie de la population et sur plusieurs générations du marché du travail.</p> <p>Délocalisation potentielle d'activités industrielles.</p> <p>Importance du travail informel dans certains secteurs.</p>
<b>Marché des biens et services</b>	<p>Seuil prochain des 900 000 habitants ouvre des perspectives de production locale élargie (économie d'échelle).</p> <p>Potentiel d'intelligence économique fort (formation, santé, recherche, ...) plus facilement exploitable avec les TIC.</p> <p>Emergence de certaines exportations (pêche, tourisme, ...).</p> <p>Marché de la restauration scolaire pour les produits frais.</p> <p>Accords de Partenariat Economique (APE) équitables.</p>	<p>Perspectives à long terme pour la filière canne-sucre-rhum.</p> <p>Productions menacées par la pression foncière (agriculture et industrie).</p> <p>Forte concurrence de Maurice pour les services intégrant les NTIC.</p> <p>Exposition croissante aux fluctuations mondiales, pression plus forte et difficile à anticiper de la mondialisation</p> <p>Accords de Partenariat Economique (APE) subis.</p>
<b>Cohésion sociale</b>	<p>Potentiel de vie associative fort.</p> <p>Sensibilisation forte des décideurs sur la question.</p>	<p>Mutations urbaines accélérées plus difficiles à vivre pour des personnes inactives.</p> <p>Montée du sentiment d'insécurité et de la délinquance.</p> <p>Perte de la famille communautaire élargie, pour la famille mononucléaire et développement de la famille mono parentale</p> <p>Société duale (actifs salariés et exclus du marché du travail)</p>
<b>Infrastructures, logement et cadre de vie</b>	<p>Réglementation de l'aménagement et de l'urbanisme intégrant ces aspects.</p>	<p>Concurrence forte des autres plates-formes d'échanges de l'Océan indien.</p> <p>Notion d'écologie urbaine absente.</p> <p>Manque de moyens de déplacements alternatifs à la voiture : TC, « mode de déplacement doux ».</p> <p>Mitage des paysages.</p> <p>Subsistance de dépôts sauvages de déchets.</p> <p>Emergence de nouvelles maladies.</p>

<b>Domaines</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<b>Patrimoine culturel</b>	Outil de valorisation du patrimoine historique bâti existant et atlas. Rentabilité des opérations de reconversion du patrimoine bâti. Attrait touristique. Forte implantation des lieux de diffusion culturelle.	Pression foncière. Faible sensibilisation des décideurs confrontés à un cumul de priorités. Disparition de savoir faire anciens.
<b>Patrimoine et ressources naturelles</b>	Politique d'acquisition des espaces naturels par le Département, le Conservatoire du littoral et certaines communes. Potentiel touristique. Abondance de la ressource soleil et vent (énergie renouvelable). Plan de développement des énergies renouvelables et de la maîtrise d'énergie. Mise en place d'outils de suivi des pollutions de l'air, du sol et de l'eau. Potentiel d'emploi dans la protection de l'environnement. Projets de Parc National des Hauts et de réserve marine (en cours). Projet d'une Gestion Intégrée des Zones Côtières sur le littoral du lagon.	Perte et gaspillage de la ressource en eau. Début de pollution de l'eau (nitrate). Pression foncière. Importante utilisation de combustibles fossiles. Retard fort dans le traitement des eaux usées. Retard fort dans le traitement des déchets. Espèces envahissantes. Conflit d'usages potentiels : tourisme-agriculture-industrie et protection de l'environnement. Menaces fortes sur le lagon.
<b>Risques naturels et technologiques Pollutions</b>	Existence d'un Plan Régional de la Qualité de l'Air. Faire de La Réunion un terrain expérimental en matière de traitements des déchets.	Retards dans l'élaboration des SAGE. Difficultés à concilier les pratiques agricoles et urbaines avec la lutte contre l'érosion des sols. Rareté des porteurs de projets. Entrée dans un nouveau cycle de risques sanitaires. Saturation des décharges.

